

Numéro spécial

ACTES DU FORUM

L'actualité du Linceul

*Sciences - Histoire - Image
Evangelies - Contemplation - Témoignages*



PARIS - 6 FÉVRIER 2010

42

Association
MONTRE-NOUS TON VISAGE
Information - Réflexion - Méditation

Sommaire

Editorial : Du Forum à l'Ostension <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 1
Les fondamentaux du Linceul <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 4
Synthèse de l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988 <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 12
Qui était Geoffroy de Charny ? <i>par Jean Dartigues</i>	Page 20
Le Suaire et l'image d'Edesse : des recherches au mont Athos <i>par Mark Guscini</i>	Page 25
Un faussaire au Moyen-Âge ? <i>par Jacques Bara</i>	Page 29
Le mystère du Linceul : photographie et tridimensionnalité <i>par Aldo Guerreschi</i>	Page 35
Nouvelles similitudes entre le Linceul de Turin et le Codex Pray <i>par Thierry Castex</i>	Page 43
La formation de l'image est-elle miraculeuse ? <i>par Claude Gavach</i>	Page 51
Les linges de l'ensevelissement retrouvés dans le tombeau : que disent les évangiles ? <i>par Mgr Thomas</i>	Page 58
Le vrai visage de l'invisible <i>par Dominique Ponnaud</i>	Page 68
L'homme du Linceul était-il consentant ? Etude médicale <i>par le Docteur Jacques Jaume</i>	Page 73
Le Linceul et la Passion <i>par Béatrice Guespereau, vice-présidente de MNTV</i>	Page 81
Exposition du Saint Suaire dans un lycée <i>par Catherine Nguyen</i>	Page 87
Impact du Linceul auprès des jeunes <i>par Anne-Lise Rouyer</i>	Page 90
Bulletin d'abonnement	Page 93

Du Forum à l'Ostension



Ce *Cahier* n° 42 est entièrement consacré aux actes du Forum qui a été organisé par notre association, le samedi 6 février 2010, à N.D. de Grâce de Passy (Paris). Plus d'une douzaine d'intervenants ont exposé leurs recherches ou leurs témoignages sur le Saint Suaire. Parmi eux, deux spécialistes étrangers : Mark Guscini (Angleterre/Espagne) et Aldo Guerreschi (Italie).

MNTV n'a cependant pas voulu tenir un congrès de spécialistes, mais faire connaître le Linceul au public le plus large possible. Certains auditeurs auront donc réentendu des aspects déjà connus (les "Fondamentaux", la "Synthèse de l'affaire C14"), rappelés succinctement en début de journée).

Même si les exposés n'engagent par principe que leurs auteurs, plusieurs apports nouveaux me semblent se dégager de ce Forum, dont au moins deux permettent de confirmer l'histoire ancienne du Linceul de Turin :

- Mark Guscini a montré, grâce à ses recherches au Mont Athos, que le Mandylion d'Edesse¹ était bien un long tissu, plié quatre fois, qui montrait le Corps entier du Christ et les taches de sang ;
- Thierry Castex a montré, grâce aux nouvelles possibilités du traitement d'image, qu'une anomalie visible sur le Linceul peut s'expliquer par un pli du tissu, comme on en voit un sur le Codex Pray².

Pour sa part, Mgr. Thomas (évêque émérite de Versailles, membre fondateur de MNTV) a éclairé le sens des évangiles sur les linges de l'ensevelissement du Christ. Et le docteur Jaume a montré comment le supplicié était "consentant".

Aldo Guerreschi a rappelé son étonnante découverte d'un autre aspect de la tridimensionnalité de l'image de l'Homme du Linceul. Et Claude

¹ dont on remonte l'histoire jusque vers 525.

² qui est daté de 1195 au plus tard. Ce codex montre également quatre trous en forme de L, visibles sur le Linceul.

Gavach, qui a écrit récemment un livre en collaboration avec le Père J.B. Rinaudo³, a repris l'hypothèse d'une formation semi-naturelle de l'image. Dominique Ponnau a tenu la salle en émoi avec sa méditation, qui serait la même, a-t-il dit, si le Linceul ne datait pas du 1^{er} siècle. Et Béatrice Guespereau a poursuivi cette méditation sur les souffrances de l'Homme du Linceul, comparées à celle de la Passion.

D'autres membres du bureau MNTV ont également présenté leurs propres contributions : Jean Dartigues, sur le personnage de Geoffroy de Charny ; et Jacques Bara, sur l'impossibilité qu'un faussaire ait pu exister. Enfin, deux témoignages ont été présentés (par Anne-Lise Rouyer et Catherine Nguyen) sur l'impact du Linceul auprès des jeunes.

Une Table Ronde a permis de répondre aux questions des auditeurs : les débats en seront publiés dans le *Cahier* n° 43.

Je veux dire ici un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour le succès de cette journée, où sans doute plus de 400 personnes sont venues (voir photo en page de couverture). Merci également à la Paroisse N.D. de Grâce de Passy qui a bien voulu nous accueillir. Merci enfin à Mgr de Dinechin, évêque auxiliaire de Paris, qui nous a rejoints pour la messe de clôture, présidée par Mgr. Thomas.

A l'occasion de ce Forum, MNTV a édité deux plaquettes (voir page 72 de ce *Cahier*) : une "*Synthèse sur l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988 (disponible à la procure MNTV⁴)*", et un "*Guide du Linceul de Turin*" (publié maintenant par les Editions Téqui), qui résume l'essentiel des connaissances actuelles.

Les autres retombées du Forum ont déjà été nombreuses : articles dans la presse catholique⁵, interviews sur les radios chrétiennes, demandes de conférences et d'expositions (comme à Cholet en mai-juin), ...; mais également demandes pour des temps de réflexion / contemplation autour d'une exposition, comme une journée à Epernon (pendant le

³ "*Le Linceul de Jésus enfin authentifié ?*" - Ed. F.X. de Guibert - 2010.

⁴ 215, Rue de Vaugirard 75015 Paris. Cette édition reprend et complète le texte paru dans le *Cahier* MNTV n° 40.

⁵ notamment dans la revue "*Biblia*" (n° 2 - avril - mai 2010), et dans un numéro spécial de la revue "*Il est vivant*" (n° 271 - mai 2010).

carême 2011) ou une session aux Sables-d'Olonne (du 12 au 24 Octobre 2010).

Dans le cadre de l'Ostension du Saint Suaire, qui a eu lieu du 10 avril au 23 mai, certains membres de MNTV ont accompagné des pèlerins⁶ à Turin (voir photo en page 3 de couverture) ; plus de deux millions de visiteurs, dont le cardinal Vingt-Trois, qui accompagnait 760 pèlerins du diocèse de Paris, sont venus vénérer cette "insigne relique" (Paul VI). Le pape Benoît XVI avait déclaré, au préalable, que ce serait *"une occasion propice pour contempler ce Visage mystérieux, qui parle silencieusement au cœur des hommes en les invitant à y reconnaître le Visage de Dieu"*. C'est donc avec grand plaisir que Mgr. Thomas et moi-même avons participé à une émission télévisée, diffusée par la chaîne KTO le soir même de ce dimanche 2 mai où le Pape Benoît XVI s'est rendu à Turin pour vénérer le Saint Suaire (voir photo en page 3 de couverture). Le même jour, KTO diffusait aussi une émission enregistrée à Toronto en 2009, lors de la mission au Canada de Jacques Bara et Béatrice Guespereau.

Dans sa méditation (dont nous publierons l'essentiel dans notre prochain *Cahier*), le Pape a souligné que *"de ce Visage jaillit une majesté solennelle, un pouvoir paradoxal"*. Benoît XVI a surtout montré que *"cette icône, écrite avec le sang... est l'icône du Samedi Saint... Le Saint Suaire témoigne de cet intervalle unique et jamais répété dans l'histoire de l'Humanité, où Dieu a partagé non seulement notre mort, mais notre demeure dans la mort »*.

Mais les autres activités de MNTV se sont également poursuivies pendant ce premier semestre : en particulier, les matériels d'expositions ont été complétés, comme nous l'a expliqué Yannick Levannier à la fin du Forum. Et Thierry Castex est revenu présenter ses autres travaux à l'occasion de notre Assemblée Générale, le 8 avril (le compte-rendu en paraîtra dans le prochain *Cahier*).

Nous avons été heureux de toutes ces occasions de servir le Linceul, qui *"n'est pas le Christ, mais nous conduit au Christ"*, pour reprendre les termes du Cardinal Saldarini.

Pierre de Riedmatten

Président de l'association
"MONTRE-NOUS TON VISAGE"

⁶ avec l'organisme "Routes bibliques/Routes des hommes".

Les fondamentaux du Linceul

par Pierre de Riedmatten

En introduisant cette journée, le Président de MNTV a présenté, succinctement, les principaux éléments de réponse actuels (dont certains ont été développés ensuite par les autres orateurs), aux questions fondamentales que tout un chacun peut se poser¹.

1 - D'où provient cet objet ?

L'histoire du Linceul est bien connue depuis 1356. Mais Geoffroy I^{er} de Charny, seigneur de Lirey, son premier possesseur en Europe, était un personnage bien plus important qu'on ne le croyait jusqu'ici (voir plus loin l'intervention de Jean Dartigues). En ce qui concerne les contestations supposées à cette époque, les recherches récentes d'Emmanuel Poulle² ont montré que, dans la bulle définitive, enregistrée en Avignon le 1^{er} juin 1390 (fig. 1), **le pape Clément VII n'a pas du tout suivi les conclusions de l'évêque Pierre d'Arcis** sur un éventuel faussaire du Moyen-Âge.

La famille de Savoie, qui a reçu le Linceul en 1453, l'a emmené à Chambéry (où il a subi un grave incendie en 1532), puis à Turin (en 1578), et l'a légué au Pape en 1983. L'incendie accidentel de la cathédrale de Turin, en avril 1997, n'a pas causé de dommages au tissu.

En ce qui concerne l'histoire ancienne, le Codex Pray³ permet d'affirmer que le Linceul conservé à Turin était déjà profondément vénéré à Constantinople avant 1195 : en effet, quatre trous en forme de L (fig. 2), qui étaient présents sur le Linceul avant l'incendie de Chambéry⁴, sont également présents sur une gravure de ce Codex, représentant les linges "affaissés" (fig. 3 et 3 bis).

Rappelons que l'iconographe recopie rigoureusement ce qu'il voit, sans se permettre de fantaisie artistique (voir également plus loin l'exposé de

¹ La plupart de ces éléments, déjà connus de nos lecteurs (et des auditeurs du Forum), ne sont pas détaillés ici. Ils figurent, pour l'essentiel, dans le "*Guide du Linceul de Turin*" établi par MNTV (paru après le Forum aux éditions Téqui).

² cf. travaux du Professeur Emmanuel Poulle (voir MNTV n° 37). Les commentaires faits (lors de la Table Ronde du Forum) sur le rôle du chanoine Ulysse Chevalier seront développés dans le "*Cahier*" n° 43).

³ conservé à Budapest ; présenté au Symposium de 1990 par le Professeur Jérôme Lejeune.

⁴ Ils figurent sur la copie de Lier (Belgique), datée de 1516.

Thierry Castex sur d'autres aspects du Codex Pray). C'est donc bien ce tissu qui a été signalé en 1205 à Athènes, dont Othon de la Roche est devenu duc, après le sac de Constantinople lors de la IV^{ème} croisade, en 1204. On peut alors remonter très probablement à la découverte, en 525, dans un mur de la ville d'Edesse (à l'est de la Turquie), d'un tissu portant une image "*non faite de main d'homme*" appelé le "Saint Mandylion", tissu qui a été transféré solennellement à Constantinople le 15 août 944 (manuscrit de Skylitzès - fig. 4).

Malgré encore certaines réserves, les recherches récentes vont dans le sens de l'identification du Mandylion d'Edesse avec le Linceul de Turin (voir plus loin l'intervention de Mark Guscini)⁵.

Quant aux textes très anciens, dont les apocryphes (II^{ème} siècle) et ceux concernant le roi d'Edesse, Abgar V, contemporain du Christ (textes rapportés par Eusèbe de Césarée au IV^{ème} siècle), ils laissent penser que le linceul dont Joseph d'Arimathie a entouré le Christ à la descente de croix (Mt 27, 59 ; Mc 15, 46 ; Luc 23, 53 ; Jn 19,40), a pu être conservé.

2 - Quelles recherches a-t-on faites ?

Après la découverte (en 1898), par Secondo Pia que l'image s'apparente à un négatif photographique, puis la confirmation de cette caractéristique par Enrie en 1931, les recherches ont concerné de très nombreux domaines. En dehors du test au C14 de 1988 (qui fait l'objet de l'exposé suivant), il faut citer :

- les recherches anatomiques du Professeur Barbet (à partir de 1932), dont l'essentiel reste aujourd'hui la référence en ce domaine ;
- l'étude (par Max Frei⁶) des pollens prélevés en 1973 sur le tissu, dont certains proviennent de plantes qui ne poussent qu'au printemps et que l'on trouve en abondance dans les vieux murs de Jérusalem ; les résultats les plus importants de cette étude ont été confirmés, en 1998, par deux palynologues israéliens ;

⁵ Le Père Dubarle avait déjà montré que l'on voyait sur le Mandylion "*l'empreinte embellie par les gouttes de sang de son propre côté*" (cf. "Revue des études byzantines" - 1997 - Homélie de Grégoire le Référendaire).

⁶ criminologue suisse, attaché au laboratoire de la police de Zürich.

- la découverte, (par le Français Paul Gastineau, en 1974), de la tridimensionnalité du Visage (fig. 5), propriété qu'aucune autre image ne possède⁷ ; cette tridimensionnalité a été ensuite mise en évidence par la Nasa (en 1976) pour le corps entier (voir plus loin l'exposé d'Aldo Guerreschi, qui montre aussi un autre aspect de la tridimensionnalité) ;
- les travaux du STURP (en 1978), qui ont notamment mis en évidence la présence de sang humain, et confirmé que l'image ne provient pas d'une peinture mais d'une oxydation acide déshydratante des fibres du tissu ;
- la mise en évidence de traces de parfums (myrrhe, aloès), et d'aragonite semblable à celle que l'on trouve à Jérusalem ;
- la découverte, sur les yeux du supplicié, de traces de pièces de monnaie qui seraient datables (sous réserve de prudence) des années 29 à 36, sous l'empereur Tibère César ;
- la découverte (par André Marion) de fantômes d'écritures autour du Visage (fig. 6) indiquant notamment qu'il s'agit de "Jésus", "le Nazaréen"⁸ ;
- l'étude de la couture longitudinale, très spécifique, mais identique, selon Mme Flury-Lemberg (experte en tissus anciens)⁹, à celles de tissus trouvés à Massada (forteresse juive détruite en l'an 73) ;
- la reconstitution, par Aldo Guerreschi en 2002, du pliage du tissu lors de l'incendie de Chambéry : il a montré que les grandes taches d'eau sont beaucoup plus anciennes et correspondent plutôt à un pliage vertical en accordéon et à un stockage dans une jarre¹⁰ ;
- l'examen, en 2002, de l'autre face du tissu, à l'occasion de sa restauration (enlèvement des pièces ajoutées en 1534 pour couvrir les trous de l'incendie, pièces qui emprisonnaient des débris carbonés).

⁷ cf. MNTV n° 32.

⁸ cf. MNTV n° 36 ; à noter que Thierry Castex (spécialiste du traitement d'image, voir plus loin) a également trouvé, récemment, des fantômes d'écriture, par une autre méthode que celle d'A. Marion.

⁹ cf. MNTV n° 32, traduction du texte original de Mme Flury-Lemberg (paru en allemand en 2001).

¹⁰ cf. MNTV n° 28.

3 - Comment l'image s'est-elle formée ?

L'image sanguine est normale, en positif, et traverse le tissu (elle paraît cependant presque impossible à réaliser¹¹) ; au contraire, l'image dite "corporelle" a les caractéristiques d'un négatif photographique et ne traverse pas le tissu (présence sur une trentaine de microns seulement¹²). Elle provient également du corps du supplicié, mais elle a été formée plus tard (elle n'existe pas sous les taches de sang) ; et elle a des caractéristiques très particulières : elle n'est pas effaçable et n'a pas changé de couleur malgré l'incendie de Chambéry ; elle ne présente aucun contour, aucune trace de pinceau, aucune trace significative de pigments ; l'inversion de droite à gauche s'explique par le recouvrement du tissu sur le supplicié, mais l'image possède une parfaite tridimensionnalité. **Elle n'a jamais pu être reproduite** et reste encore *"provocation à l'intelligence"* (Jean-Paul II).

Deux grandes familles d'hypothèses sont toujours étudiées pour sa formation (voir plus loin l'exposé de Claude Gavach) :

- par les émanations chimiques du corps du supplicié (l'hypothèse de la "vaporographie" avait déjà été émise au début du XX^{ème} siècle, mais fut abandonnée en 1978, lorsqu'on a découvert que l'image ne traversait pas le tissu) ;
- par un rayonnement de particules. Parmi les hypothèses supposant des particules venant du corps du supplicié, le modèle du Père J.B. Rinaudo (rupture des noyaux de deutérium) répond à la fois à la formation de l'image (par une oxydation acide déshydratante du tissu, due à l'impact des protons), et à une possible datation moyenâgeuse (par un apport de C14 supplémentaire dès l'origine, dû à l'impact des neutrons sur les atomes d'azote du tissu).

4 - Ce tissu a-t-il pu contenir le corps de Jésus-Christ ?

En dehors des éléments évoqués plus haut (pièces sur les yeux datables de Ponce Pilate, inscriptions autour du Visage désignant le

¹¹ Le Professeur Barbet déclarait déjà (au milieu du XX^{ème} siècle) : *"aucun spécialiste ne saurait la reproduire sans commettre quelques bêtises"* ; l'image sanguine comporte en effet différentes natures de sang (veineux, artériel) ayant coulé avant et après la mort.

¹² 1 micron = 0,001 mm.

"Nazaréen"), l'image montre un homme d'une trentaine d'années (cf. Lc 3, 23), de type sémitique, et appartenant peut-être à un groupe religieux juif (car il a une natte dans le dos).

L'iconographie du Christ montre un changement radical à partir du IV^{ème} siècle : le portrait d'un jeune homme bouclé et sans barbe est alors abandonné au profit d'un type beaucoup plus sémitique, comme dans la catacombe de Commodilla à Rome (fig. 7), se rapprochant de l'Homme du Linceul.

Certains détails caractéristiques présents sur le Linceul ont été représentés sur des fresques, sur des mosaïques et sur de nombreuses icônes anciennes dont plusieurs précisent qu'il s'agit du "Saint Mandylion", comme à Chypre au XII^{ème} siècle (fig. 8), dans le Cappadoce ou au Mont Athos (voir plus loin l'exposé de Mark Guscini). Il apparaît que la tache sang en forme de 3, au niveau de la veine frontale, a été interprétée comme une mèche de cheveux (car les connaissances sur la circulation sanguine ne datent que du XVII^{ème} siècle, et les iconographes ne voyaient que le positif, dont l'image est faiblement contrastée). Ainsi, le Christ Pantocrator du monastère de Daphni (près d'Athènes) montre, dans une mosaïque du XII^{ème} siècle (fig.9), la plupart des signes que l'on trouve sur le Linceul, dont cette mèche très caractéristique et, semblait-il héréditaire¹³.

La comparaison des sévices subis avec ceux décrits dans les Evangiles de la Passion permet aussi d'identifier l'Homme du Linceul (voir plus loin les exposés de Mgr. Thomas, du Dr. Jaume et de Mme Guespereau) :

- il a reçu des coups au visage et a eu le cartilage du nez cassé (Mt, ch. 26 et 27) ;
- il a été blessé, au front et à la nuque, par une couronne d'épines (Mt, 27, 29) ; le sang provenant de la veine frontale a été arrêté par un obstacle dont la trace est visible au milieu du front¹⁴ ;

¹³ Elle apparaît sur les représentations du Christ enfant, et même, à Daphni, sur le front de la Vierge Marie enfant.

¹⁴ La Sainte Couronne d'épines, rachetée par saint Louis et conservée à Notre-Dame de Paris, montre les joncs qui peuvent avoir fixé les branches d'épines, comme pour former un casque (le "pileus" romain).

- il a subi une flagellation (Jn, 19, 1), dont la violence a entraîné un début de traumatisme cardiaque ayant accéléré sa mort ;
- il a porté une lourde poutre sur les épaules (Jn, 19, 17) ;
- il a été crucifié (Jn, 19, 18) ; les clous n'ont pas été mis dans la paume de la main, mais au début du poignet, ce qui assure le maintien en croix, mais entraîne la rétraction du pouce vers l'intérieur (on ne voit que 4 doigts à chaque main, ce qui a également été représenté sur le Codex Pray; voir plus loin l'exposé de Thierry Castex) ;
- il n'a pas eu les jambes brisées (Jn, 19, 33) ;
- il est mort prématurément (Marc, 15, 44), car il était en rigidité cadavérique lors de la dépose sur le Linceul ; cette rigidité des jambes semble avoir entraîné, chez les byzantins l'idée de l'abaissement du Christ, dès sa naissance¹⁵ ;
- il a reçu, post mortem, une blessure au côté droit d'où ont coulé du sang et du sérum (Jn, 19, 34) ; cette blessure, béante, est visible à gauche sur le Linceul (positif), en raison du repliement du tissu (d'où un effet miroir) ; elle a été parfois représentée à gauche (notamment sur une mosaïque du VI^{ème} siècle, à Ravenne) ;
- il n'a pas été lavé (Luc, 23, 56) ;
- enfin, selon les anatomistes, **il est sorti du Linceul entre 30 et 40 heures** après y avoir été déposé (donc sans atteindre le début de la putréfaction), et **sans arracher aucun caillot de sang** (voir, dans l'exposé de Béatrice Guespère, la simulation des linges affaissés sur eux-mêmes).

Au total, la probabilité que ce ne soit pas le Linceul du Christ est infiniment faible.

Pierre de Riedmatten

¹⁵ Une pièce d'or, datée de 869, représente le Christ trônant, avec un pied difforme et à 90° de l'autre. Cette anomalie se retrouve également sur des icônes du Christ enfant.

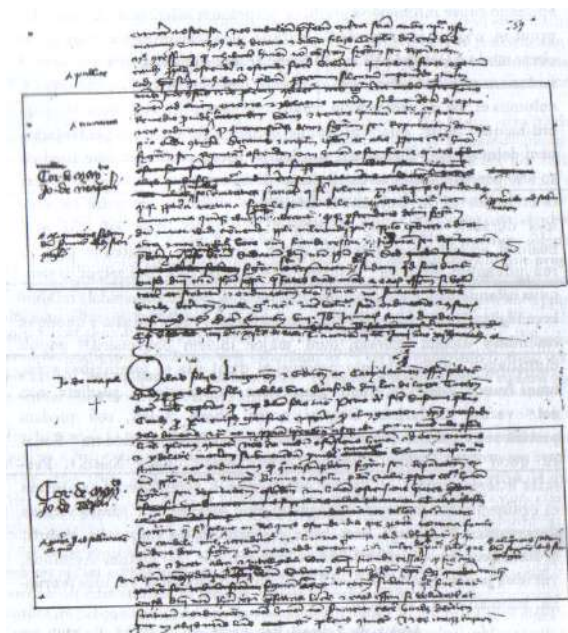


Fig. 1- Bulle papale du 1^{er} juin 1390

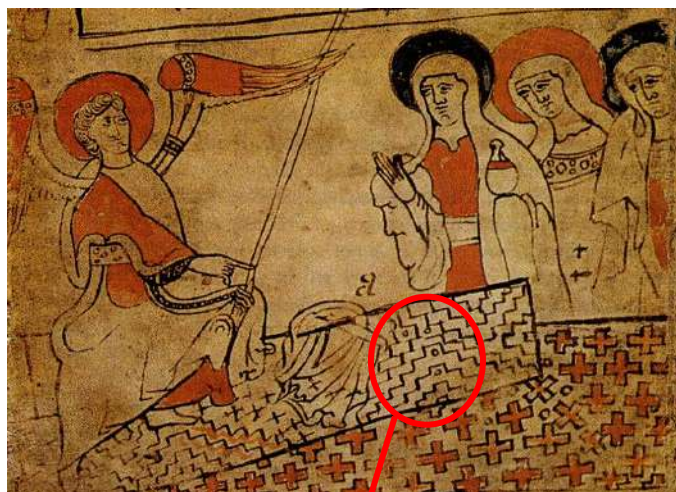


Fig. 3 Codex Pray (1195)

Fig. 2 - Trous du Linceul

Fig. 3 bis - Détail des trous



Fig. 4 - Transfert du Mandylion d'Edesse à Constantinople



Fig. 5 - Relief Paul Gastineau (1974)

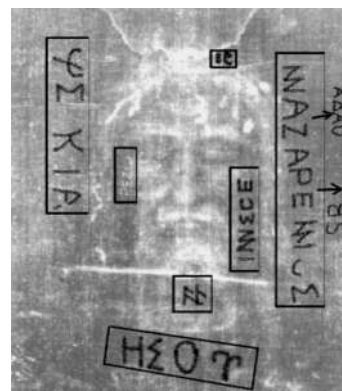


Fig. 6 - Ecritures autour du Visage



Fig. 7 - Catacombe de Commodilla - IV^{ème} s



Fig. 8 - Chypre – XII^{ème} siècle

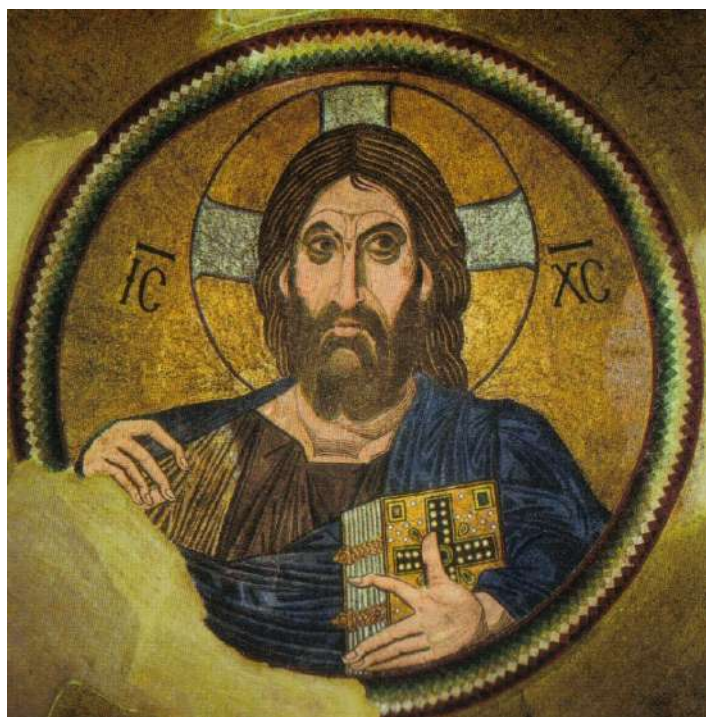


Fig. 9 - Daphni - XII° s

Synthèse de l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988

par Pierre de Riedmatten

Considérant que la violente polémique suscitée après le résultat du test de 1988 s'était relativement atténuée, l'auteur a publié une première synthèse de cette affaire dans le cahier n°40 MNTV (paru en juillet 2009), en essayant d'être le plus objectif possible. Un texte légèrement modifié, dont les grandes lignes sont présentées ici, a été publié à l'occasion du Forum¹.

1 - Publication des résultats et premières réactions

Le 13 octobre 1988, les résultats du test du Linceul au C 14 étaient publiés à Turin, disant que ce tissu provenait de lin coupé **entre 1260 et 1390²**. Mais le cardinal Ballestrero, custode du Saint Suaire, a seulement lu le communiqué amené par le docteur Navarro-Valls, médecin personnel de Jean-Paul II, lequel en avait examiné de très près le texte, après plusieurs allers-retours entre Turin et Rome³. Le cardinal a personnellement regretté *"que bien des nouvelles concernant cette recherche scientifique aient été anticipées dans la Presse⁴"* et a souligné que **"les problèmes de l'origine de l'image demeurent non résolus"**.

Une violente polémique est alors survenue, entre les partisans du *tribunal scientifique*, qui avait définitivement jugé l'affaire, et les partisans de l'authenticité, qui avançaient déjà plusieurs "preuves"⁵. Malheureusement, cette polémique a été immédiatement attisée par certains religieux (affirmant sans preuves que les laboratoires avaient triché), puis (aujourd'hui encore) par certains auteurs, avec des arguments souvent mal étayés, voire faux ; tandis que, de leur côté, les absolutistes du C14 énonçaient d'énormes contrevérités.

¹ Ce texte est disponible à la procure MNTV, 215, Rue de Vaugirard - 75015 - Paris.

² Le texte complet du communiqué est paru dans les journaux italiens du 14 octobre 1988.

³ En 1997 (voir MNTV n° 19 - mars 1999), le Professeur Gonella (assistant du custode) a précisé que ce communiqué avait été établi *"en parfaite communion avec le Saint Père"*.

⁴ cf. fuites intervenues pendant l'été 1988.

⁵ travaux du STURP de 1978 à 1981 ; traces de pièces sur les yeux du supplicié, pouvant dater de 29 à 36 après JC. Paradoxalement, le test de 1988 a entraîné de nouvelles recherches, dont les résultats confortent plutôt l'origine très ancienne du Linceul (Codex Pray de 1195, transfert du mandylion d'Edesse en 944,...).

En février 1989, sous la signature des 21 scientifiques ayant participé aux tests, la revue "Nature" a publié, en plusieurs tableaux et figures, les résultats officiels⁶.

2 - Position de l'Eglise

Le cardinal Ballestrero, dont l'ouverture d'esprit a été unanimement saluée par tous les scientifiques, a souligné que *"L'Eglise n'a pas accepté les résultats les yeux fermés... Elle est sereine ; elle a répété et elle répète que le culte du Saint Linceul continue, et que la vénération de ce linge sacré reste un trésor de notre Eglise...ce qui est significatif de son importance et de sa valeur"*⁷. Pour sa part, le cardinal a tenu à préciser : *"Personne ne m'a jamais fait dire que j'accepte ces résultats"*. L'Eglise, qui avait d'emblée *"réaffirmé son respect et sa vénération pour cette vénérable icône du Christ"* n'a donc pas baissé les bras, comme certains ont voulu le faire croire.

3 - Retours en arrière

Le Docteur Tite⁸, qui avait laissé présenter une grande photo du *plus grand faux de l'Histoire*, au British Museum, en 1989, a écrit, quelques mois plus tard : *"Je ne considère pas moi-même que le résultat de la datation du Suaire par le radiocarbone démontre qu'il est un faux"*⁹.

Le Professeur Gove, un des pères de la nouvelle méthode de mesures, dite AMS (voir plus loin), a fait marche arrière à son tour, à la fin de 1999, lorsqu'il a compris qu'une pollution bioplastique, qui n'avait pas été imaginée en 1988, aurait pu fausser la datation : les opérateurs, a-t-il dit, *"n'auraient pas su comment la nettoyer ; donc il n'y avait aucun moyen de dater le Suaire avec une certitude absolue"*.

Enfin, Le docteur Christopher Ramsey, nouveau directeur du laboratoire d'Oxford a fait récemment¹⁰, une prudente ouverture : *"Je suis toujours prêt à considérer toute suggestion sérieuse qui expliquerait pourquoi la*

⁶ cf. "Datation du Suaire de Turin" - volume 337 de la revue "Nature", pp. 611 à 615 - 16 février 1989.

⁷ cf. communiqué du 6 novembre 1988.

⁸ coordinateur du projet, directeur du laboratoire de recherches du British Museum.

⁹ cf. lettre du 14 septembre 1989 au Professeur Gonella (archives MNTV).

¹⁰ cf. communiqué officiel de l'Université d'Oxford, du 31 janvier 2008 (reproduit dans MNTV n° 38).

datation pourrait ne pas être correcte, et à pratiquer d'autres tests pour faire des recherches sur de telles suggestions... Avec les mesures au radiocarbone et toutes les autres preuves que nous avons sur le Linceul, il semble y avoir un conflit dans les interprétations des différentes preuves".

4 - Théorie - Aménagements et limites d'emploi

- Le C 14 est produit dans la haute atmosphère et se mélange, toujours dans la même proportion, aux autres atomes de carbone (C 12 et C 13) dans le gaz carbonique que les plantes absorbent (par photosynthèse) ; le taux d'échange reste constant tant que l'organisme est vivant ; mais quand il n'y a plus d'échange (à la coupure de la plante), le capital initial de ce C14 (radioactif) diminue progressivement selon une loi bien connue (exponentielle). La mesure du taux résiduel permet de remonter à la date où la plante avait son capital nominal. Les âges sont exprimés en années BP (*Before Present*), l'année 1950 ayant été retenue, par W. F. Libby¹¹, comme base pour le *Present* (âge 0). Mais, la conversion entre les âges BP et les dates calendaires n'étant pas linéaire, il a été établi (en 1986) des courbes, dites de "calibration", pour donner une datation fiable¹².
- Depuis sa première mise au point, vers 1950, l'application de cette théorie a subi des aménagements successifs, qui se sont appuyés, notamment, sur les nouvelles observations scientifiques (géologie, archéologie,...), et sur l'évolution des méthodes de test. Les aménagements pouvant intéresser directement le Linceul de Turin sont intervenus bien avant le test de 1988¹³. Les corrections intervenues depuis ne s'appliquent pas directement au Linceul, même si la Presse en a beaucoup parlé (comme l'écart de 5 à 10% pour les objets de plus de 20.000 ans).
- Le test des objets conservés en milieu humide (eau, tourbes,...) peut s'avérer très difficile, d'où une nécessaire prudence pour ce type de datations. Mais le Linceul n'a sans doute pas été dans de telles

¹¹ Il a eu le prix Nobel de chimie, en 1960, pour avoir démontré l'utilisation possible de la radioactivité naturelle pour la datation des matières organiques.

¹² cf. notamment le n° 306 des "Dossiers d'Archéologie" - septembre 2005.

¹³ Le standard a été recalé en 1982, par la dendrochronologie, pour les végétaux ayant jusqu'à 9.200 ans.

conditions pendant longtemps. Si, pour les ossements, la partie minérale extérieure (très souvent contaminée) peut donner des âges aberrants, l'application aux tissus ne semble pas poser de difficultés particulières pour les laboratoires, qui disent savoir très bien nettoyer les pollutions déposées sur les matières végétales, et considèrent le lin comme un tissu ordinaire.

5 - Méthode utilisée - Décision du test

- L'ancienne méthode¹⁴ aurait nécessité de détruire 500 cm² du tissu, ce qui n'était pas envisageable pour l'Eglise.
- Au début des années 1970, une nouvelle méthode, dite AMS¹⁵, s'est mise en place progressivement, permettant de diviser par 1.000 la masse de C14 nécessaire : 1 mg de C14 pur devenait suffisant pour faire une mesure correcte.
- Après la qualification de cette nouvelle méthode (en 1985), l'Eglise a donné son accord pour faire le test au C14 du Linceul, car la surface à sacrifier devenait inférieure à 1 cm² (par laboratoire).
- Mais la mise au point du protocole a été difficile¹⁶. Sur les six, puis sept candidats, trois laboratoires seulement ont été finalement retenus, en octobre 1987, en raison notamment de leur plus grande expérience sur les objets archéologiques : Oxford, Zürich, et Tucson (en Arizona), tous équipés de la méthode AMS. Ce nombre permettait de ne pas trop multiplier les échantillons, tout en gardant une diversité suffisante.

6 - Réalisation du test et résultats

- Le prélèvement a été fait par G. Riggi (fig. 1), le 21 avril 1988, dans la sacristie de la cathédrale de Turin, en présence d'une trentaine de personnes. Il a été photographié et filmé en permanence¹⁷, la caméra ayant *"parfaitement fonctionné pendant tout le temps du travail"*.

¹⁴ par compteurs à gaz, dits "proportionnels", puis par détecteurs à scintillateur liquide.

¹⁵ "Accelerator Mass Spectrometer": séparation isotopique (par spectroscopie de masse) et accélération des ions.

¹⁶ Le STURP, qui avait proposé, dès octobre 1984, un programme d'essais interdisciplinaires a été récusé, et tous les autres essais prévus initialement ont dû être abandonnés.

¹⁷ Deux équipes de photographes et deux équipes de caméramans avaient été préparées à cet effet.

- La zone du prélèvement (fig.2) a concerné l'angle supérieur gauche du tissu, juste en dessous de l'endroit où avait déjà eu lieu le prélèvement de 1973¹⁸.

Cette zone, choisie "*après une large consultation des experts en textiles et des contrôleurs*", se trouve en dessous de la bande latérale et de sa couture (d'origines insuffisamment certaines), "*loin de tout rapiécage et de toute zone carbonisée*", et loin de l'angle lui-même (éventuellement retissé suite aux manipulations lors des ostensions).

- Le prélèvement a concerné une surface de 1,6 x 8,1 cm², ramenée à 1 x 7 cm² après les opérations de découpe et d'ébarbage, destinées à éliminer les " *fils d'une autre nature, qui, même en quantité minime, auraient pu entraîner des variations dans la datation, étant une adjonction tardive*¹⁹". Cependant, il y a eu des divergences sur les poids précis et sur la densité des échantillons remis aux trois laboratoires (proches de 50 mg), divergences qui ont entraîné d'importantes suspicions par la suite.
- Chaque laboratoire a reçu des échantillons témoins provenant de trois autres tissus différents, bien connus historiquement (fig. 3) :
 - * le tissu n° 2 (XI^{ème} - XII^{ème} siècle) provenait d'une tombe islamique de Nubie ;
 - * le tissu n° 3 (limite 1^{er} siècle av. / 1^{er} siècle après J.C.) provenait d'une momie égyptienne de Thèbes ;
 - * et les fils du tissu n° 4 (fin XIII^{ème} siècle) provenaient de la chape de St Louis d'Anjou.

Noter qu'en général, un seul échantillon est confié à un laboratoire qui fait une seule mesure.

Cette disposition, tout à fait exceptionnelle, devait permettre de vérifier que les laboratoires trouveraient bien les âges de ces tissus.

- Le Linceul, de même que les tissus témoins ont fait l'objet, chacun, d'une douzaine de mesures indépendantes. Les échantillons ont été placés dans des conteneurs en inox, scellés et numérotés "*dans une petite salle à l'écart, ... par des personnes au-dessus de tout soupçon*", sauf pour les fils du tissu n° 4 qui, arrivés tardivement (ils n'étaient pas

¹⁸ si le Linceul est placé horizontalement, la bande latérale vers le haut. L'endroit du prélèvement, qui n'a pas été obturé ensuite, a dégagé un petit rectangle supplémentaire de la toile de Hollande.

¹⁹ cf. Rapport de G. Riggi - 1988 - Ed. 3M. G. Riggi avait participé aux travaux du STURP en 1978.

- prévus au départ), ont été placés dans des enveloppes, sans confusion possible.
- La procédure "en aveugle", prévue initialement, a été abandonnée volontairement, car le Linceul, "*tissu très spécial dont il n'existe aucun autre exemple*", était très reconnaissable, même après un effilochage, lequel aurait entraîné un prétraitement chimique plus difficile.
 - Les résultats (en âges BP - fig. 3) montrent que les laboratoires ont bien trouvé les âges attendus pour les tissus n° 2, 3 et 4 ; en particulier, pour le tissu n° 2, il n'y a que 14 ans d'écart entre Oxford et Zürich, et le niveau de signification²⁰ est de 90%.
 - En revanche, pour le Linceul (tissu n° 1), **l'écart est de 104 ans et le niveau de signification n'est que 5 %**. En raison de la polémique lancée alors, cet écart majeur (entre Oxford et Arizona) est passé totalement inaperçu ; bien que signalé dans la revue "Nature"²¹, il n'est toujours pas expliqué à ce jour. La figure 4, qui illustre cet écart, en dates calendaires, montre que la date au plus tôt (1353) pour la moyenne Arizona/Zürich est pratiquement incompatible avec l'arrivée du Linceul à Lirey (au minimum quelques années avant 1356).

7 - Critiques et biais possibles

- En dehors des critiques contre l'Eglise, totalement injustifiées (cf. supra), plusieurs critiques se sont avérées non ou mal fondées : fiabilité de la méthode²², pas de travail en aveugle (cf. supra), adéquation du test aux tissus de lin²³, conditions du prélèvement, honnêteté des laboratoires.
- En revanche, outre la dispersion des âges donnés par les trois laboratoires, certaines critiques restent fondées : un seul endroit pour le prélèvement, explications insuffisantes sur certaines erreurs de datations pour d'autres objets, poids et densité des échantillons imprécis, mauvaise application du protocole (ce qui ne suffit pas,

²⁰ probabilité que la dispersion réelle entre les trois âges soit aussi grande que celle observée.

²¹ "Ces résultats montrent qu'il est peu probable que les erreurs indiquées par les laboratoires pour l'échantillon n°1 reflètent intégralement l'ensemble de la dispersion".

²² Elle était déjà utilisée depuis plus de 30 ans, à raison de plusieurs centaines de tests/an.

²³ Les tissus de lin entourant les manuscrits de la Mer Morte ont été datés par les mêmes laboratoires.

cependant, à entraîner une tricherie ou un complot), communication insuffisante sur les résultats bruts des mesures.

- La question de la représentativité de l'échantillon prélevé a été maintes fois évoquée. Mais les hypothèses de réparations du tissu, médiévales ou plus récentes, avec des fils de lin, voire de coton, ne semblent pas pouvoir être retenues : la quantité de fils à rajouter aurait dû être de l'ordre de 50%, *"ce qui ne pouvait pas ne pas se voir"*²⁴, a fortiori pour un véritable morceau rajouté (hypothèse du patch médiéval²⁵). En outre, les spécialistes des textiles anciens²⁶ qui ont examiné le tissu de très près ont confirmé la totale identité du prélèvement avec le reste du Linceul et G. Riggi a déclaré avoir retiré du prélèvement les rares fils indésirables.
- Il faut noter que le custode de Turin a précisé, dès 1995, *"être dans l'impossibilité de donner quelque valeur de sérieux aux résultats d'expérimentations"* faites plus tard sur des matières dont *"il est impossible d'être sûr de l'appartenance au Saint Suaire"*.
- Pour tenter d'expliquer l'écart de 13 siècles obtenu par le test au C 14, il faut donc supposer un enrichissement du tissu en C 14 dès la formation de l'image. Parmi les nombreuses hypothèses envisagées (pollution bioplastique, effets thermiques, rayonnements), le modèle du Père Rinaudo pourrait répondre à ce rajeunissement apparent du tissu par rapport à tout ce que disent les autres études.²⁷

Au total, **ce tissu reste "provocation à l'intelligence "**, comme l'a dit Jean-Paul II.

Pierre de Riedmatten

²⁴ cf. exposé du Dr. Jackson au Symposium de Paris en 2002 (voir MNTV n° 26).

²⁵ Cette hypothèse a été avancée notamment par le chimiste Ray Rogers (voir MNTV n° 34).

²⁶ notamment G. Vial et Mme Flury-Lemberg.

²⁷ Lors de la rupture supposée des noyaux de deutérium du corps du supplicié, les neutrons émis auraient pu entraîner un enrichissement en C 14, complété plus tard par les conditions très particulières de l'incendie de Chambéry ; pour mémoire, ce modèle permet également d'expliquer la formation de l'image.



Fig. 1 - Découpe du tissu

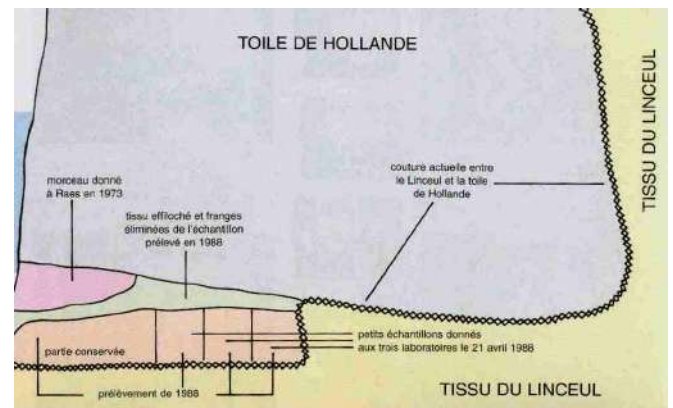


Fig. 2 - Zone du prélèvement

Echantillon	1	2	3	4
ARIZONA	646 + - 31	927 + - 32	1,995 + - 46	722 + - 43
OXFORD	750 + - 30	940 + - 30	1,980 + - 35	755 + - 30
ZURICH	676 + - 24	941 + - 23	1,940 + - 30	685 + - 34
Moyenne non pondérée (#)	691 + - 31	936 + - 5	1,972 + - 16	721 + - 20
Moyenne pondérée (+)	689 + - 16	937 + - 16	1,964 + - 20	724 + - 20
Valeur du test de Ki2(2d.1.)	6,4	0,1	1,3	2,4
Niveau de signification (x) en %	5	90	50	30

Fig. 3 – Résultats du test C 14, en âges BP (revue "Nature")

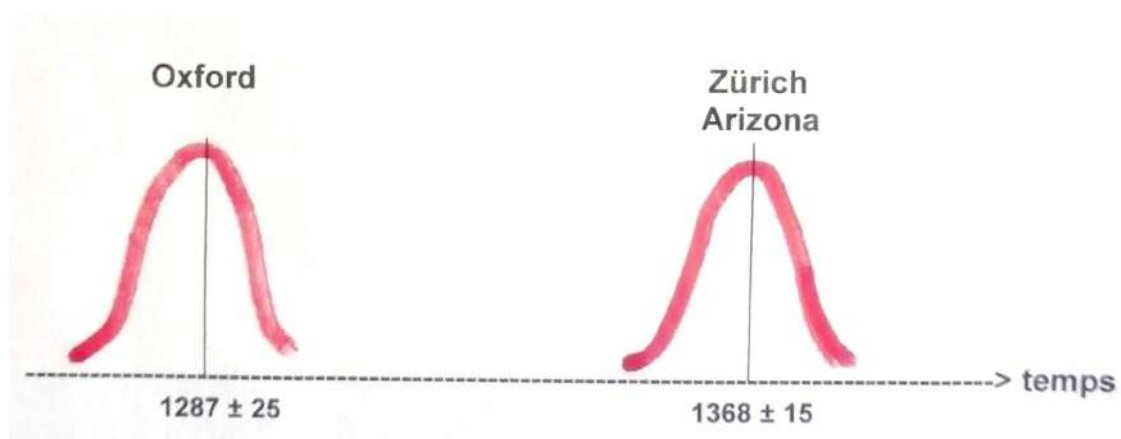


Figure 4 – Résultats pour le Linceul (tissu n° 1), en années calendaires à 3σ

Qui était Geoffroy de Charny ?

*par Jean Dartigues,
d'après Philippe Contamine*

Philippe Contamine, académicien, agrégé d'histoire et ancien professeur d'histoire du Moyen-Âge à l'Université de Nancy, puis de Paris, a effectué une importante recherche sur le personnage de Geoffroy de Charny¹. Jean Dartigues, ingénieur retraité et secrétaire de MNTV, en a fait une synthèse détaillée pour nos abonnés². Il en présente ici les grandes lignes.

Depuis le début de son histoire en Europe, le Linceul n'a cessé de susciter des polémiques. Apparue subitement, vers 1357 à Lirey, un village perdu de Champagne à 20 km environ au sud de Troyes, ce linge pouvait-il être crédible ? Geoffroy I^{er} de Charny n'était-il qu'un petit seigneur sans gloire ?

Les recherches de Philippe Contamine montrent au contraire l'importance de ce chevalier du Moyen-Âge, qui, par son courage et son intelligence, est arrivé à être admis parmi les intimes des rois de France Philippe VI de Valois et Jean II le Bon.

1 - Le personnage

Né avant 1306, Geoffroy est le dernier fils de Jean de Charny³, de bonne noblesse bourguignonne⁴, et de Marguerite de Joinville (fille de l'illustre sénéchal).

Geoffroy rejoint les armées de Philippe VI, sans doute bien avant 1336. Son patrimoine étant modeste au départ, il ne peut être que chevalier "bachelier" (qui reçoit une solde) et non pas chevalier "banneret" (qui entretient une petite troupe et porte bannière). La fig. 1 montre son blason, "de gueules à trois escuçons d'argent".

En 1337, il combat en Gascogne, au service du comte d'Eu, qui "*le mainne touz couz et fraiz*". Après plusieurs engagements (dans le Nord et

¹ cf. "Textes réunis par les médiévistes de l'Université de Provence - Histoire et Société – Mélanges offerts à Georges Duby" - Publication de l'université de Provence - 1992.

² cf. MNTV n° 41.

³ Louis de Bourgogne, Prince de Morée, a mentionné celui-ci parmi ses exécuteurs testamentaires, en 1315, avant de s'embarquer à Venise pour prendre possession de ses terres en Morée.

⁴ branche cadette des sires de Mont Saint-Jean ; les Charny étaient apparentés notamment aux Vergy.

dans les Flandres), son premier fait d'armes est signalé à Compiègne, en 1339. Après de nouvelles campagnes (notamment en Bretagne en 1341, au service du duc Jean, le futur roi Jean II le Bon), il est fait prisonnier en 1342 et emmené en Angleterre, puis libéré sur parole pour aller chercher sa rançon⁵. Il est alors un chevalier renommé, et ses responsabilités militaires augmentent en même temps que sa réputation.

Il semble que Geoffroy ait suivi, en Orient, le dauphin Humbert II, et qu'il soit rentré en France vers la mi-1346, servant le duc de Normandie (notamment au siège d'Aiguillon).

En 1347, il devient porte oriflamme du roi Philippe VI⁶, lequel le charge peu après de faire la paix avec le duc de Savoie. La même année, il est admis au Conseil secret du roi, puis fait partie de la délégation française destinée à trouver une solution diplomatique ou militaire au siège de Calais : c'est ainsi qu'il est amené à représenter le roi, en proposant à Edouard III une bataille (qui n'aura finalement pas lieu) dans un endroit désigné au préalable. Geoffroy est alors reconnu comme expert pour dénouer les conflits.

Mais le souhait du Roi de contenir l'Anglais dans l'enclos de Calais, puis de reprendre la ville, conduit Geoffroy à tomber dans un traquenard : suite à un accord conclu entre lui-même et le châtelain de Calais (Aymeri de Pavie) pour que la ville soit livrée aux Français le 31 décembre 1349, Geoffroy est obligé d'affronter directement Edouard III (fig. 2) ; il est fait prisonnier et de nouveau emmené en Angleterre. Geoffroy ne pardonnera jamais la trahison du châtelain (un lombard), qu'il fit mourir plus tard (en 1352) "*à grand martire*"⁷.

Libéré en 1351, Geoffroy se met au service du nouveau roi, Jean II le Bon, qui paye sa rançon de 12.000 écus (somme considérable, en rapport avec l'importance du personnage). Le roi lui témoigne toujours sa confiance et l'emmène avec lui ou l'envoie mener diverses négociations.

⁵ Sur cette première captivité, en 1342, voir également les travaux du Père A. M. Dubarle : "*Histoire ancienne du linceul de Turin*" - tome 1 (cf. MNTV n° 8).

⁶ Le roi prit à Saint Denis l'oriflamme et "*la bailla à messire Geffroy de Charny, chevalier bourguignon, preudomme et en armes expert et en plusieurs fais approuvé*".

⁷ Après quoi, pour servir d'exemple, "*fu decolés ledis Lombars et mis en quatre quartiers des portes*".

A partir de 1353, Geoffroy revient un peu à une vie civile dont il n'a pas eu beaucoup le temps de profiter (après la mort, vers 1341, de sa première femme, Jeanne de Toucy, il a épousé Jeanne de Vergy). Mais il siège toujours au Conseil du roi qui l'envoie encore en missions d'arbitrage et de conciliation. En 1355, il reçoit de nouveau l'oriflamme du roi, en prévision de la reprise de la guerre. C'est ainsi que Geoffroy I^{er} de Charny, qui fut "*le plus prud'homme et le plus vaillant de tous les autres*" (Froissart), meurt à la bataille de Poitiers, en septembre 1356, portant la "*souveraine bannière du roy*", après avoir proposé au Prince Noir une bataille à cent contre un ; le roi Jean est alors fait prisonnier et emmené à Londres. D'abord enterré à Poitiers, le corps de Geoffroy fut transféré, vers 1371, à Paris où le roi Charles V lui fit célébrer des obsèques solennelles, au couvent des Célestins.

2 - L'œuvre littéraire

Ayant réglé de nombreux litiges, ce "*moult vaillans chevalier françois*" était devenu une référence ; il écrivit trois ouvrages⁸ sur le rôle et les devoirs du chevalier ; ses écrits représentent, globalement, l'idéologie officielle du règne de Jean II le Bon. Il fut certainement, auprès de ce roi, l'un des inspirateurs de la création (en 1352) de l'Ordre de l'Etoile, en vue de susciter une véritable émulation chevaleresque dans la noblesse.

3 - La chapelle, puis collégiale de Lirey

Dès juin 1343, Philippe VI, en tant que "*participanz es messes, oreisons et bienfaiz qui seront faiz en ladite chapellenie*", accorde des privilèges financiers à Geoffroy de Charny pour la chapelle qu'il entend fonder à Lirey "*pour le salut de son âme*". Geoffroy y consacre des ressources impressionnantes pour un seigneur aux revenus modestes. En 1353, cette chapelle, dite de l'Annonciation, est érigée en collégiale par le pape Clément VI (suite à une demande de 1349). Le pape Innocent VI accorde des indulgences, en 1354, à ceux qui visiteront la chapelle à certains jours de fête. Et, le 28 mai 1356, l'évêque de Troyes (Henri de Poitiers) approuve la fondation en termes chaleureux.

⁸ "*Le Livre Charny*", en vers ; le "*Livre de Chevalerie*" (vers 1350), lequel permet de comprendre la priorité à accorder aux valeurs chevaleresques ; et les "*Demandes pour la joute, les tournois et la guerre*" (vers 1352).

Mais il n'est fait nulle part aucune allusion au Linceul, que Jeanne de Vergy présente brusquement au public après la mort de son mari. La fig. 3 montre un "méreau" de pèlerinage à Lirey⁹, sur lequel on reconnaît les armoiries des deux familles. Comment les Charny (elle ou lui) sont-ils entrés en possession du Linceul ? Cette volonté d'ostension est-elle antérieure à la mort de Geoffroy ?

d'après Ph. Contamine

Hypothèse sur l'arrivée du Linceul à Lirey

Ne serait-il pas intéressant de relier les travaux ci-dessus, de Ph. Contamine, avec ceux du Père Dubarle ? Celui-ci a étudié, en effet, l'hypothèse d'un passage du Linceul par Paris¹⁰ : l'inventaire de 1335 de la Ste Chapelle recense une "*sanctam toellam, tabulae insertam*", mais elle ne figure plus dans l'inventaire de 1365. Ce linge aurait pu être acheté par St Louis vers 1242 à Beaudoin II (l'empereur désargenté de Constantinople), puis donné par Philippe VI à Geoffroy de Charny, pour le récompenser de sa fidélité.

Jean Dartigues

⁹ trouvé dans la Seine vers 1850, et conservé au musée de Cluny.

¹⁰ cf. "*Histoire ancienne du linceul de Turin*" - tome 2 - 1998 ; voir aussi MNTV n° 30.

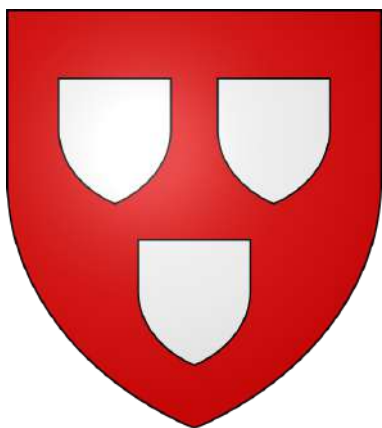


Fig. 1 - Armes de Geoffroy de Charny



Fig 3 - Méreau de Lirey (Musée de Cluny)

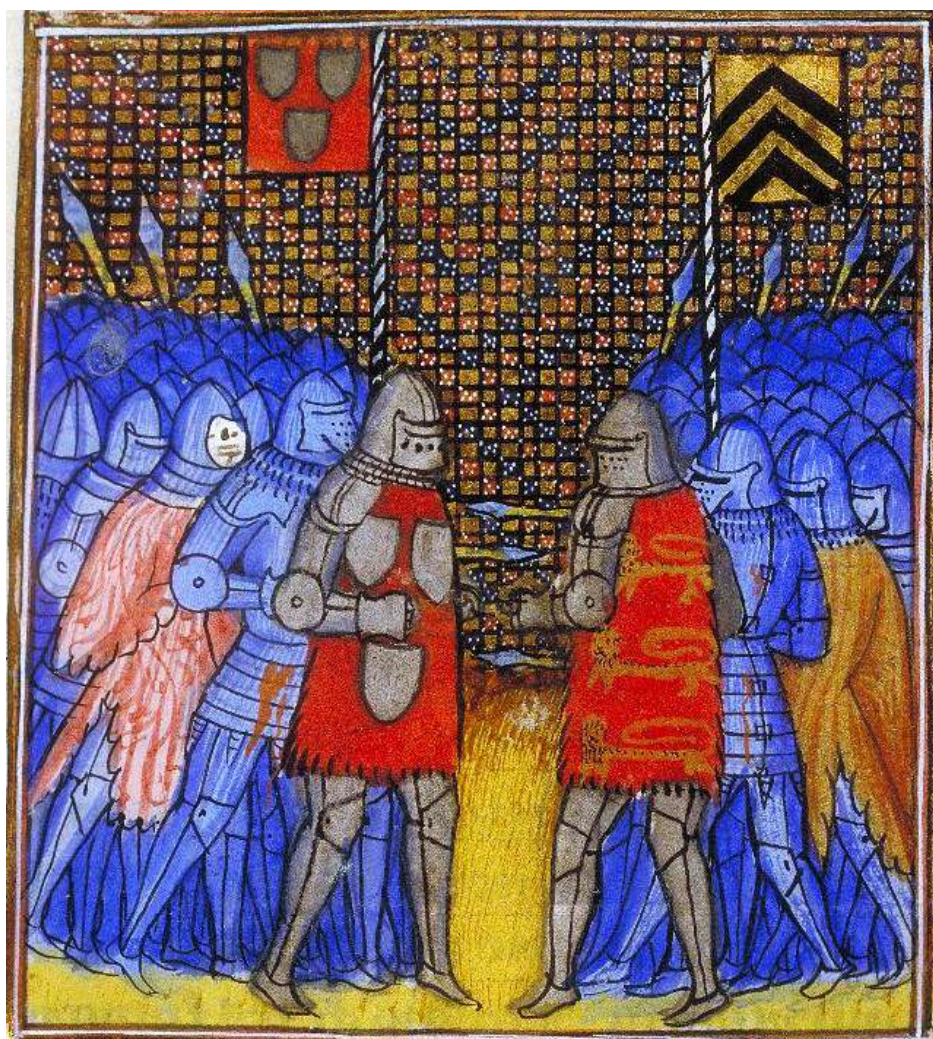


Fig 2 – Affrontement avec Edouard III
Manuscrit de Jehan Froissart – B. M. de Toulouse

Le Suaire et l'image d'Edesse : des recherches au Mont Athos

par Mark Guscin

Ecrivain anglais, Mark Guscin est également historien au centre espagnol de sindonologie. Il présente ici les découvertes qu'il a faites, ces dernières années, sur le Mandylion d'Edesse, en examinant les manuscrits de plusieurs monastères¹ du Mont Athos, certains manuscrits étant totalement inédits. Ces découvertes² vont dans le sens de l'hypothèse déjà émise (mais jusqu'ici souvent discutée), selon laquelle l'image d'Edesse peut être identifiée au Linceul actuellement conservé à Turin.

1 - Le Mont Athos

Au bout de la presqu'île de Chalcique, au nord-est de la Grèce, le "Mont Athos" constitue une communauté théocratique autonome, dans laquelle ni les femmes, ni les touristes ne sont admis. On ne peut y accéder que par bateau, et sous réserve d'avoir une autorisation particulière, pour une "bonne" raison. Le mont lui-même s'élève à un peu plus de 2.000 m. Cette République Monastique³ comprend une vingtaine de monastères orthodoxes, dont les moines viennent de nombreux pays (les moines d'origine russe, notamment au monastère de Saint Panteleimon étaient très nombreux avant la révolution de 1917). Plusieurs de ces monastères sont assez proches du plus grand et plus ancien, le monastère de la Grande Laure (Megistes Lavra), qui constitue une véritable petite ville (fig. 1).

2 - Les représentations du Mandylion d'Edesse

De belles fresques, parfois récentes comme dans le réfectoire d'Ossios Grigorios (Saint Grégoire, voir fig. 2), ornent les murs de ces monastères. L'image d'Edesse, qui ne montre que le Visage du Christ, y est

¹ notamment les monastères d'Iveron, Ossios Gregorios, Koutloumousios, Megistes Lavra, Vatopedios.

² Les recherches de Mark Guscin, publiées dans "*The Image of Edessa*" (Ed. Brill, Leiden, 2009), feront prochainement l'objet d'une thèse de doctorat à l'Université de Londres.

³ Nota MNTV : son statut particulier a été reconnu par le traité de Lausanne, en 1923. Les monastères dépendent du patriarche de Constantinople. Le monastère de la Grande laure a été fondé au X^e s par saint Athanase.

représentée plusieurs fois avec l'inscription "le Saint Mandylion" (το αγιον Μανδυλιον) ; il y en a des modernes ou des plus anciennes comme celle de la fig. 3 (monastère de Docheiarios). On retrouve cette représentation du Visage du Christ, avec le nimbe cruciforme, dans les églises troglodytes du Cappadoce (à l'est de la Turquie), avec l'inscription "Le saint Mandylion", ou sans cette inscription, comme par exemple dans la Sakili Kilise⁴ (fig. 4). Mais malheureusement, de nombreuses peintures de ces églises du Cappadoce ont été détruites récemment.

3 - Les manuscrits sur le Mandylion

Dans mon livre ("The Image of Edessa"), la "*Narratio Imagine Edessena*" cite un texte grec qui est sans doute le plus complet sur l'histoire de l'image d'Edesse. En effet, il contient deux versions sur l'origine de l'image :

- la version classique, selon laquelle le roi Abgar⁵ envoie son serviteur vers le Christ pour faire son portrait ; comme il n'y arrive pas, le Christ prend un linge et s'essuie le Visage, qui reste ensuite imprimé sur le linge ;
- une autre version, selon laquelle le Christ est au jardin de Gethsémani, où il est en pré-agonie, sa sueur formant des caillots de sang sur son Visage (cf. Lc 22, 44).

L'auteur de ce texte ne précise pas quelle est la version originale, mais peut-être la deuxième version a-t-elle été rédigée à cause des taches de sang, visibles sur cette image (voir ci-dessous).

Dans les monastères du Mont Athos, plusieurs manuscrits parlent de l'image d'Edesse et reproduisent la correspondance apocryphe du roi Abgar avec Jésus.

Dans les copies du Synaxarion⁶, deux points sont très importants :

- dans l'introduction du manuscrit du monastère d'Iveron, on parle de l'image d'Edesse comme d'un sindon (fig. 5) ; or ce terme (σινδον)

⁴ Nota MNTV : cette "Eglise cachée" se trouve près de Göreme.

⁵ Nota MNTV : Abgar V Okouma était roi d'Edesse à l'époque du Christ.

⁶ recueil de poèmes et de textes liturgiques, dont l'origine remonte au XI^e - XII^e s ; une copie en grec (éditée en 1772) se trouve au Mont Athos.

est utilisé dans les évangiles synoptiques pour désigner les linges de l'ensevelissement du Christ⁷ ;

- dans la copie du XVIII^{ème} s. (fig. 6.) de la lettre (apocryphe) adressée à Jésus par le roi Abgar (toparque de la ville d'Edesse), l'artiste (Ananias), envoyé à Jérusalem pour peindre son portrait est chargé de voir sa taille, son Visage, ses cheveux et la forme de son Corps entier (σωματικον). C'est le texte le plus ancien qui parle du Corps entier sur l'image d'Edesse.

Dans d'autres textes, en latin, Jésus lui-même répond au roi Abgar, en lui précisant qu'il pourra voir sur cette image non seulement son Visage, mais également son Corps entier. C'est le cas dans le Codex Rossianus⁸ : "*Si vero corporaliter faciem meam cernere desideras hunc tibi dirigo linteum, in quo non solum faciei mei figuram, sed **totius corporis** mei cernere poteris*"... ; ou encore dans un texte cité par un pèlerin anglais venu à Constantinople⁹ : "... *sed quia me corporaliter videre desideras, en tibi dirigo linteum, in quo faciei mei figura et **totius corporis mei status continentur***".

Si je n'ai pas pu pénétrer au cœur de la bibliothèque du monastère de la Grande Laure malgré plusieurs jours d'attente, j'ai pu rencontrer le moine bibliothécaire du monastère d'Ossios Gregorios. Il m'a montré le plus ancien manuscrit détenu (XI^o s), mais totalement inédit, car il ne figure même pas dans le catalogue de cette bibliothèque ! Dans cette copie du Menaïon, le roi Abgar contemple, sur l'image d'Edesse, **le Corps entier du Christ ainsi que les taches de sang** (hematos).

Enfin, dans toute la littérature grecque, on utilise le mot "tetradiplon" (τετραδιπλον) uniquement pour l'image d'Edesse : elle est ainsi dite *pliée quatre fois* ou ayant *quatre couches doubles* ; il apparaît que ce mot, que l'on ne connaît pour aucun autre objet, a été créé spécifiquement pour l'image d'Edesse. Cette image, sur laquelle on voit le Corps entier du Christ avec les taches de sang, est donc sur un **grand tissu**.

Tout cela va dans le sens d'identifier l'image d'Edesse avec le Linceul de Turin.

Mark Guscini

⁷ Nota MNTV : voir l'exposé de Mgr. Thomas dans le présent "*Cahier*".

⁸ manuscrit Q 69, du X^{ème} - XI^{ème} siècle.

⁹ texte de Gervaise de Tilbury (XIII^{ème} siècle).



Fig. 1 - Monastère du Grand Lavra (Laure)



Fig. 2 - Monastère d'Ossios Gregorios



Fig. 3- Le Saint Mandylion



Fig. 4 - Sakili Kilise (Cappadocce)

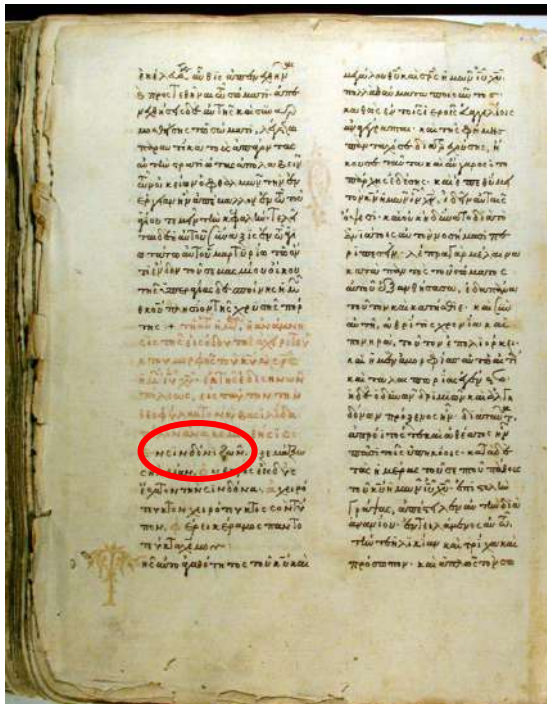


Fig.5 – Le mot "σινδον"

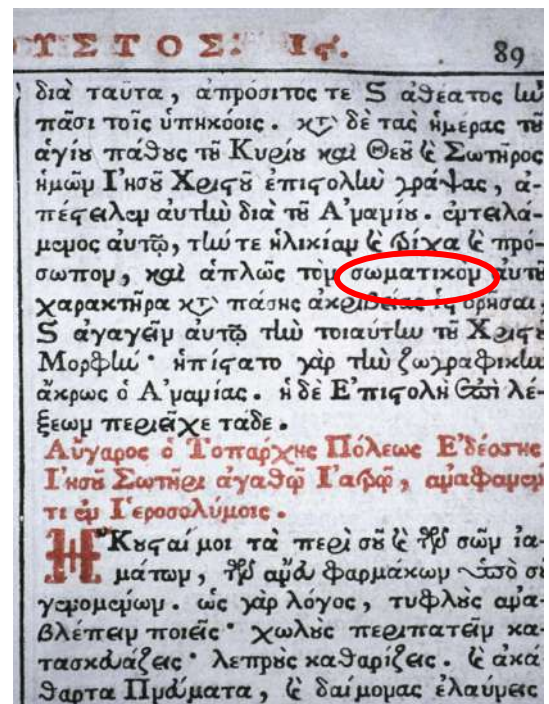


Fig. 6 - Lettre d'Abgar à Jésus

Un faussaire au Moyen-Âge ?

par Jacques Bara

Biologiste de formation, Jacques Bara est Directeur de Recherches honoraire au CNRS, et animateur d'une section parisienne de l'association diocésaine "Art, Culture et Foi". Ces deux itinéraires l'ont amené à rechercher comment, pour être crédible, un faussaire au Moyen-Âge aurait dû peindre sur un Linceul un homme crucifié. Dans ce but, il a recherché sur internet des images de la Passion du Christ du V^{ème} au XIII^{ème} siècle exclu.

Beaucoup de scientifiques sont "bloqués" dans leur connaissance sur le Linceul de Turin par la datation au carbone 14 qui, à leur avis, démontre d'une manière formelle que ce linge date du Moyen-Âge (1260-1390). La revue prestigieuse dans laquelle les résultats ont été publiés ("*Nature*") les amène à une conclusion définitive que ce Linceul ne peut être que l'oeuvre d'un habile faussaire. Certains ignorent même qu'une image est visible sur ce linge, montrant le corps et surtout le visage d'un homme crucifié. Ils font abstraction de toutes les autres données, dont certaines suggèrent que ce Linceul serait beaucoup plus ancien, puisqu'on peut attester, grâce au codex Pray, que cette relique était présente à Constantinople vers 1195. Un autre scientifique de renom, Mc Crone, n'avait-il pas découvert des traces de pigment et de collagène, confirmant ainsi qu'il s'agissait bien d'une peinture ? Donnons raison un instant à Mc Crone et à la datation au carbone 14, et imaginons que ce faussaire ait réellement existé ; demandons-nous alors comment, pour être crédible, il aurait dû représenter le Christ crucifié.

Rappelons une donnée certaine : ce Linceul était à Constantinople vers 1195. En plus du Codex Pray cité ci-dessus, deux écrits attestent également sa présence à l'occasion de la quatrième croisade : l'un de Robert de Clari, racontant qu'en 1204 on pouvait voir au monastère des Blachernes, le "*Sydoine, là où notre Sire fut enveloppé*"¹; et l'autre de Théodore Ange Doukas Commène, cousin d'Isaac II Ange (l'empereur détrôné par les croisés), adressé au Pape Innocent III et daté du 1^{er} Août 1205, parlant du "*linceul où fut enveloppé après sa mort et avant sa résurrection Notre Seigneur Jésus Christ*"². Il est donc raisonnable d'envisager que c'est dans la

¹ "Apologie pour le suaire de Turin par deux scientifiques non croyants". André Cherpillod et Serge Mouraviev. - Ed. Myrmekia Paris-Moscou - (1998) p 20.

² "Le témoin secret de la résurrection". Robert Babinet (2001) p. 233.

région de Constantinople, entre le X^{ème} et le XII^{ème} siècle inclus, que notre faussaire aurait pu fabriquer ce faux. Il avait alors, pour s'inspirer, l'iconographie religieuse du I^{er} au XII^{ème} siècle inclus. En réalité, ces recherches se resserrent entre le V^{ème} et le XII^{ème} siècle, puisqu'on ne connaît pas de représentation de la crucifixion du Christ avant le V^{ème} siècle. Constantin avait interdit ce supplice en 330. Sa vision, en 312, pendant laquelle il aurait vu dans le ciel une croix, et entendu une voix lui disant "*par ce signe tu vaincras*", influença peut-être l'iconographie religieuse du premier millénaire pour représenter une croix glorieuse. Avant le V^{ème} siècle, le Christ et la Croix sont représentés d'une manière symbolique. La première icône connue de la crucifixion date de 430 environ³. En 692, le concile *in Trullo* recommanda d'abandonner les représentations symboliques de la croix, au profit d'une représentation plus réaliste, et incita ainsi les artistes à représenter le Christ en croix⁴. Ceci était dans la continuité des deux conciles précédents, en réaction contre le monophysisme, hérésie qui absorbait la nature humaine du Christ dans sa nature divine.

Le fait de représenter le Christ en croix mettait l'accent sur la réalité du supplice. Cependant le Christ crucifié n'était pas *souffrant* mais *triomphant* (Christus triumphans). Il n'était pas pendu sur le bois de la croix, mais les bras tendus à l'horizontale, la tête relevée, les yeux le plus souvent ouverts nous regardant, le buste altier, le visage impassible, les jambes parallèles fixées sur la croix par deux clous. Pas de couronne d'épines, mais parfois un diadème royal. Il n'était jamais représenté nu⁵ (sauf sur le Codex Pray). Il portait soit une longue tunique sans manche (colobium) ou avec manches (dalmatique), ou un linge noué autour des hanches (perizonium). Enfin, le corps n'était pas sanguinolent. Au X^{ème} siècle, une autre figuration du Christ en croix se fait jour : le Christ résigné (Christus patiens), surtout en Orient, peut-être sous l'influence des premiers martyrs russes, saint Boris et saint Gleb. Le Christ n'est pas pendu sur le bois de la croix, ses jambes sont droites et parallèles, fixées par deux clous dans les pieds, mais il penche la tête et ferme les yeux. Cependant ce n'est pas un Christ mort.

³ Ivoire (420) Londres, British Museum ; panneau en bois (430) Rome, Santa Sabina

⁴ "Pour décoder un tableau religieux". Eliane et Régis Burnet (2006) : pp. 75 – 86 - Ed. Cerf

⁵ "L'Art en croix" - Jacques de Landsberg - Ed. La renaissance du livre.

La présente étude a été réalisée à l'aide d'un ordinateur et du moteur de recherche "Google" avec les mots suivants : *croix, crucifixion, Christ roman, colobium, dalmatique, perizonium, portement, mise au tombeau* etc... La recherche peut se compléter avec les mêmes mots en anglais, en allemand, en italien, en russe... 172 images ont été obtenues, du I^{er} au XII^{ème} siècle inclus. N'ont été sélectionnées que les images dont on connaissait le lieu d'origine et l'époque de réalisation :

Siècle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nbre	1	0	1	3	3	1	2	10	14	25	31	81

Quatre caractéristiques ont été retenues :

- 1 coiffure (nimbe cruciforme, diadème, tête nue, couronne d'épines, casque d'épines) ;
- 2 emplacement des clous dans la main (poignet ou paume) ;
- 3 habillement (subligaculum, colobium, perizonium, dalmatique) ou nu.
- 4 portement de croix (sur l'épaule ou le dos);

Ces 4 détails iconographiques ont été comparés à ceux du linceul de Turin :

Caractéristiques		Peintures du 5 ^{ème} au 12 ^{ème} siècle inclus	Linceul de Turin
1- Coiffure	Nimbe	62% (100/167)	NON
	Diadème	10% (18/167)	NON
	Tête nue	22% (38/167)	NON
	Couronne d'épines	<1% (1/167)	NON
	Casque d'épines	0% (0/167)	OUI
2- Main	Poignet	0% (0/172)	OUI
	Paume	100% (172/172)	NON
3- Habillement	Subligaculum	~1% (2/170)	NON
	Perizonium	78% (133/170)	NON
	Dalmatique	13% (22/170)	NON
	Colobium	9% (15/170)	NON
	Nu	0% (0/170)	OUI
4- Portement	Epaule	100% (6/6)	NON
	Dos	0% (0/6)	OUI

Les figures 1 et 2 illustrent la comparaison entre la représentation du Christ crucifié dans l'iconographie religieuse et sur le Linceul de Turin.

Le XIII^{ème} siècle voit apparaître une iconographie du Christ crucifié complètement différente de ce qui a été représenté jusqu'alors. Il s'agit du Christ souffrant, "Christus dolens". La souffrance n'est pas seulement une marque d'humanité, mais c'est le moyen par lequel le Christ sauve les

hommes. Certainement, on retrouve là l'influence de saint François d'Assise. En effet, le Christ lui apparaît sur le mont Alverne sous la forme d'un Séraphin, et, de ses plaies, jaillissent des rayons qui viennent creuser des blessures dans la chair du saint. Le Christ apparaît pendu au bois de la croix, les jambes ne sont pas parallèles mais s'entrecroisent, fixées par un seul clou. Le sang coule des différentes plaies. La tête est penchée. Les yeux sont fermés. Peut être cette représentation d'un Christ souffrant (Christus dolens) a-t-elle permis au propriétaire du Linceul (la famille de Vergy) de le montrer aux chrétiens (ostension) en 1357, date à laquelle, depuis un siècle, on priait devant la représentation d'un Christ souffrant. Ce linceul devenait alors crédible, en accord avec la théologie, ce qui n'était pas le cas avant le XIII^{ème} siècle. Maintenant, si on analyse plus de 300 représentations du Christ crucifié, entre le XIII^{ème} et le XVI^{ème} siècle (recherchées sur Internet comme précédemment), on peut remarquer que les 4 caractéristiques de l'homme crucifié du Linceul de Turin (casque d'épines, clous dans le poignet, corps nu et portement du patibulum dans le dos) n'ont pas influencé l'art sacré. Seulement 3% représentent la tête du Christ avec un casque d'épines, 1% avec les clous dans le poignet, 2% représentent le Christ nu (surtout en Toscane au XV^{ème} siècle), et 0% portant le patibulum.

Notre faussaire, pour être crédible, n'aurait pas peint l'image d'un crucifié comme il est représenté sur le Linceul de Turin. Environ 900 ans après l'interdiction de la crucifixion par l'empereur Constantin, on avait complètement oublié comment, techniquement, on crucifiait un condamné. De plus, l'Eglise, très soucieuse d'enseigner la vraie Foi, n'aurait pas permis de fabriquer ou d'exposer une telle icône, qui n'était pas conforme à la théologie du Moyen-Âge. En tenant compte des 4 caractéristiques ci-dessus, le Linceul nous montre une image d'un crucifié tout à fait originale. Un faussaire qui l'aurait ainsi représenté aurait fait preuve d'une imagination et d'une clairvoyance extralucide, décrivant une crucifixion dont personne ne savait plus comment, techniquement, ce supplice était infligé à un homme. En conclusion, en tenant compte de ces 4 caractéristiques, ce faussaire n'a donc pas pu exister.

Méditation

"Je vénère ce visage tel que je le vois". Comme le résultat d'une authentique transfiguration. Sortant des ténèbres, mais révélé par la lumière du

photographe, ce visage nous montre un **réel voilé**⁶, "*le vrai Visage de l'Invisible*"⁷ peut être ?

Un visage humain quelconque, défiguré, souffrant, d'un homme bien sûr, mais surtout d'un humain, celui de ma sœur, de mon frère que le Seigneur a placé sur mon chemin.

Ce visage ressemble au Visage du Christ souffrant : **Christus dolens**.

Une **paix** étrange émane de ce Visage.

Alors je m'interroge.

Je pense à celle ou à celui qui a pleinement accepté sa souffrance, au malade qui va mourir, à celui qu'on a torturé et qui n'a pas parlé, aux martyrs qui sont morts pour leur foi.

Ce visage me rappelle celui du Christ résigné : **Christus patiens**.

Mais ce qui me frappe par-dessus tout c'est son **silence**.

Car c'est dans ce silence que l'espoir réside en plénitude.

Le grand silence, silence de la mort certes, mais pas n'importe quelle mort, une mort pleine d'espérance.

Une phrase de Jean Giraudoux me vient alors à l'esprit :

*"Comment cela s'appelle-t-il, quand le jour se lève, comme aujourd'hui, et que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire, et que tout est perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entre-tuent, mais que les coupables agonisent dans un coin du jour qui se lève ? - Cela a un très beau nom. Cela s'appelle **l'aurore**".*

La mort, fin d'une vie, fin de la vie préfigurant la fin du 7^{ème} jour, fin d'une création, mais qui en même temps annonce l'aurore, l'apparition d'une nouvelle création, le monde nouveau du 8^{ème} jour, la venue du temps messianique : **le jour de Pâques**, premier jour de la semaine.

Je pressens, à travers ce visage, celui du Christ triomphant qui va bientôt surgir : **Christus triumphans** comme l'évoque le psalmiste (Ps 56) :

Eveille-toi, ma Gloire !
Eveillez-vous, harpe, cithare,
que j'éveille **l'aurore** !

Jacques Bara

⁶ "Le réel voilé" - Bernard d'Espagnat – Fayard.

⁷ Paroles de Dominique Ponnaud – Voir son exposé sur "Le vrai Visage de l'Invisible" dans le présent *Cahier*.

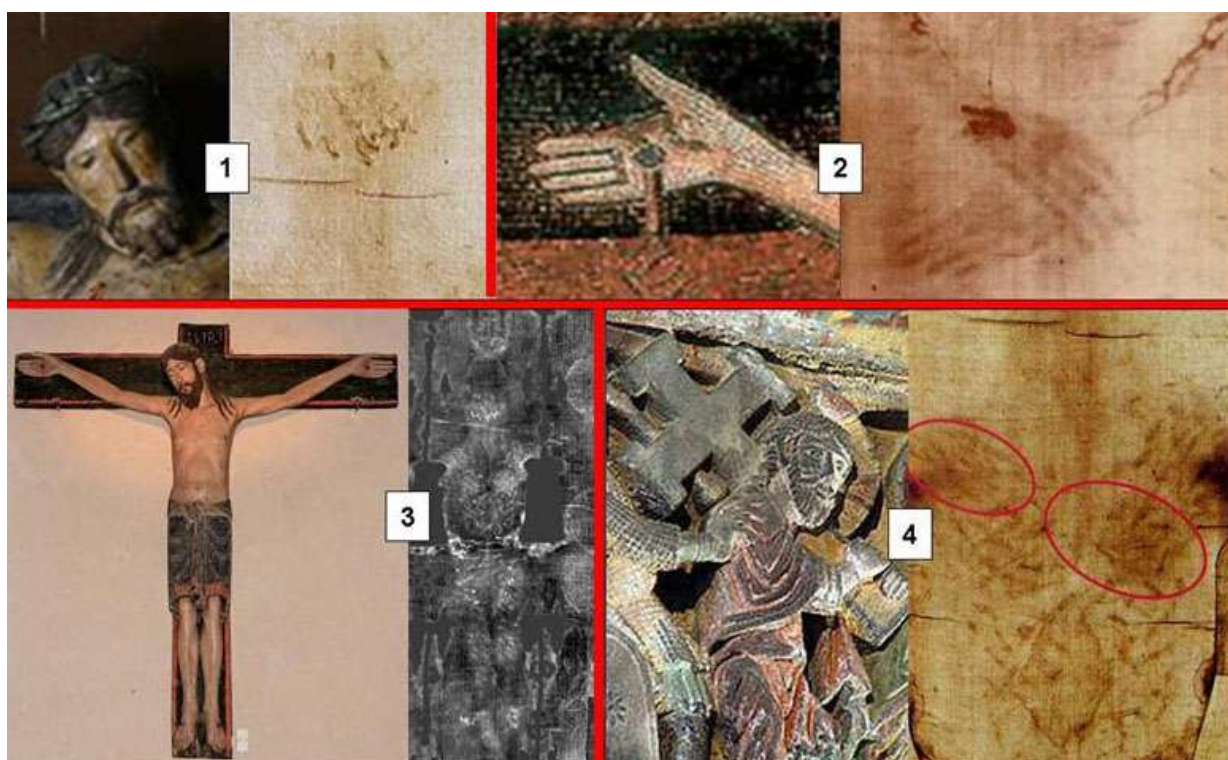


Figure 1

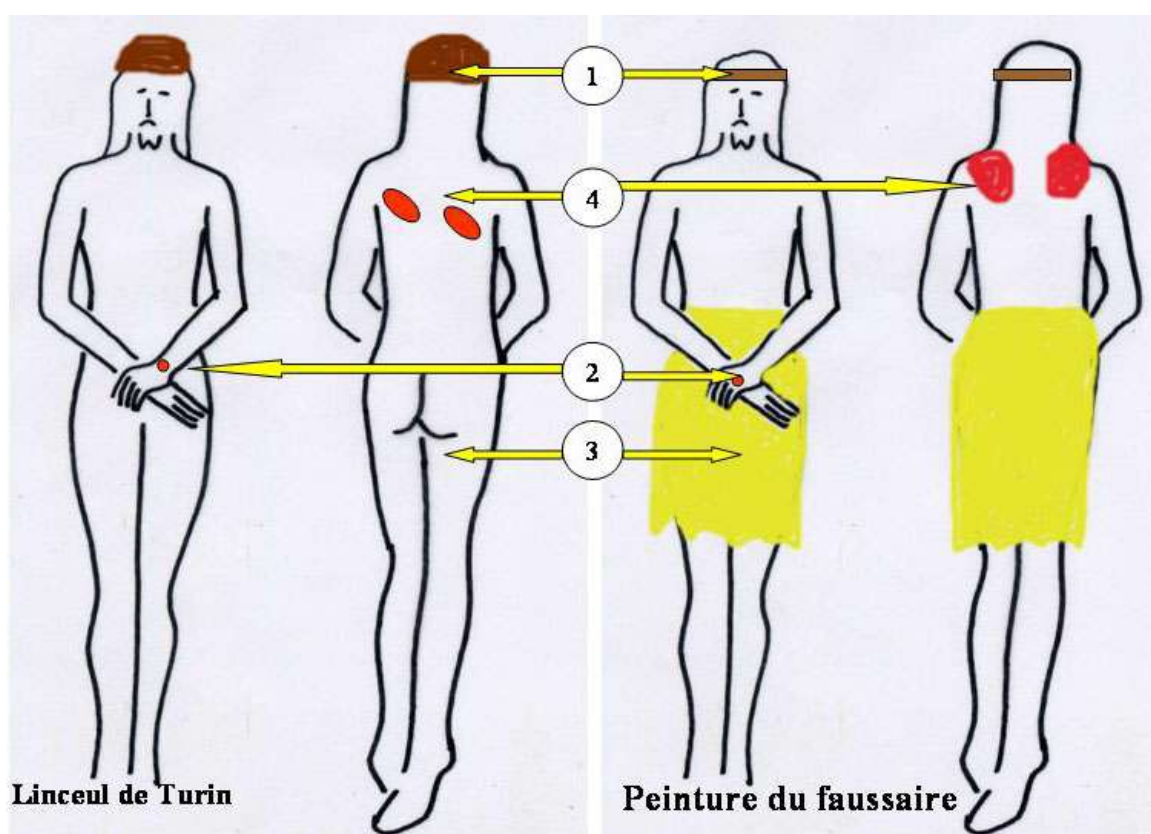


Figure 2

Le mystère du Linceul : photographie et tridimensionnalité

par Aldo Guerreschi

Aldo Guerreschi, l'un des photographes turinois du Linceul, avait déjà montré¹ que les grandes taches d'eau du Linceul ne proviennent pas de l'incendie de Chambéry (en 1532). Il présente ici ses expériences personnelles de photographe, notamment sa découverte d'un autre aspect de la tridimensionnalité.

On peut affirmer avec certitude que le Suaire de Turin est connu universellement, non seulement sous son aspect religieux et spirituel, mais plus encore sous son aspect scientifique. Ce n'est pas par hasard que ce linge mortuaire, qui est un document historique, est le plus étudié au monde. Pourquoi tant d'intérêt pour un sujet aussi étrange ?

Il est vrai que la tradition décrit cet objet comme étant le drap qui a enveloppé le corps du Christ après sa mort, en acquérant son empreinte, linge qui, de ce fait, pourrait n'intéresser que les croyants.

Mais il est vrai aussi que la formation, inexplicable et mystérieuse, de l'empreinte qui y apparaît a déchaîné, dans le monde scientifique, la recherche d'une réponse.

En essayant d'éviter des explications hâtives, qui parfois soulignent des acharnements de parti pris, je voudrais présenter ici, de la manière la plus objective et la plus claire possible, en me basant aussi sur mon expérience personnelle directe : ce qu'est cette empreinte ; comment elle se présente ; et quelles sont ses caractéristiques. De façon à permettre à chacun d'en tirer sa propre opinion personnelle, ce qui est bien, au total, la chose la plus importante.

1 - L'image est très ténue

Pour commencer, cette image est très connue par les différentes publications, mais les reproductions photographiques en sont pratiquement toujours très sombres et parfois très contrastées, pour faire ressortir l'image et la rendre plus visible, alors que, dans la réalité, elle est très différente.

Une première étrangeté réside, en effet, dans le fait que cette empreinte est très ténue, et, contrairement à ce que beaucoup pourraient penser,

¹ notamment au Symposium de Paris, en 2002 - cf. MNTV n° 26 ; voir aussi MNTV n° 28.

plus on s'éloigne du Linceul et mieux on identifie l'image ; plus on se rapproche et moins on la distingue, ce qui est bien connu.

En effet, les ostensions, en dehors du fait qu'elles sont les seules et rares occasions de voir le Suaire directement, ont toujours présenté l'objet à une distance d'au moins 3 - 4 m.

Par les circonstances étranges de la vie, mon métier de photographe m'a donné la chance, il y a bien des années, de fréquenter Giuseppe Enrie qui avait fait les photographies de 1931, et d'imprimer pour lui, jusqu'à sa mort, les "gigantographies" de ses plaques ; puis de continuer cette activité pendant des décennies, en m'imaginant, avec présomption, connaître parfaitement l'image dans toutes ses caractéristiques, y compris son intensité.

Mais quand, en 1997, deux jours après l'incendie désastreux de la chapelle Guarini, dans la cathédrale de Turin, j'ai été appelé à suivre photographiquement l'ouverture du reliquaire et le déroulement de la toile sur une grande table, dans le but de pouvoir contrôler et vérifier les éventuels dommages qu'elle pouvait avoir subis, je me suis trouvé en contact direct et rapproché avec la relique pendant une journée entière, et, là, mon opinion a totalement changé.

L'empreinte, en effet, était bien présente, mais beaucoup plus faible et impalpable que je me l'étais toujours imaginé. Elle est presque imperceptible.

Pour mettre cela en évidence, je vous invite à reconnaître quelle est la zone du corps sur cette photographie (fig.1) que j'ai pu prendre à cette occasion, à environ 30 cm de distance.

Je pense que peu de gens réussiront à donner la réponse. Il s'agit pourtant de la partie la plus importante et aussi la plus évidente de tout le corps : le Visage. C'est seulement si je contraste et renforce l'image (fig. 2), que je peux la reconnaître. Il en est de même pour tout le corps. Je crois donc pouvoir dire que, pendant les siècles passés, on a vénéré le Suaire davantage avec les yeux de la foi que pour ce qu'on pouvait vraiment y voir.

2 - Les photos de 1898 et 1931

Après cette importante précision, nous pouvons bien imaginer la stupeur de Secondo Pia quand, en 1898, il photographia le Suaire pour la première fois ; celui-ci était alors placé au dessus de l'autel. En

regardant ses plaques négatives après le développement, Pia découvrit que le corps apparaissait, incroyablement visible, c'est-à-dire réellement en positif, comme on aurait pu le voir au moment de sa sépulture. En conséquence, l'empreinte sur le drap devait être considérée comme un négatif.

Si le fait d'observer le négatif d'une photographie ordinaire, avec l'inversion des teintes, ne provoque normalement aucune émotion, en regardant le négatif sindonique, on découvre par contre son réel et déconcertant contenu.

Il a fallu attendre 1931 pour que Giuseppe Enrie, dont je vous ai déjà parlé, ait la possibilité, avec une technologie plus moderne, de photographier pour la deuxième fois le Linceul, en validant ce que Pia avait découvert.

L'examen très attentif de cette photographie révèle, encore aujourd'hui, des particularités anatomiques si précises et importantes que seule la science médicale moderne est capable de reconnaître et de confirmer la pathologie de l'Homme du Linceul, en *rigor mortis*, frappé, flagellé, cloué et mort sur une croix.

Mais la photographie la plus belle qu'Enrie ait révélée, c'est celle du Visage, aujourd'hui toujours inégalée (voir au dos du présent *Cahier*).

3 - L'origine de l'empreinte

C'est à partir de cette date qu'ont débuté les études modernes², dans cette nouvelle discipline qui sera nommée "sindonologie"; et c'est au même moment qu'ont commencé les disputes sur l'origine de l'empreinte. Est-ce que cela pourrait être une peinture ? Est-ce qu'il pourrait s'agir d'une empreinte laissée par contact avec le corps, alors qu'aucun cadavre n'a jamais laissé de traces de ce genre ?

Concernant la première hypothèse, soutenue par ceux qui croient qu'il s'agit d'un faux criard, il suffit d'inverser les valeurs pour montrer l'impossibilité de peindre une figure parfaite, en négatif, qui puisse soutenir la comparaison avec celle du Linceul. Regardons seulement quelques-unes des nombreuses copies picturales exécutées au cours des siècles passés³, ainsi que celle exécutée par Luigi Garlaschelli en septembre 2009, avec beaucoup de tapage médiatique.

² notamment les travaux du docteur Barbet, à partir de 1932.

³ comme celle attribuée à Dürer (1516 - Liepzig), ou celle de G.B. della Rovere (1641).

Regardons également quelques tentatives pour reproduire l'empreinte par contact, effectuées par des chercheurs différents et avec les techniques les plus variées⁴. Parmi elles, celle du français di Costanzo (2005), et la dernière de Garlaschelli (également en 2009). Aucune ne soutient la comparaison, même simplement visuelle, avec le Visage de l'Homme du Suaire. Alors, qu'est-ce que c'est ?

En 1978, un groupe de chercheurs américains, le STURP⁵, obtint la permission d'examiner pour la première fois scientifiquement le Suaire, avec plusieurs tonnes d'équipements sophistiqués. Leur verdict sera celui-ci : l'image est formée par l'altération des fibres superficielles du lin, due à l'oxydation et à la déshydratation, par des causes inconnues.

4 - La tridimensionnalité

Mais en plus, les intensités relatives de l'image sont inversement proportionnelles à la distance corps-drap.

Pour faire comprendre de manière simple ce phénomène, regardons le schéma d'un nez vu par le haut, avec une toile appuyée dessus. Le point de contact est unique, et il laisse normalement une seule trace sur le tissu. Par contre, sur le Suaire, différentes intensités sont aussi présentes à proximité, là où il n'y a aucun contact direct : elles diminuent au fur et à mesure qu'augmente la distance corps-drap. Il faut noter que la couleur des fibres est unique et que l'effet visuel dépend de la concentration des fibres colorées. Si le nombre de fibres colorées par cm² est grand, cela entraîne une sensation de grande intensité ; le maximum d'intensité se trouve aux zones de contact direct, tandis que le minimum d'intensité correspond aux zones éloignées, et elle s'évanouit pour une distance corps-drap supérieure à 3-4 cm.

On peut dire que le mystère du Suaire réside dans ces 3-4 cm de distance entre le corps et le drap.

Tout ceci met en évidence une autre et encore plus surprenante particularité : cette image comporte une source de renseignements sur le relief de ce corps humain. L'utilisation de ces indications a permis la réalisation d'images tridimensionnelles⁶, avec des techniques différentes, simplement en traitant ces valeurs comme une base de données moderne.

⁴ comme celles de Moroni, Mattingly, Joe Nickel, Delfino Pesce...

⁵ Shroud of Turin Research Project.

⁶ Voir MNTV N° 36.

Cette particularité avait déjà été soulignée par un Français, Gabriel Quidor, qui, vers 1913, réalisa un relief du Visage, à partir des photographies de Seconda Pia. Mais c'est Paul Gastineau, à la demande d'Antoine Legrand, qui obtiendra, en 1974, la démonstration la plus évidente de cette caractéristique, en soumettant la photographie d'Enrie à un appareil de son invention : en mesurant la réflexion d'une lumière concentrée et projetée, il a relevé l'intensité relative en chaque point de la photographie du Visage (fig. 3) ; puis en transmettant les données à une pointe qui gravait plus ou moins profondément un matériau mou (fig. 4), il réalisa le premier vrai relief de l'Homme du Suaire (fig. 5). Les américains Eric Jumper et John Jackson obtinrent eux aussi, mais en 1976, un relief du Visage (fig. 6), puis du corps entier, avec un appareil nommé VP8. Et, en 1978, l'italien Giovanni Tamburelli, obtint un autre résultat, par traitement informatique (fig.7) ; de plus, en traitant ces données avec un filtre spécial, il réussit à "nettoyer" les coups subis par ce Visage, et à reconstruire ainsi le Visage initial de l'Homme du Suaire (fig.8).

Pour ma part également, en 1998, en utilisant une technique photographique spéciale, nommée "photo-relief"⁷, j'ai réussi à obtenir quelques résultats inattendus. La fig. 9 montre cet effet de quasi-relief pour le Visage. Mais une photo ordinaire est, par nature bidimensionnelle et ne peut pas devenir tridimensionnelle. Cette particularité n'apparaît sur aucune autre photo que celle du Suaire, comme on peut le voir sur les figures 10 : cette jeune fille (ma fille) tient dans ses mains (fig. 10 a) une photographie du Visage sindonique (le positif) ; l'application de cette méthode de photo-relief (fig. 10 b) fait apparaître le Visage du Suaire en relief ; mais aucun relief n'apparaît pour le visage de la jeune fille. J'ai également soumis cette disposition au VP8, avec le même résultat : l'effet tridimensionnel n'est vérifiable que sur la partie sindonique et pas du tout sur la figure humaine.

Il est alors intéressant, sur les photos-relief du corps entier (fig. 11), de remarquer quelques particularités :

- un thorax en position d'asphyxie,
- les mains bien évidentes,
- un genou plus en avant que l'autre,

⁷ décalage de 0,5 à 1 cm de deux transparents superposés, l'un du positif, l'autre du négatif (voir MNTV n° 24).

- une chevelure tombant sur les épaules,
- les jambes visiblement fléchies,
- mais surtout les fesses non aplaties ; le corps est déhanché, conséquence d'une longue immobilité due au clouage à la croix, et l'image confirme la rigidité prématurée de ce corps.

5 – Conclusions

Que peut-on tirer de toutes ces considérations ?

Si on réalise que, même aujourd'hui, avec toute les techniques dont on dispose maintenant, on n'arrive pas encore à comprendre comment cette empreinte a pu se former sur ce Linceul, en tenant compte de toutes les caractéristiques particulières de cette image (négatif photographique, tridimensionnalité), sans parler des autres disciplines scientifiques (aspects anatomiques, ...), on se trouve totalement désarmé devant cet objet. Le mystère n'est pas encore résolu !

L'unique hypothèse théorique que la science a exprimé est que seule une émission venant de l'intérieur du corps, mais de puissance et de durée inconnues, pourrait rendre compte de cette empreinte.

Vous comprendrez bien que cette hypothèse pourrait avoir un nom, mais la science ne peut pas prononcer ce nom, qui va au-delà de ses compétences, car c'est un mot de foi.

Beaucoup de recherches, beaucoup d'hypothèses, beaucoup d'expérimentations, mais aucune réponse définitive.

"Et vous, qui dites-vous que je suis ?"

Le Pape Jean Paul II avait, non sans raison, affirmé que ce Linceul constituait *"un défi à l'intelligence humaine"*. Pour le moment, il paraît difficile de penser à cette image comme à un faux, mais plutôt comme à quelque chose de miraculeux. Et son appellation d'image "acheropita" (déformation du mot acheiropoïète), c'est-à-dire *"non faite de main d'homme"* peut toujours être mentionnée.

À la lumière de tout ceci, on peut conclure que le Linceul reste un mystère, qu'il peut suggérer quelques réflexions à chacun de nous, croyants ou non, et que l'on peut trouver une réponse personnelle, en tout liberté, seulement à l'intérieur de son propre cœur.

Aldo Guerreschi



Fig.1 Intensité réelle (Visage)

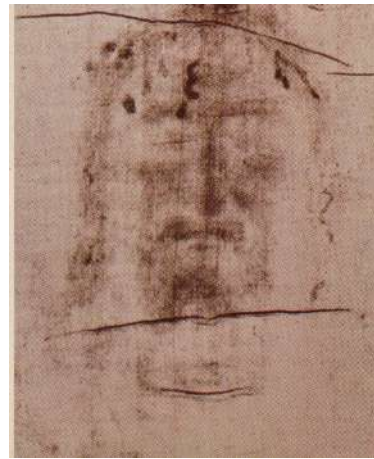


Fig. 2 - Contraste augmenté

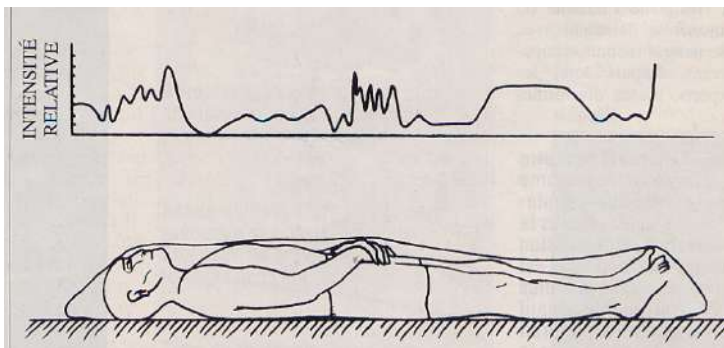


Fig. 3 - Mesure de l'intensité en chaque point

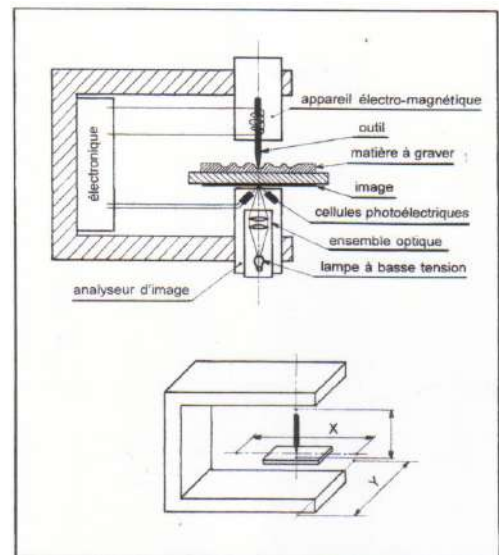


Fig. 4 - Machine à graver de Gastineau



Fig. 5 - Relief de Gastineau (1974)

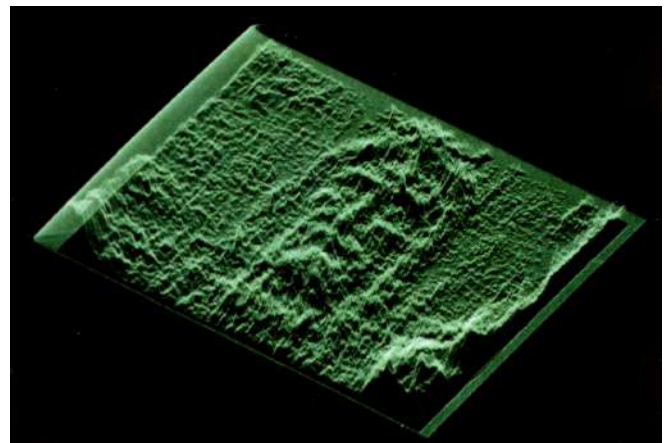


Fig. 6 - Nasa (1976)

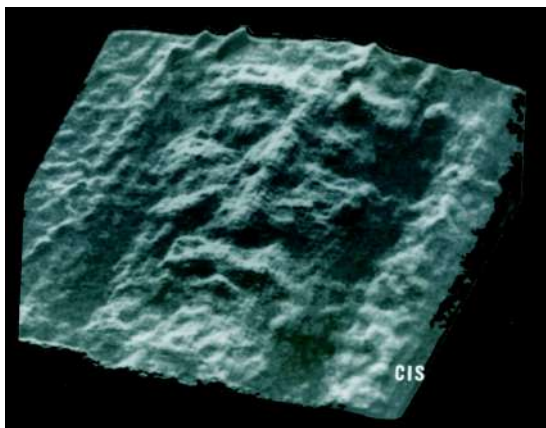


Fig. 7 - G. Tamburelli (1978)



Fig. 8 - Après suppression des blessures



Fig. 9 - A. Guerreschi (1998)



Fig. 10 a



Fig. 10 b



Fig 11 - Photo-relief du corps entier

Nouvelles similitudes entre le Linceul de Turin et le Codex Pray

par Thierry Castex

Ingénieur géophysicien, spécialiste en traitement d'images sismiques, Thierry Castex présente ici les derniers résultats obtenus sur le Linceul, grâce aux nouvelles possibilités de cette méthode ; en particulier une comparaison entre les plis observés et ceux visibles sur le Codex Pray¹ ; ces travaux ont été élaborés en collaboration avec Eric de Bazelaire et Marcel Alonso².

1 - Méthode de traitement d'image

Nous avons utilisé notre expérience en imagerie sismique, pour mettre au point un traitement d'image adapté aux photographies numériques du Linceul de Turin. Sans rentrer dans les détails des processus mathématiques de traitement, nous pouvons dire que notre méthode se résume en cinq étapes :

- conversion des photographies du Linceul en images sismiques, par changement de format ;
- filtrage des chevrons et de la trame du tissu, par des opérations de type Fourier³ ; les chevrons et la trame sont ainsi *séparés* du reste de l'image, pour pouvoir mieux les enlever ;
- correction des différences de luminosité entre les fils de lin, en réalisant une égalisation dynamique qui a pour effet de filtrer les bandes et les stries, verticales et horizontales ;
- dé-convolution spatiale, pour amplifier les détails fins de l'image ;
- transformation de l'image sismique en photographie.

Des images assez étonnantes sont alors obtenues, débarrassées des rayures et corrigées des faibles luminosités (fig. 1).

2 - Nouvelles interprétations de l'image du dos et de la face du Linceul

En observant de près l'image dorsale une fois traitée, une anomalie apparaît : la distance entre la taille et les mollets est trop grande par rapport aux dimensions elles-mêmes des jambes et du tronc (fig. 2).

¹ Ce manuscrit, daté de 1192 à 1195 (grâce aux témoignages historiques qu'il comporte), est conservé à la B. N. de Budapest. Découvert vers 1770 par le jésuite G. Pray, il comporte 172 folios contenant les plus anciens textes écrits en hongrois.

² Eric de Bazelaire (décédé en 2008) a présenté ses travaux en mai 2006 au CIELT.

³ Nota MNTV : géomètre et mathématicien français (1768-1830).

De plus, on aperçoit une bande grise, très légèrement inclinée de gauche à droite, qui ne contient pas d'image ni de coups de fouet. Au-dessus et en dessous de cette bande, on voit nettement le début et la fin du fessier, avec une partie de l'image qui s'est dédoublée. Pour nous rendre compte de ce que devrait être l'image normale du corps, nous avons enlevé la bande sans image et les deux parties dédoublées en bordure de cette bande. Nous avons alors obtenu des dimensions géométriques correspondant à un corps humain normal, aux jambes repliées (fig. 3). **Il semble donc que le drap ait été replié sous le fessier**, avec un objet à l'intérieur (qui a pu servir à recueillir les humeurs du corps) ; cet objet, qui a dû être enlevé ultérieurement, était donc en place au moment de la formation de l'image.

Si maintenant nous comparons l'image de la face avec celle du dos après raccourcissement (fig. 4), nous voyons que les jambes apparaissent nettement plus courtes sur le dos que sur la face. Cela s'explique simplement par le fait que les jambes sont pliées, car le corps est resté en rigidité cadavérique. Le linceul était donc à plat sur la pierre du tombeau, tandis que, sur la partie ventrale, le tissu suivait les contours du corps (voir schéma de la fig. 4).

On peut en déduire que l'image n'a dû se former que partiellement au contact du corps, car elle comporte une projection perpendiculaire au plan du tissu, même quand il est éloigné du corps, comme par exemple sous les jambes. Autrement dit, l'image sous les jambes pliées n'a pu se faire que par projection ou radiation, puisqu'à cet endroit il n'y a pas de contact entre le corps et le tissu. Cette observation de l'image sous les genoux, formée à distance, est en contradiction avec la thèse de sa formation par les liquides corporels (ou par "vaporographie"), hypothèse qui suppose que le tissu était en contact direct avec le corps. On voit mal comment des vapeurs d'ammoniac, émises par le corps, iraient former une image à 40 cm de distance ; surtout qu'il est dit par ailleurs qu'aucune trace de décomposition n'a été trouvée sur le Linceul, le corps ayant séjourné moins de 40 h dans le tissu.

A partir des différences de longueurs observées entre les faces ventrale et dorsale, on peut en déduire l'angle α de pliage des jambes, et donc la taille du corps : après suppression du déroulé de genou (qui le rallonge artificiellement), on obtient un angle de $40^\circ \pm 2^\circ$, et une longueur du

corps de 1,80m +/- 5cm. Cela correspond à un homme de stature assez importante.

Par ailleurs (voir schéma de la fig. 4), l'image dorsale montre quatre surfaces de contact avec le tissu :

- la tête, peut-être en appui sur une protection, puisqu'il n'y a pas d'image entre les deux côtés de la tête, et que les cheveux du côté dorsal ne sont pas déformés (fig. 5) ;
- les deux omoplates ;
- le fessier, en appui sur le pli mentionné plus haut avec son objet occultant, d'où l'absence d'image à l'intérieur ;
- le pied droit et le talon gauche.

3 - Comparaison des images du Linceul de Turin et du Codex Pray

Les folios 27 et 28 de ce manuscrit hongrois, daté de 1195 au plus tard, représentent des scènes de la Passion. Le folio 27 représente la descente de croix, avec la Vierge Marie qui soutient la tête du Christ (voir ci-après). Sur la page 1 du folio 28, se trouvent deux miniatures associées (fig. 6) :

- la miniature du haut représente la mise au tombeau, avec trois personnages (Nicodème, Joseph d'Arimathie et Jean), dont l'un verse les aromates. On remarque un pli sous la tête du Christ et le pli sous le fessier mentionné plus haut sur le Linceul. Par ailleurs, le Christ a les mains croisées dans le même sens que l'Homme du Linceul ; et Il n'a que quatre doigts à chaque main (les pouces sont absents), comme on le voit également sur le Linceul. Une tâche rouge, visible au-dessus du sourcil droit, se trouve au **même emplacement que sur le Linceul. Le Christ est barbu, avec des cheveux** longs, et on aperçoit ses pectoraux avec des traces linéaires, comme on peut les voir sur le Linceul ;
- la miniature du bas représente la visite au tombeau vide, par les trois Marie (Marie-Madeleine, Marie-Jacobé et Marie-Salomé, selon Mc 16, 1). On y voit la schématisation des chevrons du tissu, et surtout, sur les deux côtés des "linges affaissés", les fameux quatre trous en forme de L qui sont également sur le Linceul de Turin (voir le détail de ces trous dans l'exposé sur "Les Fondamentaux").

A partir de ces éléments, on peut donc fortement penser que le dessinateur a réalisé ses miniatures en voyant directement le Linceul, de très près.

Comparaison des plis

Mais la comparaison ne s'arrête pas là. En plus des trous dessinés en forme de L, et de la représentation des chevrons du tissu par des lignes en zigzag, on voit nettement trois plis sur le Codex Pray (fig. 6) :

- le **premier pli** se trouve également sous le fessier et pourrait effectivement avoir servi à envelopper un linge, peut-être en coton, pour absorber les liquides corporels (comme une sorte d'alèse). Ainsi, le Codex Pray montrait déjà, en 1195, un pli sur le Linceul, presque invisible à l'œil nu et qui n'a pu être identifié que grâce au traitement d'image ci-dessus ! Curieusement, les quatre trous en équerre (en forme de L), visibles sur le Linceul, se situent au niveau de la bande sans image du fessier (fig. 7) ; la "hauteur" du L est égale, semble-t-il, à la largeur du pli : peut-il y avoir un lien entre ces quatre trous et le pli ? Seraient-ce les traces d'une sorte d'attache qui aurait servi à maintenir le pli agrafé⁴ ?
- le **deuxième pli** passe sous les talons pour venir recouvrir une partie du dessus des pieds, comme on peut le concevoir en regardant l'image de la face dorsale du Linceul ;
- et le **troisième pli**, au niveau de la tête, pourrait avoir enveloppé également un linge, peut être aussi en coton, pour absorber les saignements venant principalement du front. Cela expliquerait pourquoi on a trouvé des traces de coton sur le Linceul, sur lequel on ne voit pas d'image sur environ 20 cm, entre le devant et l'arrière du crâne. On peut imaginer que cette protection avait aussi pour but de maintenir la position des cheveux pour donner une allure normale à la silhouette.

4 - Image d'un pagne ?

Une autre similitude entre le Codex Pray et le Linceul de Turin semble apparaître après traitement d'image : sur le folio 27, le Christ est représenté (p. 1, en croix, p. 2 à la descente de la croix - fig. 8), avec un linge autour de la taille. S'agit-il d'un pagne, comme on peut en voir un

⁴ Nota MNTV : ces quatre trous sont cependant également présents sur la face ventrale du Linceul.

sur un coffret en ivoire datant des années 420 (fig. 9) ? En observant de près l'image ventrale du Linceul, on voit effectivement une zone sombre qui semble entourer un tissu⁵, juste sous le croisement des mains (fig. 10), et une zone sans trace de coups de fouets dans le dos, au niveau de la taille : les marques de flagellation auraient alors été occultées, à cet endroit précis, par la ceinture d'un pagne ne passant pas entre les jambes pour s'attacher à la ceinture dans le dos (en effet, l'image du fessier ne contient pas de bande de tissu au centre).

5 - Conclusions de cette étude

- 1 Après traitement, l'image du Linceul permet de découvrir des informations sur la position du corps qu'on ne soupçonnait pas, comme l'image du fessier qui est dédoublée, car le tissu a été replié.
- 2 Le pli sous le fessier est représenté sur le Codex Pray, daté d'avant 1195 ; mais il n'est pas le seul, car il existe deux autres plis, un sous la tête et un sur les pieds, dont on trouve également les marques sur le Linceul.
- 3 Sur le Codex Pray, le Christ est entouré, à la descente de croix, d'un tissu dont on semble retrouver la trace sur le Linceul. S'agit-il d'un pagne ?
- 4 Les jambes étant pliées (rigidité cadavérique), l'image dorsale n'a pu se faire que par projection, car la distance corps/tissu est trop grande, dans cette zone, pour que l'image se soit formée par diffusion de sécrétions (vaporographie).
- 5 L'image dorsale est une projection, tandis que l'image ventrale suit le déroulé du corps : elle ne peut donc avoir été faite ni avec un bas-relief, ni dans une chambre noire.
- 6 Le Codex Pray est une mine de renseignements. Le (ou les) dessinateur(s) a pu étudier le Linceul de très près au XII^{ème} siècle. Possédait-il des connaissances ou des documents qui ont disparu ? Ceci devrait encourager les historiens et les archivistes à faire des recherches dans les fonds documentaires médiévaux.

Thierry Castex

⁵ Nota MNTV : aucune marque n'apparaît cependant sur les négatifs d'A. Guerreschi montrant le relief.



Figure 1 - Image Enrié après traitement

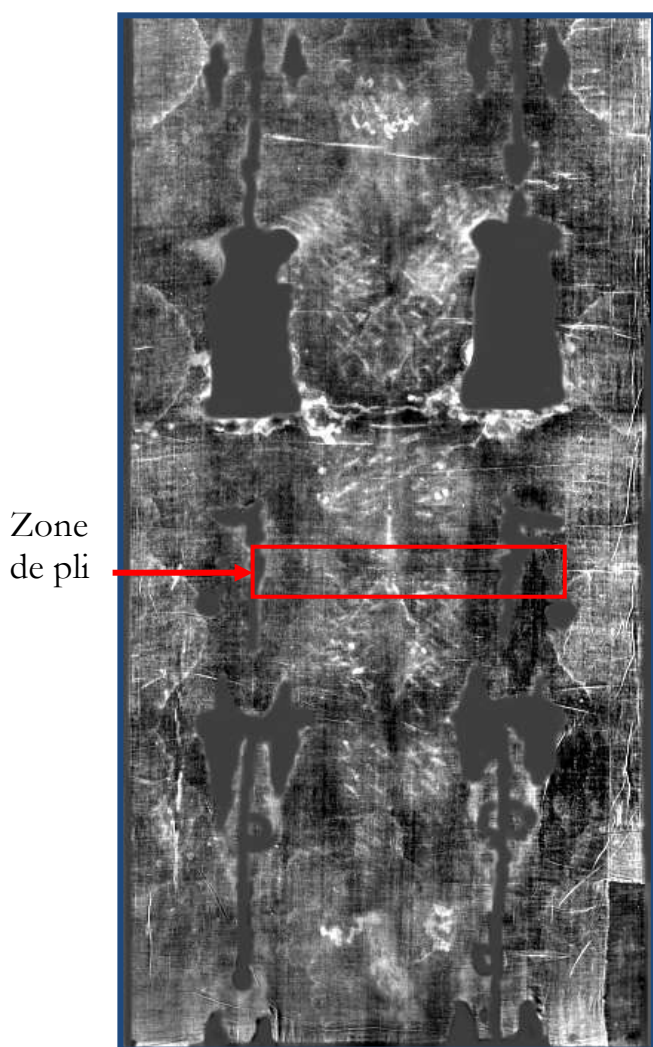


Fig. 2 - Distance trop grande
entre la taille et les mollets.



Fig. 3 - Distance normale.

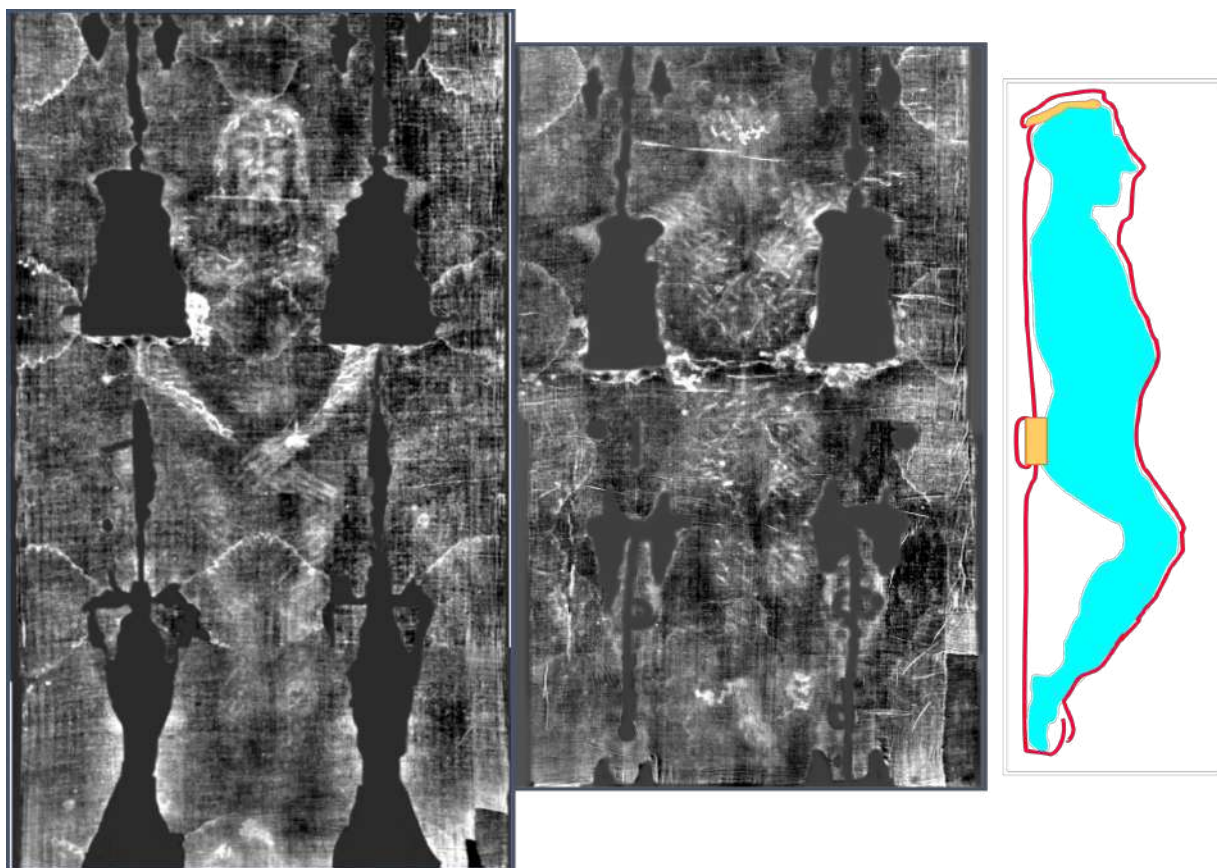


Fig. 4 - Comparaison face et dos - Schéma du positionnement du tissu.

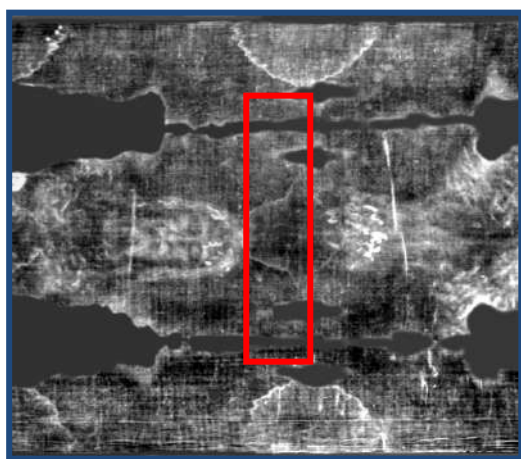


Fig. 5 – Protection de la tête.

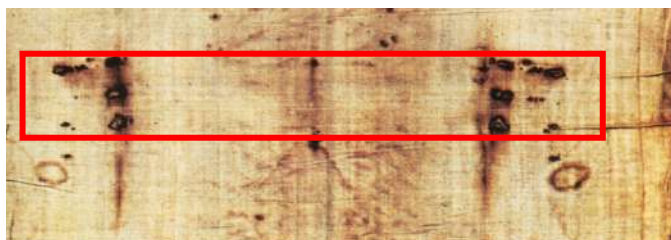


Fig. 7 - Trous du Linceul

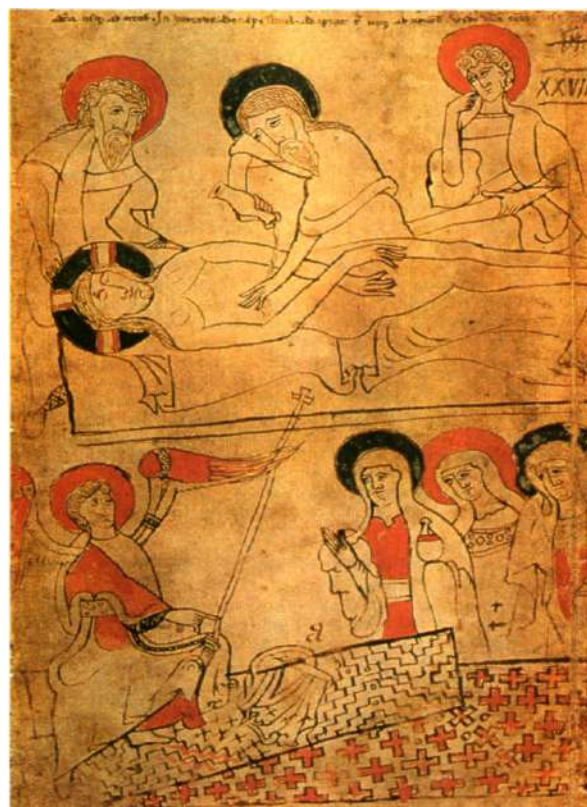


Fig. 6- Codex Pray (folio 28)



Fig. 8 - Codex Pray folio 27 p. 2.

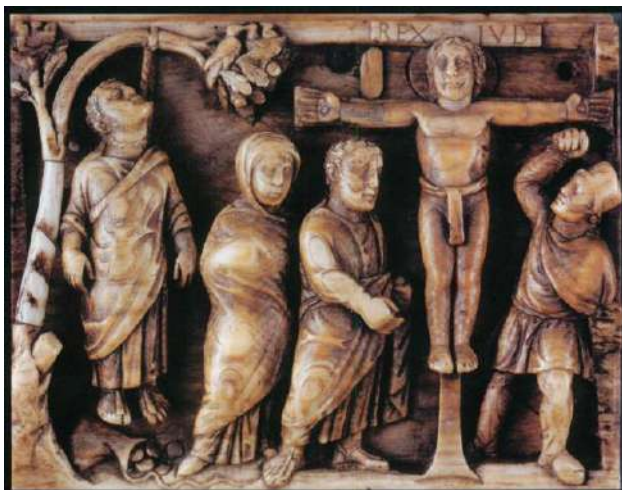


Fig. 9 - Ivoire V^{ème} siècle

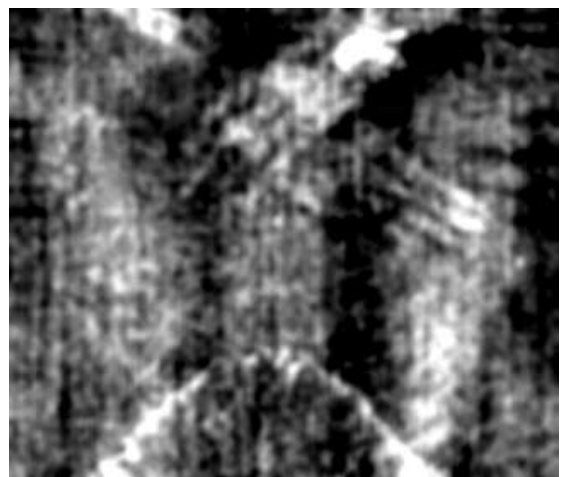


Fig. 10 - Image Linceul traitée.

La formation de l'image est-elle miraculeuse ?

par Claude Gavach

Claude Gavach, docteur d'État en chimie physique, est directeur de recherches honoraire au CNRS. Avec le Père J.B. Rinaudo¹, il vient de publier un livre sur le Linceul².

Parmi les réponses avancées pour expliquer la formation de l'image sur le Linceul, aucune ne fait l'unanimité. Le débat se poursuit, et, débordant du champ de l'investigation scientifique, il rejoint celui de la foi, puisque le miracle est quelquefois invoqué.

La thèse d'une peinture médiévale

Pour les négateurs de l'authenticité du linceul de Turin, l'image ne serait qu'une peinture réalisée au XIV^e siècle, par un artiste faussaire surdoué mais anonyme qui, d'après le mémoire de Pierre d'Arcis, aurait avoué en être l'auteur³. Cette thèse a été approuvée par Walter McCrone, un expert en microscopie sous lumière polarisée. Elle semblait avoir été définitivement confirmée par la conclusion de la datation au carbone 14, réalisée en 1988. D'après cette tentative de datation, le lin du Linceul aurait été récolté entre 1260 et 1390.

Aujourd'hui, des esprits rationnels et informés refusent d'adhérer à cette thèse. Leur opposition s'appuie sur quatre groupes d'arguments :

a) *Les résultats des examens de l'image.*

En 1978, les scientifiques de la commission internationale du STURP⁴, après avoir étudié le Linceul au moyen de techniques physico-chimiques variées, avaient conclu que l'image n'est pas une peinture, mais qu'elle est composée de taches de sang et d'une coloration monochrome, localisée à la surface du tissu. Des experts en peinture, comme Isabel Piczek, ont noté que l'image diffère, sur de nombreux points, des œuvres peintes. D'autre part, la thèse d'un

¹ bio-physicien, ancien maître de conférences à la faculté de médecine de Montpellier.

² "*Le Linceul de Turin enfin authentifié ?*" - Ed. F.X. de Guibert - mars 2010.

³ Nota MNTV : Cette affirmation a été récusée par les travaux d'E. Poulle (voir exposé sur "Les Fondamentaux", et MNTV n° 37).

⁴ Shroud of Turin Research Project.

artiste faussaire s'avère totalement invraisemblable : pourquoi avoir peint un négatif recélant un codage 3D, alors que les détails apparaissent bien plus nettement après l'inversion négatif-positif ?

b) *Un ensemble de documents historiques.*

Des manuscrits ou des dessins comme le Codex Pray, la lettre de Théodore Ange, les écrits divers mentionnant le Mandylion, attestent que le Linceul aujourd'hui à Turin existait bien avant 1260, la date la plus ancienne donnée par la radiodation.

c) *Les résultats des examens du support textile.*

Les experts de multiples disciplines ont mis en évidence sur le tissu du Linceul des éléments qui attestent une origine antérieure au Moyen-Âge : tissage et couture, traces d'écritures anciennes. La présence de pollens dans le tissu indique un séjour du linge au Moyen-Orient. Des grains de poussière calcaire extraits au niveau du talon de l'Homme du Linceul présentent la même signature chimique qu'une forme particulière de calcite qui se trouve à Jérusalem.

d) *La remise en cause des résultats de la radiodation.*

Les résultats de la datation au carbone 14 ont été publiés en 1989 par la prestigieuse revue "*Nature*". Depuis, l'article a fait l'objet d'analyses critiques par des spécialistes externes qui ont mis en doute la validité du résultat annoncé. En particulier, la dispersion des teneurs en carbone 14 laisse suspecter une hétérogénéité du tissu. En 2005, Ray Rogers, qui avait coordonné les travaux en physico-chimie du STURP, a estimé avoir identifié, dans la zone où avait été prélevé l'échantillon de la radiodation, des éléments autres que le lin originel : du coton (fig. 1), du lin plus récent car plus riche en vanilline, de l'alumine, de l'alizarine et de la gomme arabique. Ces trois dernières substances entrant dans la composition des teintures anciennes. Les découvertes de Ray Rogers invalident

les résultats de la radiodation et confirment le soupçon d'une restauration de haute qualité sur la zone de l'échantillon⁵.

L'empreinte du corps de Jésus

La thèse d'une peinture médiévale étant lourdement contestée, celle de l'authenticité s'impose avec force. Les concordances entre les détails de l'image et les récits des Évangiles confirment cette dernière thèse.

L'image apparaît être une empreinte du corps de Jésus, le Jésus de l'histoire. Les données du STURP précisent même que cette empreinte se compose de deux éléments distincts :

a) *Des taches de sang ancien*

Résultant du contact entre le tissu et le sang perdu par le supplicié, ces taches sont les traces des saignements qui furent provoqués par le couronnement d'épines, la flagellation, les perforations par les clous et le coup de lance au côté. Au niveau de ces taches, la coloration pénètre dans l'épaisseur du tissu (fig. 2), et, par endroits, le traverse de part en part. La formation de ces traces de sang n'est pas aussi simple que l'on peut penser a priori ; elle pose la question de savoir si le corps de Jésus n'a été que partiellement lavé.

b) *Des plages monochromes*

Dans celles-ci, la coloration, qui demeure localisée à la surface du tissu (fig. 3), provient d'une oxydation déshydratante de la cellulose du lin. L'image monochrome se comporte comme un négatif photographique. La densité des sites colorés (les chromophores), diminuant proportionnellement avec la distance entre le tissu et le corps, assure un codage d'informations tridimensionnelles de l'image, et permet la reconstitution en relief du portrait de Jésus supplicié.

La formation de cette empreinte monochrome est aujourd'hui une énigme scientifique, car aucune des explications proposées ne fait

⁵ Nota MNTV : la thèse de la restauration invisible n'est cependant pas admise par J. Jackson (voir MNTV n° 26), ni par les spécialistes des textiles anciens (voir MNTV n°34).

l'unanimité. Toutefois, les explications se regroupent en deux grandes catégories :

1) *Une singularité physique*

Tout se passe comme si l'empreinte monochrome avait été créée par un rayonnement issu du corps de l'homme supplicié. Partant de ce constat, des spécialistes estiment que la coloration résulte de l'action d'un rayonnement ou d'une irradiation. Le Père Jean-Baptiste Rinaudo propose un bombardement de protons issus de la désintégration de noyaux de deutérium. Cet événement générerait en parallèle un flux de neutrons, lequel pourrait expliquer en partie le rajeunissement apparent donné par la radiodation. À ce jour, aucun travail scientifique n'a décelé la génération de rayonnement ou d'irradiation par un corps humain sans vie. L'image monochrome étant unique au monde, ces phénomènes supposés être à l'origine de la formation de l'image monochrome seront considérés comme des singularités physiques.

2) *Des phénomènes naturels*

Dans l'autre scénario de la formation de l'image, la première étape est une émission de substances chimiques libérées par le cadavre : eau, gaz carbonique, ammoniac, urée, acides et autres petites molécules. De telles émanations sont observées par la science. Dans les premières heures qui suivent le décès, la surface d'un corps enveloppé d'un linceul se couvre d'une pellicule d'humidité chargée de substances diverses. Celles-ci migrent jusqu'au tissu par vaporisation, diffusion ou encore entraînement par la vapeur d'eau. La dernière étape du processus correspond à une attaque de la surface du tissu par la substance émise, qui crée les chromophores par oxydation ultérieure au contact de l'air. Le corps de Jésus s'étant trouvé en acidose décomposée, à la suite de la flagellation, une attaque par des acides, entraînés par de la vapeur d'eau, représente un scénario vraisemblable.

Pourquoi le positif de l'image est-il aussi net ?

L'image que l'on perçoit directement sur le Linceul est fantomatique. De près, la coloration se perd dans la trame du tissu. Un recul d'environ 2 m est nécessaire pour distinguer l'image monochrome. Et pourtant, après l'inversion négatif-positif, les traits du Visage deviennent saisissants de netteté. Pourquoi ?

Premier élément de réponse :

Le négatif imprimé sur le Linceul n'est pas brouillé par la présence de substances issues de la décomposition des cadavres, qui survient une quarantaine d'heures après la mort. Cette netteté constitue un des indices que le corps du supplicié n'est pas resté dans son linceul plus de 40 heures.

Seconde raison :

Les valeurs des paramètres physico-chimiques des phénomènes à l'origine de l'image, tels que la durée des processus, l'intensité des rayonnements ou des flux de substances émises, sont optimales. Si les valeurs de ces paramètres avaient été trop faibles, seules de légères colorations seraient apparues aux points de contact entre le corps et le tissu. Par contre, si les valeurs de ces paramètres avaient été trop fortes, l'image aurait été totalement saturée. Aucun détail n'aurait pu se percevoir.

Un scénario possible acceptable par les non chrétiens

Des non chrétiens admettent l'authenticité du Linceul, car celle-ci n'a rien à voir avec la foi religieuse ou les convictions idéologiques. La thèse de l'authenticité est le fruit d'une analyse cartésienne fondée sur des observations scientifiques. Par contre, pour le non chrétien (qui ne croit pas en la résurrection de Jésus-Christ), le retrait du corps de Jésus hors du Linceul ne peut être dû qu'à un enlèvement du cadavre par des mains humaines. De plus, si les singularités physiques invoquées plus haut s'apparentent à des phénomènes surnaturels, le non chrétien adoptera le scénario naturel de la formation de l'image qui ne fait intervenir que des phénomènes connus de la science. Cette explication

fait cependant appel au hasard. La formation d'une image aussi nette correspond à la concomitance de deux événements dont les causes sont indépendantes : le retrait du cadavre par des mains humaines, et, d'autre part, l'avancement optimum du processus naturel. Selon ce scénario, la formation de l'image serait parfaitement fortuite.

Les chrétiens peuvent-ils parler de miracle ?

Les chrétiens croient que Jésus, mort et enseveli, est ressuscité. La sortie du tombeau, donc le retrait spontané de son cadavre hors du Linceul, est la première manifestation de sa résurrection. Dans les 40 heures qui ont suivi sa mort, le corps de Jésus est sorti de l'espace-temps. Cet événement surnaturel est, pour le chrétien, une certitude de foi. La formation de l'image est-elle directement ou indirectement reliée à la résurrection de Jésus ? La sortie du corps de l'espace-temps est-elle assimilable à une dématérialisation qui aurait créé les rayonnements évoqués ci-dessus ?

La formation de l'image est une singularité comparable à une des rares guérisons spontanées et définitives qui surviennent à Lourdes, et dans lesquelles l'Église reconnaît un miracle. Sur le plan canonique, concernant la formation de l'image du Linceul, il n'est pas permis de parler de miracle tant que l'Église ne l'aura pas reconnu.

L'image du Christ du Linceul apparaît comme une icône de l'Incarnation, face à laquelle le croyant est invité à méditer. En son âme et conscience, il peut s'interroger sur ce que représente pour lui cette image. Si l'idée du miracle effleure son esprit, il pourra également s'interroger sur le sens même de l'existence de cette image. Quel signe le Dieu de Jésus-Christ nous donne-t-il ?

Claude Gavach

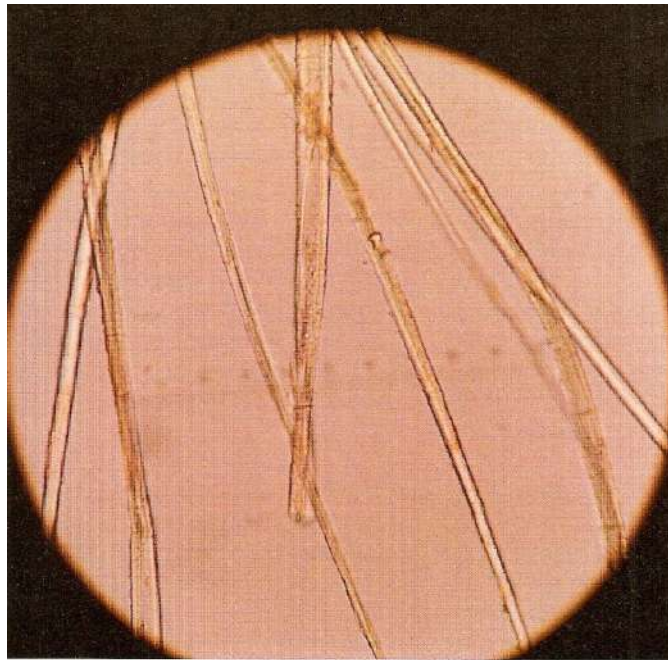


Fig. 1 - Fibres de lin et de coton (Grossissement 800)



Fig. 2 - Taches de sang



Fig. 3 - Chromophores

Les Linges de l'ensevelissement retrouvés dans le tombeau : que disent les évangiles ?

par Mgr Jean-Charles Thomas

Mgr. Thomas, membre fondateur de l'association "Montre-nous Ton Visage", ancien évêque de Corse et de Versailles, précise ici le sens des mots grecs utilisés par les quatre évangélistes, à propos des linges de l'ensevelissement du Christ (le vendredi soir) et de ceux retrouvés vides (le dimanche matin). Il suit au plus près l'ordre des mots grecs (sans les accents), même si cela donne une tournure apparente de "mauvais français", qu'il estime néanmoins plus proche des textes originaux que certaines traductions courantes de la Bible.

Selon trois évangiles, Jésus fut enveloppé dans un "sindon" (linceul) avant d'être posé dans le tombeau. Ils ne disent rien sur la présence de ce tissu dans le tombeau après la Résurrection. Pour sa part, le quatrième évangile n'utilise pas ce mot pour l'ensevelissement. Mais il fait une description détaillée des linges que virent Pierre et l'autre disciple, dans le tombeau ouvert au matin de Pâques. Peut-on accorder crédit à des évangélistes qui ne disent pas la même chose ? Ont-ils voulu souligner des approches différentes d'une même réalité parfaitement compatible avec le Linceul conservé à Turin ?

I - Les linges de l'ensevelissement dans le tombeau, selon les synoptiques

- **Matthieu** : *"Et ayant pris le corps, Joseph l'enveloppa (dans) un **LINCEUL pur** (ενετυλιξεν αυτον εν σινδονι καθαρα), et il le plaça dans le tombeau neuf de lui, celui qu'il a taillé dans le roc, et ayant roulé une pierre grande à la porte du tombeau et s'éloigna" (27,59).*
- **Marc** : *"(Joseph d'Arimathie) ayant acheté un **LINCEUL** (σινδωνα) enveloppa (le corps de Jésus) dans le **LINCEUL** (σινδωνι) et le déposa dans un tombeau qui était taillé dans la roche (πετρας) et il roula une pierre (λιθος) sur la porte du tombeau" (15, 46).*

Marc emploie ailleurs le même mot *sindon* pour désigner un drap assez grand pour envelopper un corps : *"un certain jeune homme accompagnait (Jésus) revêtu d'une fine étoffe (σινδον, linceul) sur lui, nu, et*

¹ Ce texte reprend et complète la présentation de ce sujet, publiée dans le *cahier* MNTV n° 40.

ils se saisissent de lui ; celui-ci, lâchant la fine étoffe (σινδον, linceul) s'enfuit nu" (14, 51-52).

- **Luc :** *"Et ayant descendu **enveloppa** lui (Jésus) d'un **LINCEUL** (σινδον), et il (Joseph d'Arimate) déposa lui dans un tombeau taillé dans le roc où personne n'avait encore été **couché**" (23, 53).*

Notons, en passant, que Luc connaît aussi le mot "*soudarion*" (σουδαριον) pour désigner le linge (de dimensions beaucoup plus modestes) dans lequel le serviteur, ayant reçu un seul "talent" à gérer, l'enveloppe pour le mettre de côté (19, 20). Luc emploie également *soudarion* pour parler des linges ayant touché Paul, destinés à guérir ceux qui les touchaient (Actes 19, 12).

Ces trois évangélistes affirment clairement que Joseph d'Arimateie a enveloppé le corps de Jésus dans un "*sindon*" avant de le placer dans la tombe qu'il avait préparée pour lui. Selon le dictionnaire *Pessonneaux*, *sindon* a trois sens : 1° tissu de lin ou de coton ; en général toile fine, fin tissu ; 2° robe de lin, linceul, serviette, étamine ; 3° étendard, enseigne. La logique nous invite à préférer le mot français "linceul".

Notre problème – assez relatif, nous le verrons – vient de deux raisons :

- 1 - les évangiles synoptiques ne parlent plus des linges dans le tombeau vide (c'est dommage, car ils auraient évidemment repris leur propre mot "*sindon*") ;
- 2 - et surtout, le quatrième évangile a choisi un vocabulaire différent, et pour l'ensevelissement et pour les linges trouvés dans le tombeau vide.

II - L'ensevelissement selon Jean

Joseph réclame à Pilate le corps de Jésus. Nicodème vient avec de la myrrhe et de l'aloès. *"Ils prirent donc le corps de Jésus, et le lièrent par des linges (othonia, οθονια) avec des aromates, suivant l'usage des Juifs d'ensevelir. Il y avait un jardin dans le lieu où Jésus fut crucifié, et dans le jardin un tombeau neuf dans lequel personne n'avait encore été déposé. Là donc, à cause de la préparation des Juifs, parce que le tombeau était proche, ils déposèrent Jésus" (19, 40-42).*

III - Les linges observés dans le tombeau ouvert²

Avertis par Marie de Magdala, Pierre et "l'autre disciple" courent au tombeau.

- *"Arrivé le premier, l'autre disciple, en se penchant voit les linges (othonia) affaissés (keimena, κείμενα). Cependant il n'entra pas".*
- *"Arriva alors aussi Simon Pierre, le suivant, et il entra dans le tombeau, et il contemple les linges (othonia) affaissés - et le suaire (soudarion, σουδαριον) qui était sur la tête de lui (Jésus), non pas affaissé avec les linges, mais à l'écart, ayant été enroulé dans un seul lieu (εισ ενα τοπον).*
- *"Alors donc entra aussi l'autre disciple, arrivé le premier au tombeau, et il vit et il eut foi. Ils ne comprenaient pas encore, en effet, l'Écriture (disant) qu'il faut lui (Jésus) se lever (αναστηναι) des morts. Les disciples s'éloignèrent donc à nouveau chez eux" (Jn 20, 3-10).*

Revenons sur certains mots grecs choisis par Jean :

- **Othonia** est un pluriel. Selon le dictionnaire Pessonneaux *"petit linge fin ; vêtement, voile en linge fin ; toile à voiles, voiles ; bandage"*. Ce linge peut donc avoir des dimensions très inégales – et il est caractérisé par la finesse du tissu, apte à beaucoup d'usages différents. Seul le contexte permet de choisir une traduction correcte.

Le contresens le plus flagrant consiste à traduire *othonia* par "bandelettes", petites bandes, avec lesquelles il est impossible de recouvrir le corps d'un défunt pour le poser dans la tombe (sauf à se représenter Jésus comme une momie embaumée à l'égyptienne, au soir du vendredi). Si Jean avait voulu parler de "bandelettes" pour lier le corps de Jésus, il aurait utilisé le mot *keiriais* (κειριαίς), comme dans l'ensevelissement de Lazare (Jn 11, 44). Ces *bandelettes* *"liaient ses pieds et ses mains"*, ce qui amène Jésus à dire *"Déliez-le et laissez-le aller"*. Expressions choisies par Jean pour nous faire penser que Lazare était *"lié"* et qu'il fallait le *"délier"* pour lui donner une vraie liberté. Jean veut manifestement évoquer d'autres liens que les bandelettes (liens ou blocages psychologiques ?) dont Jésus voulait enfin *libérer* son ami Lazare pour le ramener à une vie normale.

Jean choisit le mot *othonia*, un pluriel, pour parler des linges habituels de l'ensevelissement : à la fois un grand drap ou linceul pour

² Voir plus loin, la figure 2 de l'exposé de Mme Guespereau

envelopper le corps tout entier – et à la fois quelques petites bandes de tissu pour rapprocher les pieds, les genoux et les poignets. Je ne peux m'empêcher de penser à la grande bande de tissu découpée, puis recousue tout au long des 4,40 m du linceul de Turin. Un seul grand drap acheté par Joseph, deux linges de dimensions très différentes pour ensevelir le corps : deux *othonia* retrouvés dans le tombeau selon le récit de Jean.

- **Keimena**, l'une des formes du verbe *keimai* (κειμαι), dont Personneaux donne les traductions suivantes :
 - * 1° être couché, étendu, gisant ; être mort ;
 - * 2° être immobile, en repos, oisif, être délaissé, abandonné ;
 - * 3° être situé, placé, déposé ;
 - * 4° être proposé, institué, établi.

Je choisis *gisant* comme la plupart des traducteurs. Les linges *gisaient* là, immobiles, le linceul étendu de tout son long...comme un gisant, ce type de sculpture funéraire représentant un personnage couché dans la mort. Toutefois, Jean emploie immédiatement le même mot pour affirmer que le "suaire", "*lui qui avait été sur la tête, n'était pas gisant mais ayant été enroulé*". Le *suaire* a conservé un certain volume, celui d'un enroulement, ce volume que lui avait donné la tête lors de l'ensevelissement. On utilisait effectivement ce type de linge (de la taille d'une serviette) pour retenir la mâchoire fermée. L'enroulement est constaté.

Ces deux emplois différents et caractérisés du mot "gisant" m'invitent à préférer, pour la clarté, l'adjectif "*affaissé*" (ou "*non affaissé*"). Le grand linge, ou *linceul*, est *affaissé*, sans volume (comme un veston étendu sur un lit, m'ont dit des amis Grecs), tandis que le "*suaire*" n'est *pas affaissé*, il a gardé un certain volume, comme s'il était encore enroulé sur la tête.

- **Eis ena topon** (εις ενα τοπον). Faut-il traduire "vers un lieu" comme nous y inviterait normalement la grammaire grecque ? Mais on ne comprend pas vraiment ce que cela signifierait. Je cite, non sans sourire, la traduction de la Bible Bayard "*au sol, les linges déroulés (?) ainsi que le suaire qui entourait sa tête, jeté à part dans un coin*".

Ayant cherché dans la Bible en grec des expressions similaires, j'ai trouvé "*eis ena topon*" dans Genèse 1, 9, au troisième jour de la création, quand Dieu dit (et cela est) "que les eaux d'en dessous des cieux *s'assemblent en un seul lieu* (*eis ena topon*), et que le sec apparaisse". Et Genèse 2, 24 dit "*que l'époux s'attache fortement à son épouse et les deux seront une seule chair*" (εσονται εις σαρκα μιαν). De son côté, le Credo en grec du Concile de Nicée, en 325, commence ainsi "*nous croyons en un seul Dieu*" (εις ενα θεον), que le latin traduit par "*in unum Deum*". Toujours la forme d'un "accusatif"... comme dans notre texte de Jean 20, 7.

Ces comparaisons m'invitent à comprendre que le disciple voit le *suaire*, celui qui était sur la tête, *non pas affaissé* avec les linges, mais autrement, ayant été *enroulé, dans le même emplacement*. Au même lieu qu'auparavant, à l'endroit où reposait la tête lors de l'ensevelissement. Et toujours en forme de rond.

IV - Réflexions sur les styles différents choisis par les quatre évangélistes

Tous veulent faire comprendre au lecteur que Jésus était vraiment mort ; c'est bien son cadavre qui fut réclamé à Pilate par Joseph d'Arimathie, lequel l'enveloppe dans un *linceul neuf*, qu'il vient d'acheter tout exprès afin de déposer Jésus dans son propre *tombeau de riche*, également neuf et de qualité, creusé dans le roc (*comme le Serviteur rejeté*, selon Isaïe 53, 9, allusion évidente pour quiconque a lu ce quatrième chant sur le Serviteur humilié par les humains et glorifié par Dieu).

a) L'ensevelissement

Selon les Synoptiques (style du reportage précis), le corps de Jésus, enveloppé dans un linceul, est déposé dans un tombeau, bien identifié, et non pas abandonné à une sépulture commune avec la plupart des autres crucifiés.

Selon Jean, Nicodème s'associe à Joseph d'Arimathie, le "disciple de Jésus, en secret, par crainte des Juifs". Voici des *témoins de la mort*, notables et irrécusables puisqu'ils sont deux, mais non compromis dans le meurtre de Jésus. Pour honorer Jésus après les déshonneurs

qu'il a subis, Nicodème apporte "un mélange de *myrrhe et d'aloès* d'environ cent livres". Le Cantique des Cantiques parle à sept reprises de ces deux parfums destinés au Bien-Aimé (voir aussi Ps 45, 9 ; Pr 7, 17), et ici utilisés avec une surabondance incroyable pour souligner à quel point Jésus *mérite d'être traité en Bien-Aimé*, suivant *l'usage des Juifs*, et non pas des Romains. Le tombeau est situé *dans un jardin*. Jean choisit ces "détails" pleins de signification à ses yeux : il va y revenir pour nous faire entrer dans leur symbolisme biblique.

b) *Le troisième jour selon les synoptiques*

Au matin du premier jour après le sabbat, des femmes vont au tombeau : *deux*, dont Marie de Magdala, selon M, 27, 61 – *trois* selon Mc -16, 1, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et Salomé – "*les femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée*", selon Luc 23, 55. Elles viennent pour voir ou embaumer le corps.

Elles trouvent le tombeau ouvert, selon Mc et Lc. Pour sa part, Matthieu adopte le style visuel et amplifié utilisé par les Ecritures pour les événements très importants : il y a un séisme, l'ange du Seigneur descend du ciel, s'approche, roule la pierre sur le côté et s'assied sur elle, comme un éclair, blanc comme neige. Le même Matthieu, et lui seul, à l'heure où Jésus meurt sur la croix, avait ajouté que la terre s'était mise à trembler, que les pierres s'étaient fendues, que les tombeaux s'ouvrirent, que de nombreux morts se réveillèrent et, sortant du tombeau, entrèrent dans la ville sainte et se manifestèrent à beaucoup (Mt 27, 51-53). Le même style est utilisé par Exode 19, 16-20, pour décrire la rencontre de l'Alliance entre Yahvé et Moïse sur le Sinaï, le troisième jour du troisième mois. Matthieu poursuivra son récit du troisième jour en disant que Jésus vint à la rencontre des femmes sortant du tombeau (Mt 28, 9-10).

Le message exprimant la résurrection est porté par des "messagers" : selon Mt, "l'ange" assis sur la pierre roulée; selon Mc, un "homme jeune" assis à droite dans le tombeau; selon Lc, "deux hommes en vêtement brillant" qui s'adressent aux femmes avant qu'elles entrent dans le tombeau.

Le message invite à ne pas avoir peur, affirme que Jésus s'est réveillé (du sommeil de la mort), qu'il n'est plus dans le tombeau, qu'il ne faut

donc pas le chercher parmi les morts ; que cette réalité mystérieuse avait été annoncée par Jésus avant sa Passion comme devant se réaliser le "troisième jour", et qu'il fallait répandre cette bonne nouvelle (Luc 24, 6-8).

Les femmes courent porter la nouvelle aux disciples, selon Mt et Lc, lequel ajoute *"Ils ne les croyaient pas"*. Selon Marc, *"elles ne dirent rien à personne, car elles étaient saisies de crainte"* (Mc 16, 8).

Les synoptiques rappelleront tous que les disciples hommes commencèrent par ne pas croire (Mt 28, 17 ; Mc 16, 14 ; Lc 24, 10-11 et 22-24).

c) *Le troisième jour selon Jean*

- Changement radical de style pour le matin du troisième jour. Ni apparition, ni tremblement de terre, ni messenger : seulement des linges observés dans le tombeau ouvert. Mais chaque expression invite à penser, suggère des rapprochements.
- C'est le *"premier jour de la semaine"*, le début d'une nouvelle semaine, le commencement d'une nouvelle création. Jean rappelle ainsi Genèse 1 et le début de son évangile "au commencement", "en tête de tout, en principe de tout", il y a Dieu, créant la Lumière, la Parole de Dieu (le Christ), Lumière et Vie pour les humains.
- *"Le matin, la ténèbre étant encore là"*. En Genèse 1, le Créateur constate que la lumière est bonne, il la sépare des ténèbres...et c'est un soir et c'est un matin : jour "Un", jour unique, jour pour toujours, Jour où Dieu est la lumière (le soleil sera créé seulement le quatrième jour), comme dans le monde nouveau (Apoc 21, 23).
- Quand *l'aube paraît*, l'humain *se réveille et se relève* pour accomplir sa tâche. Et l'Apocalypse (22, 5) parle du monde à venir comme d'un univers "où il n'y aura plus de nuit, ni besoin de la lumière du soleil, parce que Yahvé Dieu répandra sa lumière sur ses fidèles". *Jésus, Soleil Levant, astre qui monte* (Nb 24, 17 ; Mt 2, 2), *Lumière* dissipant les ténèbres pour éclairer la Route des humains (Jn 8, 12).
- Ceci se passe dans un *"jardin"* qui va être celui de la Vie après avoir été celui de l'ensevelissement du mort. En Genèse 2, 8, *"Yahvé Dieu souffle dans les narines de l'humain une respiration de vies* (vie biologique, vie

psychique, affective, Vie éternelle) *et l'humain devint un être Vivant. Et Dieu plaça l'humain dans le jardin*", ce lieu protégé où Yahvé est avec l'humain, lui parle, est en harmonie avec lui. Le *troisième jour*, la végétation et les arbres étaient apparus : la terre portait fruit pour le vivant (Gn 1,10-13). Elle *s'éveillait*, comme elle *se réveille* à chaque printemps. Ce jardin printanier chante la vie.

- Deux disciples, alertés par Marie-Madeleine, "*sortent*" de chez eux pour aller au tombeau, et, après avoir vu les linges, "*s'éloignent à nouveau chez eux*" en revenant à leurs pensées. "Ils ne comprenaient pas encore l'Écriture disant qu'il fallait qu'il *se lève* d'entre les morts". *Se lever*, se tenir debout après avoir été couché dans la mort : autre expression pour décrire la résurrection, complémentaire de l'expression *se réveiller*.
- Ils *courent ensemble, mais l'un court plus vite* que l'autre. Intérieurement touchés par ce que Marie leur a dit, ils veulent en avoir le cœur net, vite. Ils courent ensemble et demeurent différents. "Le disciple" arrive le premier, il accèdera à la foi le premier.
- *Jean décrit l'état des linges avec grande précision, car leur disposition crée du sens.* Ils sont aux mêmes emplacements, mais vides : le corps de Jésus n'est plus là. Cette absence corporelle pose question ; Pierre reste sans réponse : le disciple, lui, accède à la foi en faisant le lien avec les paroles de Jésus. Un tombeau *ouvert* et non plus scellé, c'est le signe qu'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire : mais quoi ? Un tombeau dans lequel on retrouve les linges de l'ensevelissement au même endroit mais sans le corps du défunt, *signe encore plus extraordinaire*, mais, là encore, signe de quoi ?

Les linges n'imposent pas la foi en la résurrection. Ils sont *un signe donnant à réfléchir*. On peut les observer sans croire (comme Pierre) ou découvrir la foi (comme l'autre disciple) en se remémorant les Saintes Écritures parlant du "*troisième jour*" comme étant celui où Yahvé intervient avec puissance (Osée 6, 2 ; Jn 2, 1 ; Mt 17, 23 ; 20, 19 ; 27, 64 ; Lc 18, 33 ; 24, 21 ; I Cor 15, 4). Ainsi que les paroles de Jésus disant aux disciples "qu'il doit s'en aller à Jérusalem, beaucoup souffrir des Anciens, des grands-prêtres et des scribes, et être mis à mort et le troisième jour *être réveillé*" (Mt 16, 21 ; Lc 9, 22), "...se

relever" (Mc 8, 31). Et surtout cette affirmation de Jésus à Marthe "Je suis la *résurrection* (*anastasis*, *ἀνάστασις*) et la vie" (Jn 11, 25).

- Et Jean continue sa *méditation sur le troisième jour* en gardant le style symbolique. Marie de Magdala se retourne, voit un "*jardinier*" qui l'appelle par son prénom familial "Mariam": elle reconnaît alors la voix de *son rabbi* très aimé, "Rabbouni" qui lui confie une mission capitale : "Va vers mes frères et dis-leur que *Je monte vers mon Père* et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu" (comparer avec Genèse 3, 8-13). Le Ressuscité choisit cette femme pour porter la Bonne Nouvelle de la Vie aux hommes défaillants dans le domaine de la foi. Elle se montre immédiatement fidèle à la mission reçue.
- La foi en la résurrection demeure une annonce, une proposition, une transmission, un message : ce n'est pas une preuve scientifique contraignante. Toujours le style du quatrième évangile rapportant ailleurs la phrase révélatrice de Jésus : "Quand je serai élevé de la terre, *j'attirerai tous à moi*" (Jn 12, 32 ; et Jn 3, 14). "Quand le Fils de l'homme sera élevé, *alors vous connaîtrez que Moi Je Suis*", ce qui signifie littéralement "vous reconnaîtrez que je suis Yahvé, le Seigneur Dieu" (Jn 8, 28). Abaissé par les humains, élevé par Dieu. Isaïe l'avait écrit (Is, 53). Paul le proclamera (Phil 2, 6-11).

Conclusions

- Entre les évangélistes décrivant "*le matin du troisième jour*", trouvons-nous maintenant contradictions ? démentis ? réfutations ? incompatibilités ? oppositions ? La réponse est NON ! Une lecture attentive nous y a fait découvrir des différences d'angles de vue et d'insistances, des enrichissements suscitant notre méditation, des styles propres à chaque évangéliste : lequel s'adapte à ses lecteurs, appartenant à des communautés croyantes différentes aux plans de la culture, de l'époque et de l'enracinement géographique.
- De même aujourd'hui. Chez ceux qui regardent le Linceul de Turin, la raison et la science font jaillir de multiples questions, sans imposer une certitude scientifique. En croisant l'observation du Linceul, les Ecritures sur la Passion et les témoignages de millions de femmes et d'hommes sur le Ressuscité, beaucoup se sentent interpellés au sujet

de la Foi au Christ, invités à donner librement leur réponse et à mettre leur existence en harmonie avec l'enseignement du Christ.

- Je vois personnellement une grande affinité entre le style du quatrième évangile parlant des linges dans le tombeau à l'aube d'une nouvelle création, et le "style" du Linceul de Turin. Les deux parlent, discrètement, silencieusement, mais avec une grande force d'évocation pour ceux qui se posent la question bimillénaire : qui donc est cet Homme ?
- L'évangile de Jean ne fait pas allusion à une quelconque empreinte visible sur le Linceul. Quelques textes dits "Apocryphes" mentionnent que le Linceul aurait été récupéré puis montré à certains³ (alors qu'un contact de ce type rendait impur pour le culte). Aujourd'hui, c'est essentiellement l'empreinte qui parle, surtout depuis que nous sommes entrés dans l'ère de la photo et de l'audio-visuel. Les immenses potentialités du numérique permettent maintenant à chacun de posséder des copies, étonnantes de fidélité et de lisibilité, sur papier, sur tissu et sur écrans. Avec une qualité jamais atteinte depuis la première photo de 1898, la photo haute définition médiatise cette empreinte originale, qui constitue à elle seule une invitation à méditer les quatre témoignages évangéliques sur la Passion du Christ : elle fait jaillir ce Visage devant nos yeux, et ce Visage repose la question millénaire : "Pour vous, qui suis-je ?"
- Le Linceul de Turin ? Du visuel remarquable, une pédagogie adaptée à notre culture qui veut voir, comprendre, et qui sollicite des témoins capables de murmurer discrètement et inlassablement la question de la Foi chrétienne. Une nouvelle façon de susciter la liberté de conscience, dans un environnement subjugué par ce qui s'étale et s'impose, sans tenir compte des faims intérieures qui préoccupent chaque personne humaine, à un moment ou l'autre de son existence. Un Témoin silencieux qu'on entend de mieux en mieux. Un Visage aux yeux fermés invitant à ouvrir le regard sur notre intimité. Une icône de la mort comme proche de la Vie.

Jean-Charles Thomas

³ Ces textes apocryphes (qui ont été évoqués par Mgr. Thomas, lors de l'émission du 2 mai 2010 sur la chaîne KTO), seront intégralement publiés dans le *cabier* n° 43 / MNTV.

Le vrai visage de l'invisible¹

par Dominique Ponnau

Dominique Ponnau est Conservateur général du Patrimoine et directeur honoraire de l'Ecole du Louvre. Dans son résumé établi pour le Forum, il s'est estimé lui-même "audacieux, voire présomptueux" de parler du "Vrai Visage de l'Invisible,... sauf à creuser le sens possible des mots"... Si c'est bien le Visage du Christ, ... c'est l'Image du Dieu Invisible ! "Le Linceul de Turin ne serait-il pas l'icône par excellence, où se rassemblent, se recueillent, se concentrent tous les traits de l'humanité du Dieu trois fois Saint, dont l'extrême abaissement n'altère en rien la transcendance absolue".

Même si je n'ai encore jamais vu l'original, je vénère le Linceul de Turin, tel que la photographie me l'a transmis. Je vénère plus que tout le Visage de l'Homme du Linceul. Je le tiens pour le plus bouleversant visage que j'aie jamais vu. Le plus bouleversant ? Peut-être autre chose. Quelque chose de plus profond que ce qui bouleverse. Une invitation à contempler l'humanité dans sa noblesse la plus pure. La noblesse d'un visage d'homme sur lequel on s'est acharné, sur lequel sans doute des hommes se sont acharnés.

Seuls des hommes ont pu briser le nez de cet homme, tuméfier son arcade sourcilière, traverser d'une épine sa paupière, enfoncer sur son front et sur son crâne ce bonnet cruel dont les piques l'ensanglantent. Cet homme a été martyrisé par des hommes. Son visage devrait être un visage défiguré. Un visage parmi les plus défigurés des visages. Or ce visage d'un homme torturé à mort – comme a été torturé à mort tout son corps – est un visage qui honore, à un degré exceptionnel d'honneur, peut-être au suprême degré d'honneur, l'humanité de l'homme, l'humanité dans l'homme, une si profonde humanité qu'elle semble surpasser l'humanité.

J'ai vu beaucoup de visages d'homme. J'en ai aimé, admiré beaucoup. Parmi les hommes vivants ou parmi les hommes morts. J'en ai vu, dans les chefs d'œuvre de l'art et dans les rencontres de la vie, qui m'ont ému et touché, transformé peut-être, bien au-delà des mots. Je n'en ai vu

¹ Cette méditation est parue ultérieurement dans le numéro spécial de la revue "Il est Vivant", en mai 2010 (n° 271).

aucun de comparable à celui-ci. Je n'en ai vu aucun en qui rayonne une aussi souveraine sérénité, une aussi grave et douce majesté. Je me prends à m'interroger sur ce que pourrait être le regard de cet Homme dont on a pieusement, quand il est mort, fermé les yeux. Que dut être beau, pensé-je, le regard de cet Homme ! Plus je le regarde, plus je le contemple, plus il me donne la paix. *"J'ai versé telles gouttes de sang pour toi"*. Ainsi l'oreille intérieure de Blaise Pascal entend le murmure du Christ. Ainsi chacun peut-il entendre le murmure du Christ.

Mais ce visage du Linceul de Turin est-il celui du Christ ? Son corps martyrisé est-il celui du Christ ? Je n'en sais rien. J'ai grande envie de le croire. Ou plutôt, j'ai grande propension à le croire. Mais je n'ai aucune certitude. Et je ne vois pas que l'on puisse en affirmer quelque une, dans le oui ou dans le non. Bien sûr, les probabilités que ce Visage et ce Corps soient ceux du Christ semblent grandes. Au moins leur plausibilité. Bien sûr, les rencontres entre l'Homme du Linceul et ce que l'on sait aujourd'hui des supplices romains, rencontres encore ignorées au Moyen-Âge, semblent plaider en faveur de la conclusion selon laquelle c'est bien Jésus-Christ qui aurait été enseveli dans ce grand linge mystérieux. Bien sûr... Mais le linge date-t-il du temps du Christ ? De plus savants que moi l'affirment. D'autres continuent à en douter fortement. Et je ne crois pas utile, ni juste, de mettre en doute l'honnêteté ni la sagacité des chercheurs qui se sont penchés et se penchent sur le mystère de ce linge, aboutissant à des conclusions contradictoires. Pour l'heure, malgré les résultats des analyses de 1988, concluant à un linge daté des XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle, la contestation sur ce point se fait jour et paraît se renforcer.

Je ne suis pas un savant et je m'abstiens de porter sur ces questions un avis scientifique. Cependant, peut-être ai-je le droit de penser et de dire ceci : à supposer même que ce linge date du Moyen-Âge, est-on en mesure aujourd'hui de déterminer de façon absolument certaine et convaincante comment l'empreinte de ce Visage et de ce Corps ensanglantés s'est imprimée sur ce linge ? Est-on en mesure de le reproduire ? A l'heure actuelle, non. Un jour ? Peut-être. Nul ne peut ici risquer une affirmation dans l'un ou l'autre sens. Et je crois qu'il serait honnête, et scientifique, de le reconnaître. Il serait honnête, je crois, de dire au moins "nous ne savons pas". Un jour on saura peut-être. Mais ce

jour n'est pas encore venu. Le mystère de cette empreinte, pour l'heure, reste entier. Ou, si l'on a peur du mot mystère, disons que reste entière son énigme.

Un prêtre à qui je disais cela un jour, me répondit sévèrement "*parlant ainsi, vous ne m'édifiez pas*". J'avoue que je ne compris pas pourquoi il était si mécontent. Dieu n'est-il pas maître tant des mystères à lever que des énigmes à éclaircir ? Ne fut-il pas maître de confier à une discipline toute neuve, celle de la photographie, la mission de révéler – quelle justesse de ce mot en ce cas ! - un exemple, l'exemple par excellence de l'humanité d'un Visage, mort mais non corrompu, vivant au contraire, dans la mort même, d'une vie défiant la mort sur le registre d'une royale dignité. Aussi, que ce linge date du temps du Christ ou du Moyen-Âge, tant que l'on n'est pas capable ni d'expliquer vraiment, ni de reproduire exactement un phénomène aussi étrange que celui de cette empreinte, admettons humblement que, si le linge et si l'empreinte étaient du Moyen-Âge, l'énigme ou le mystère ne disparaîtraient pas, ils seraient seulement déplacés dans le temps et ne perdraient absolument rien à ce déplacement de l'interrogation qu'ils suscitent.

Pour ma part, je crois qu'il s'agit bien ici du Linceul, du Corps et du Visage de Jésus-Christ. Mais peut-être demain me démontrera-t-on qu'il n'en est rien. En tout cas, on ne me démontrera jamais que j'ai raison, même si jamais la preuve ne m'était administrée que j'ai tort. Parce que la Résurrection de Jésus-Christ, après un séjour de deux nuits et d'un jour dans son tombeau, échappera toujours à l'ordre de la preuve et de la démonstration. Ce n'est pas moi qui le dis : c'est l'Evangile. Le merveilleux Evangile en sa merveilleuse polyphonie. Remarquons bien ceci. La première "apparition" du Christ a lieu dans le vide du tombeau.

Le disciple bien-aimé y vit les linges affaissés et le suaire (la mentonnière ?) enroulé(e) à sa place ; il vit ce vide et il crut. Marie-Madeleine reconnaît le Christ non à son apparence mais à sa voix et à la douceur entre toutes reconnaissable de son appel "*Marie !*" (cf. Jean 20, 16). Les disciples d'Emmaüs reconnaissent leur surprenant compagnon de voyage "*à la fraction du pain*" et, se disent-ils l'un à l'autre, "*à la chaleur dont leurs cœurs s'étaient remplis quand il leur expliquait les Ecritures*" (cf. Luc 27, 30-33). Et Thomas ? "*Mets ta main dans mon côté*" (cf. Jean 20, 27-29). Mais

surtout "*Ne sois plus incrédule, mais croyant*". Et encore "*Heureux ceux qui croiront sans avoir vu*". Sans avoir vu ? Mais n'ont-ils pas vu le Christ ?

Et, en Lui, n'ont-ils pas été invités à reconnaître le Père ? "*Nous sommes ensemble depuis si longtemps et tu ne me connais pas, Philippe ! Qui m'a vu a vu le Père ! Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ?*" (cf. Jean 14, 9-17). Oui. Qui a vu le Christ a vu le Père. Et ceux dont les yeux se décillent pour reconnaître, dans l'Esprit Saint, le Christ en personne en tant que Fils unique du Père, sont tous ceux-là, toutes celles-là, qui aiment leurs frères et leurs sœurs d'un amour authentiquement christique, c'est-à-dire trinitaire.

Mais la vue du Père, même dans le Christ et selon le Saint Esprit, est impossible à l'homme. Le Nouveau Testament, dès le Prologue de saint Jean, le réaffirme, avec autant de force que l'Ancien : "*Nul n'a jamais vu Dieu*". Mais l'Esprit, en saint Jean, ajoute aussitôt : Un Dieu, Fils unique, tourné vers le sein du Père, c'est-à-dire ne cessant à jamais d'explorer les profondeurs insondables du sein du Père, car l'Evangile associe, paradoxalement, dans le Verbe, l'immobilité d'un état (*ôn*), et son mouvement incessant vers les abîmes infinis du Père (*es ton kolpon tou patros*).

Un Dieu donc, Fils Unique, Lui, nous l'a raconté, nous l'a narré – "*exêghêsato*" dit le grec, "*enarravit*" dit le latin, de la même façon que, selon le psaume, devant les splendeurs du Cosmos, l'inspiré prophétique chante : "*Le jour au jour en donne le récit et la nuit à la nuit en donne connaissance*". Et saint Paul, dans l'Epître aux Romains, nous rappelle que nous ne pouvons nous saisir du Christ, nous ne pouvons détenir le Christ comme on détient un prisonnier, "*car notre salut est objet d'Espérance. Et voir ce qu'on espère, ce n'est plus l'espérer. Ce qu'on voit, comment pourrait-on l'espérer encore ?*" (cf. Romains 8, 24).

Nous sommes dans le temps béni de l'Espérance, en laquelle demeure la Foi et en laquelle resplendit la Charité.

Et le Linceul de Turin ? Un signe, à mes yeux. Un grand signe. Mais seulement un signe. Un signe mystérieux, encore plus discret que puissant, de la présence parmi nous, en chacun de ceux que nous

rencontrons, du Christ ressuscité. Un signe de ce Christ ressuscité qui dit à la Madeleine, non pas *"ne me touche pas"*, mais *"ne me retiens pas ! Car je ne suis pas encore monté vers le Père. Mais va dire à mes frères : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu"* (cf. Jean 20, 17).

A nous d'écouter à présent la voix silencieuse de l'Homme de Douleurs en qui est sauvé le monde et de contempler son image incomparable imprimée sur ce Linceul. A nous de contempler, récapitulée en cette image incomparable, la divine humanité de tous les hommes, pour lesquels, sans en excepter aucun, même le pire d'entre eux, le Verbe éternel s'est fait chair, est mort, est ressuscité d'entre les morts.

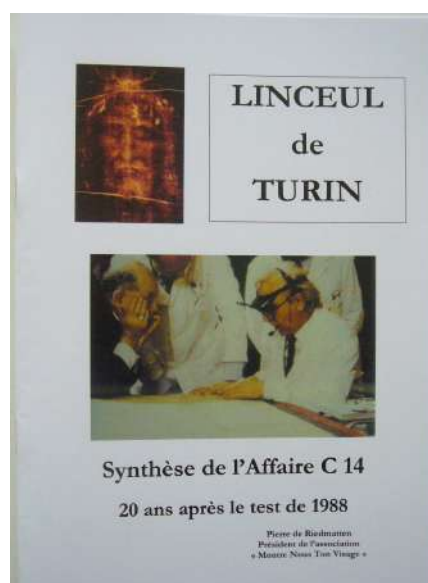
Dominique Ponnau

Expositions MNTV en cours ou prévues au 2^{ème} semestre 2010 :

- l'exposition venant de Lourdes (en six langues) est maintenant permanente à la cathédrale de Bayonne ;
- l'exposition de St-Emilion est en place dans l'abbatiale depuis juillet 2008 ;
- l'exposition de l'église N.D. de Cholet (mai- juin) sera installée aux Sables-d'Olonne pour la session de réflexion du 12 au 24 octobre.
- l'exposition à Roanne entre le 29 septembre et le 11 octobre 2010 ainsi qu'une conférence MNTV le vendredi 1^{er} octobre



"Guide du Linceul de Turin"



"Synthèse de l'affaire C14,
vingt ans après le test de 1988"

L'homme du Linceul était-il consentant ?

Etude médicale

par le docteur Jacques Jaume

Spécialiste en algologie¹, le docteur Jaume a publié plusieurs ouvrages sur les rapports entre la médecine, la psychologie et la religion. Il présente ici le résultat de ses recherches sur le comportement paradoxal de l'Homme du Linceul, crucifié sur "l'arbor infelix", un supplice considéré par les Romains comme le plus cruel et le plus infamant qu'on infligeait aux esclaves².

Le Linceul de Turin est un "objet" particulier existant qui, en fait, ne devrait pas exister scientifiquement. Grand linge de lin richement tissé, ayant les dimensions voulues pour être un drap funéraire qui pourrait envelopper un corps humain, il supporte une empreinte : des marques sur les fibres de lin, dues à un roussissement que les physico-chimistes nous disent produites par une déshydratation oxydante des fibrilles de lin.

Alors que l'empreinte est unique, supportée par un linge unique, les images, elles, en sont multiples et reproductibles à l'infini. Les études scientifiques portent pour la plupart sur les images, mais il existe des études in situ, c'est-à-dire directement réalisées sur l'empreinte elle-même.

En 1993, à Rome, un symposium international³ a conclu, par une étude épistémologique, que ce linge était bien celui du Christ. Depuis, aucune réunion scientifique n'a contredit ces travaux, et aucune publication sérieuse n'a réussi à démontrer que le linge n'était pas le Linceul du Christ. Par exemple, il est toujours impossible de reproduire l'empreinte du corps entier de l'homme supplicié. Cette empreinte si mystérieuse est celle d'un cadavre, celle d'un homme mort qui a été torturé, notamment en étant flagellé, qui a été crucifié et qui en est mort.

La médecine a étudié cette empreinte. Les études ont montré de multiples détails qui confirment que c'est bien un homme, ayant subi ces supplices, qui a laissé cette empreinte et son sang ; car l'empreinte est

¹ évaluation et traitement de la douleur.

² cf. MNTV n° 35 et 36.

³ organisé par le Centre International d'Etudes du Linceul de Turin (CIELT).

parsemée de tâches de sang qui sont, paradoxalement, là encore, restées vermeil, alors que le sang en vieillissant devient noir, taches qui n'ont pas suivi les règles de la migration capillaire d'un liquide dans le tissage. Les principales lésions observées sont : les lésions d'une flagellation due sans doute à deux *flagrums* romains, des contusions multiples, et des lésions du scalp, des épaules et du dos (port d'un objet lourd, frottements), les stigmates d'une crucifixion, et une plaie béante sur le côté (rappelant celle qu'aurait pu faire une lance lors d'une pénétration post mortem).

En étudiant ces lésions plus précisément, nous pouvons établir une chronologie des événements : l'Homme du Linceul a d'abord été flagellé, puis crucifié, et il a reçu un coup de lance post mortem, comme pour confirmer sa mort ou la constater. Cette chronologie et ces constatations nous obligent à entrevoir un certain contexte pour qu'il y ait eu cette succession de lésions. Il y a eu un environnement juridique, une décision judiciaire, une exécution de la sentence, et un lieu, ou des lieux, propice(s) à ces exécutions. Il y a donc eu un acte judiciaire (ou plusieurs) qui s'est déroulé selon une procédure. Après cette procédure, il a fallu exécuter la sentence, ce qui a demandé deux éléments : des exécutants et certainement deux lieux, un pour la flagellation et un pour la crucifixion, donc un chemin à parcourir. Le coup de lance a pu être donné sur la croix, lieu probable de la mort qui facilite l'exposition de l'hémi-thorax droit, lequel a reçu le coup de lance dans le 5^{ème} espace intercostal, en avant de la 8^{ème} vertèbre dorsale, en regard de l'oreillette droite, facile à rompre par ce procédé. Sang et liquide péricardique ont pu s'écouler par cette blessure, car l'on en relève les traces sur l'empreinte, comme toutes les autres marques de sang.

1 - Flagellation et portement de croix

Les traces de la flagellation (voir fig. 1 pour le dos) nous montrent les stigmates de deux *flagrums* identiques. Ce fouet romain servait à exécuter les condamnés (le plus souvent des esclaves) à la mort par flagellation. Son nom évoque la notion de frapper, d'assommer plutôt que celle de cingler comme le font nos fouets classiques. Il est constitué d'un manche, de lanières en cuir ou de chaînettes en métal, portant à leurs extrémités des ustensiles lourds, arrondis et de formes variées (fig. 2). L'ensemble servait à frapper, pour créer des lésions

importantes entraînant des contusions graves, des fractures et des lésions vasculaires, aboutissant à la mort en quelques coups.

Cette condamnation à mort par les *flagrums* est avérée par l'étude physiologique des lésions, comme l'ont montré les travaux exposés en 2002 par le Docteur François Giraud⁴. Tous ses calculs, que l'on peut vérifier, montrent l'intensité et la force des coups administrés lors de la flagellation. L'énergie reçue alors par l'Homme du Linceul est équivalente à celle libérée par quatre balles tirées par un revolver 357 magnum.

Cependant, malgré l'énorme énergie déployée et le traumatisme vécu, l'Homme du Linceul n'est pas mort, ce qui est surprenant au premier abord. Vu son état lorsqu'on a dû le détacher, car nous savons qu'il a été détaché puisqu'il a été crucifié ensuite, il a dû s'effondrer. S'il était conscient, s'est posé à lui le choix de se laisser mourir de ses blessures ou de réagir. Tout nous laisse penser, vu le traumatisme reçu, que l'Homme du Linceul, même en ayant une bonne constitution, aurait dû mourir ; et d'ailleurs sa flagellation était une mise à mort. Son comportement peut être étudié au travers de ses lésions. Il n'est pas mort de cette mise à mort, et de plus il aurait pu choisir, une fois le châtiment terminé, de se laisser mourir. Il lui suffisait de se laisser aller, et il serait mort peu après.

Mais ce qui nous stupéfait c'est que l'Homme du Linceul, qui est en train de mourir, qui est très proche de la mort, au lieu de se laisser aller à une mort libératrice, pour abréger ses souffrances, a préféré se relever et lutter contre le processus inévitable de sa mort par flagellation, pour être de nouveau jugé, et de nouveau condamné à mort.

Malgré le traumatisme reçu, cet homme a choisi, plutôt que de se laisser mourir, de se relever et de se créer d'autres difficultés, douleurs et souffrances, d'être rejugé et crucifié. Il a, en effet, été rejugé ; pourtant il est inconcevable qu'une structure juridique qui condamne à une telle flagellation qui devait tuer le condamné, l'ait simultanément condamné à une crucifixion. Le fait qu'il ait été flagellé

⁴ lors du Symposium du CIELT, en avril 2002 (cf. MNTV n° 26). Voir également "*Le Saint Suaire - étude médicale et scientifique*", article disponible sur le site du Dr. Giraud.

avec des *flagrums* montre qu'il a été considéré comme un esclave, un serviteur, parce que seuls les esclaves, du moins dans la plus grande majorité des cas, étaient ainsi flagellés.

Le condamné à la crucifixion, après avoir été fouetté (avec un fouet classique, cinglant), pour l'avilir, le fatiguer, était mené jusqu'au lieu d'exécution, nu, son *patibulum* sur le dos ou sur une épaule. Un *titulus* (titre), écriteau portant le motif de sa condamnation, était placé autour de son cou. Il traversait ainsi la cité, enceinte sacrée, comme pour parfaire l'expiation que constituerait le sacrifice humain de la crucifixion. Les passants pouvaient l'insulter, le battre, lui cracher dessus. Tous ces sévices étaient, bien sûr, expiatoires.

2 - Crucifixion

L'acte de crucifixion était donc rédempteur, il rachetait un déséquilibre dû à une faute ou un acte politico-religieux. Dans l'Antiquité, l'esclave avait le privilège de "bénéficier" des pires supplices et des pires condamnations; la crucifixion en était le fleuron. Le pire des supplices et des condamnations était alors la suspension à l'arbre stérile, l'*arbor infelix*, le *servile supplicium* ou supplice des esclaves :

- *arbor infelix* : "arbre sinistre, dont les fruits étaient consacrés aux dieux infernaux, ou stériles et condamnés par la religion, où l'on pendait les condamnés"⁵. La désertion, la trahison, le crime de lèse-majesté, l'incitation à la révolte, la magie... étaient punis par la crucifixion qui était considérée par les Romains comme répugnante, malsaine... Il fallait l'oublier et ne pas fixer son esprit sur cette ignominie. D'où le peu de documents sur ce sujet.

Le coup final avec le *crurifragium* (masse pour fracturer les jambes, avec rupture artérielle) achevait souvent la crucifixion, en accélérant la mort et l'épanchement sanguin pénétrant le sol.

Ce supplice n'était que malédiction et terrifiait les Romains. Les crucifiés mourraient prématurément, et de mort violente ; ils devenaient des fantômes errants, apportant la malédiction, et leur mort, à côté de cadavres en décomposition, entretenait ce contexte infernal. Les lieux de crucifixion étaient maudits, comme les gibets l'étaient dans notre histoire plus moderne. Le fait, pour ces

⁵ cf. Dictionnaire latin-français - Gaffiot, édition Hachette - 2001.

malheureux, de ne pas avoir de sépulture et de rite funéraire, et cela au vu de tous, était inimaginable pour les gens de l'Antiquité, et se surajoutait à la malédiction des crucifiés qui devenaient, en fait, des démons.

C'est à cette mort et à ce devenir que l'Homme du Linceul a voulu participer. Il a été condamné à être crucifié, mais son comportement montre qu'il a tout fait pour être **consentant et même volontaire** pour cette crucifixion, pour réaliser ce qui nous paraît un projet absolument inconcevable. Pourquoi ne s'est-il pas laissé mourir, car il savait qu'il était en train de mourir de sa flagellation ? Pourquoi a-t-il voulu se relever et participer volontairement à cette mort horrible qu'est la crucifixion, et devenir un damné, un démon pour les gens qui ont été témoins de son malheur.

Le condamné était mené en dehors de la cité, en un lieu hors des murs saints, le plus souvent surélevé et à proximité d'une voie d'accès à la cité. Là, l'attendaient les *stipes*, pieux lisses, de taille réduite, qui étaient fixés une fois pour toutes dans le sol. Le condamné arrivait sur le lieu du supplice, ayant porté son madrier, le *patibulum*.

L'enclouage était facilement réalisé et produisait cet écoulement sanglant pendant tout le supplice. Le bourreau couchait le condamné, puis posait le poignet et la main sur le *patibulum* et clouait le poignet à cette poutre. Une fois le premier clou planté, tout était très facile, car le futur crucifié était totalement à la merci de ses bourreaux. Il suffisait de lui donner un coup sur le bras cloué pour qu'il participe à tout ce que l'on voulait lui faire faire. Le deuxième membre était étendu sur le *patibulum* et le deuxième clou était enfoncé.

Le Docteur Barbet a démontré que l'enclouage avait été réalisé dans les os du carpe, dans un espace dit "espace de Destot". La crucifixion dans la paume de la main ou le poignet a fait beaucoup couler d'encre. Anatomiquement, les deux seuls endroits rendant un enclouage assez solide pour suspendre un homme sont : le carpe (l'espace de Destot) et l'espace radio-cubital distal (fig. 3). Ces deux emplacements osseux se trouvent confortés par la vascularisation artérielle du membre supérieur : seuls ces deux endroits sont libres d'artères, alors que la paume de la main est difficilement envisageable pour une crucifixion,

car l'arcade palmaire superficielle et profonde expose les zones artérielles à être embrochées, le condamné se vidant alors de son sang trop rapidement. J'ai donc défini un espace possible d'enclouage (fig.4), combinant la contrainte osseuse et artérielle, avec deux zones de passage possible, au niveau du poignet et au niveau de l'espace radio-cubital distal.

Une fois cloué de la sorte à son *patibulum*, il était facile de relever le condamné ; il aidait même ses bourreaux pour ne pas avoir trop mal. Pour former une croix en tau, le *patibulum* possédait certainement une mortaise qui pouvait s'adapter à un tenon du *stipes*, ou un crochet pouvant aussi se fixer au *stipes*. Le poids du condamné pendu par ses deux membres supérieurs suffisait à maintenir les deux structures de bois ensemble. Mes recherches ont montré que, pour pendre un homme à son *patibulum*, il fallait simplement plier les membres inférieurs de chaque côté du *stipes*, en rapprochant les talons des cuisses, et en les fixant au niveau du tendon d'Achille, zone assez solide pour supporter un poids important et indemne d'artères ; de plus, la malléole externe protège l'artère qui passe à l'intérieur, donc aucun risque d'embrochage artériel.

L'Homme du Linceul a participé à son enclouage. Il a été cloué au niveau du coup de pied, les deux pieds l'un sur l'autre. Cette position est très difficile à réaliser. Il existe un autre espace sur le coup de pied, respectant les lois d'un passage osseux facile entre les métatarses, et respectant les artères. C'est le docteur Mérat qui a trouvé cet espace, qui correspond au passage du clou des pieds de l'Homme du Linceul (fig. 5). Alors que l'enclouage latéral était très facile et ne demandait aucune participation du condamné, l'enclouage sur le coup de pied, passant par "l'espace de Mérat", suppose un condamné plus fragilisé et passif. Mais, en plaquant la plante du pied contre le *stipes*, et en clouant rapidement, cela ne demandait pas un effort important aux bourreaux, les pieds pouvant être placés côte à côte. L'Homme du Linceul a eu, lui, les deux pieds cloués l'un sur l'autre ; sa raideur cadavérique commençait, il est aisé de s'en rendre compte sur l'empreinte du Linceul. Il a fallu ainsi clouer, ou plutôt transpercer un premier pied sans le clouer au bois du *stipes*, puis positionner exactement la pointe du clou sur le deuxième coup de pied au même

endroit, la plante de ce deuxième pied étant plaquée sur le bois du *stipes* ; ainsi, les deux pieds étaient transpercés et cloués au bois du *stipes* par un même clou. Cet enclouage est difficile et nécessite que le condamné ne bouge pas ; et l'on peut même penser qu'il doit aider ses bourreaux en maintenant le pied déjà transpercé en regard du deuxième à transpercer. On n'a utilisé que trois clous pour sa crucifixion, ce qui est une spécificité, une marque, une signature de l'Homme du Linceul ; en cela, sa crucifixion est particulière, "personnalisée". C'est pour cela qu'on retrouve les trois clous comme un signe spécifique, notamment sur le Codex Pray qui signe cette crucifixion et la participation du supplicié.

Il n'a pas subi le *crurifragium* (ses jambes ne sont pas brisées).

Un coup de lance post mortem a officialisé sa mort. Les croix étaient à hauteur d'homme. La plaie sur le côté que présente l'Homme du Linceul le prouve. C'est une plaie qui a été exécutée à "portée de main", ou plutôt à "hauteur de mains". On ne peut pas concevoir un coup de lance porté de la sorte sur un crucifié placé à deux mètres de haut.

C'est donc à cette horreur et à cette malédiction terrifiante que l'on a condamné l'Homme du Linceul, alors qu'il était en train de mourir de sa flagellation par *flagrum*. On l'a considéré comme un esclave fautif, ce qui était terrible pour l'époque, et on l'a forcé, alors qu'il agonisait, à porter son *patibulum* pour le clouer à la croix. Il a choisi de retarder sa mort et de prolonger ses souffrances. Alors qu'il pouvait se laisser mourir, il a choisi d'être insulté, de porter son *titulus* à travers les ruelles, où on s'est moqué de son apparence de "déchiqueté". Il a porté son *patibulum* où on l'a cloué, puis on l'a cloué aussi au *stipes*, en le maudissant. **Surmontant son agonie, tout nous indique qu'il a fait l'effort d'affronter et de participer à cette déchéance⁶ et à cette malédiction.**

Un autre mystère du Linceul nous interpelle : pourquoi et comment ce crucifié a été décrucifié et a été enseveli dans ce riche linge ?

Dr. Jacques Jaume

⁶ cf. la prophétie du Serviteur souffrant (Isaïe, 50, 5-9).

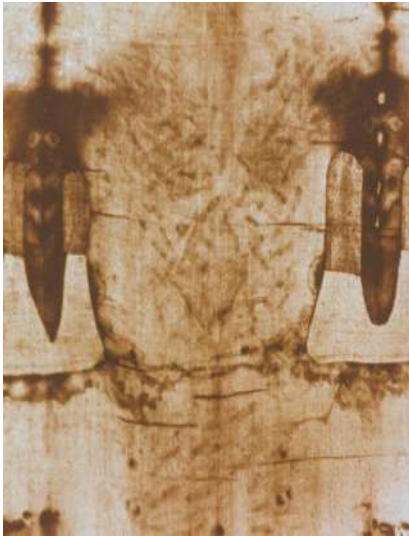


Fig. 1 - Flagellation du dos



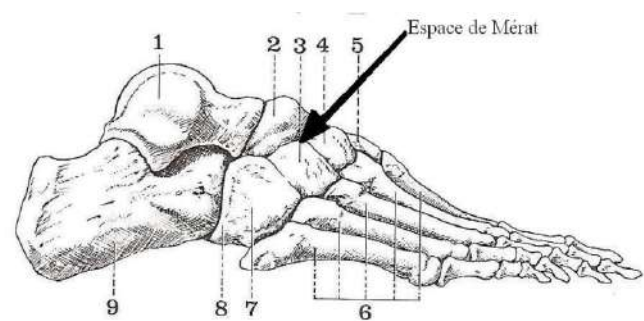
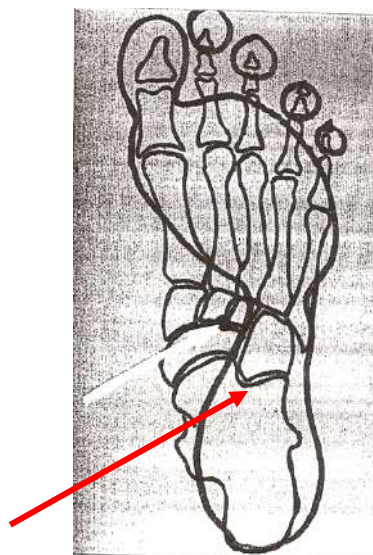
Fig. 3 - Carpe de la main



Fig. 4 - Espace d'enclouage



Fig. 2 - Exemples de fouets romains



Vue externe des os du pied droit.

1. Astragale.
2. Scaphoïde.
3. 3^e cunéiforme.
4. 2^e cunéiforme.
5. 1^{er} cunéiforme.
6. Métatarsiens.
7. Cuboïde.
8. Tubercule du cuboïde.
9. Calcanéum.

Fig. 5 - Enclouage des pieds - Espace de Méral

Le Linceul et la Passion

*par Béatrice Guespereau,
vice-présidente de MNTV*

Professeur de culture religieuse dans un lycée de la région parisienne, Béatrice Guespereau a été présidente de notre association jusqu'à la fin de 2008.

Après les exposés précédents qui répondent aux questions légitimes de l'intelligence, elle regarde ici, "avec les yeux du cœur", l'image des souffrances subies par l'Homme du Linceul, tellement proches de celles de la Passion du Christ. Elle propose souvent cette démarche (qui laisse libre) aux jeunes : très sensibles et très réceptifs à cette image du Crucifié, ils découvrent que les récits des évangiles sont plutôt sobres à côté de la réalité.

Le Linceul, on l'a vu, a de quoi "provoquer l'intelligence", mais il nous invite aussi à la contemplation d'une image qui n'a pas fini de nous surprendre...

Tandis que les médecins nous révèlent la violence du supplice et son côté humiliant, nous voyons apparaître une figure infiniment sobre, douce, et majestueuse ! On peut trouver, chez saint Paul, la clef de cet abaissement volontaire qui est au cœur du mystère de l'Incarnation *"Lui qui était de condition divine, n'a pas gardé jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave et devenant semblable aux hommes; Il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et la mort sur une croix ! C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom..."* (Phil. 2, 6).

Le tableau de la mise au linceul par G. della Rovere (fig. 1) nous dit bien cet abaissement : cet homme, qui a fait sortir Lazare de son tombeau, il y a peu de jours, le voilà couché dans la mort, le côté transpercé... Personne ne l'a défendu, et il n'a même pas fait de miracle ! On va l'ensevelir à la hâte, à cause du sabbat qui "pointait déjà". Les femmes, effondrées de cet enterrement indigne, sont pressées de revenir dès que le sabbat est passé.

C'est là que les attend la découverte décisive : les linges affaissés, restés en place (fig. 2), attestent qu'il ne faut plus *"chercher parmi les morts celui qui est vivant"* ! Nos yeux ne voient que l'enveloppe vide, cette *"carapace rejetée ainsi qu'une dépouille d'insecte après la mue"*, comme dit Claudel. De même

que Dieu se révèle parfois dans les creux de nos vies, de même la figure apaisante du Christ a voulu s'imprimer en creux, avant de se révéler pleinement, par la photographie. Plus moyen d'échapper à la rencontre du Crucifié, que l'on voudrait si souvent contourner : son tissu nous raconte, heure par heure, le film de sa Passion.

Le Visage, sur le fond noir du négatif photographique (voir au dos de ce *cahier*), nous fait revivre la longue nuit du jeudi au vendredi : la trahison et l'arrestation au jardin des Oliviers. Il fait face, de sa stature imposante *"Qui cherchez-vous ? Si c'est moi que vous cherchez, les autres, laissez-les partir"* (Jn 18, 6). Il protège les autres, mais se laisse prendre au piège infâme. *"Suis-je donc un malfaiteur pour que vous soyez venu m'arrêter avec des bâtons et des armes ?"* (Luc 22, 52). Devant ce Visage aux lèvres closes, on imagine le prisonnier silencieux, face au tribunal illégal de Caïphe et aux mensonges des faux témoins. *"Tu ne réponds pas à ceux qui t'accusent ?"* - *"J'ai parlé ouvertement quand j'étais dans le Temple : tu n'as qu'à interroger ceux qui venaient m'écouter"* (Jn 18, 19).

Mais la réponse déchaîne la gifle du serviteur du grand prêtre : *"C'est ainsi que tu réponds au grand prêtre ?"* (Jn 18, 22) ; et voilà les coups qui s'abattent sur ce Visage, comme s'il fallait le défigurer. La pommette droite est boursouflée ; et la joue barrée par un sillon qui atteint le cartilage du nez : un coup donné par l'arrière, selon les médecins. *"Ils le frappaient par derrière et lui disaient : fais le prophète, dis-nous qui t'a frappé !" (Mt 26, 68).*

La barbe a été arrachée par endroits, comme on le lit dans la prophétie d'Isaïe (50, 5) : *"Quant à moi, je n'ai pas résisté, je n'ai pas reculé en arrière, j'ai tendu le dos à ceux qui me frappaient et la face à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai pas soustrait mon visage aux outrages et aux crachats. Le Seigneur Dieu me vient en aide... C'est pourquoi je ne ressens pas les outrages, j'ai su que je ne serai pas confondu."*

Le front est marqué aussi par un serrage : couronne de jonc pour maintenir un bonnet d'épines ? C'est ce qu'on peut imaginer (fig. 3), en discernant une cinquantaine d'impacts de piqûres... Sur le front, et sur la tempe, deux coulées bien visibles, et bien différentes, que reconnaissent les médecins : coulée veineuse, sinueuse, en forme de trois, sur le front ;

coulée artérielle sur la tempe : le sang a coulé en jets saccadés. Couronne de parodie pour un roi de douleur !

Et malgré ces meurtrissures qui l'ont défiguré, le Visage reste serein et beau : *"affreusement traité, et humilié, il n'ouvrait pas la bouche ; il était comme la brebis muette devant les tondeurs..."* (Isaïe 53).

Même Pilate est sensible à la dignité de ce condamné peu commun : *"Je ne vois dans cet homme aucun motif de condamnation"*. Quand il *"le livre pour être flagellé"*, c'est en espérant éviter la condamnation à mort... On se contentera de le punir... mais quelle punition ! C'est encore Isaïe qui annonce, avec quelques siècles d'avance, ce que le Linceul nous met sous les yeux : un dos strié de coups où s'entrecroisent les traces sombres des haltères métalliques du flagrum romain (voir figures de l'exposé du Dr. Jaume). *"Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, plus rien d'intact en sa chair : ce ne sont que blessures, contusions, et plaies vives qui n'ont été ni soignées ni adoucies par l'huile."* (Is 1, 6).

Mais l'homme qui paraîtra au balcon de Pilate ("Voici l'Homme !") est tellement défiguré et titubant que la foule n'a même plus de pitié : *"il n'avait plus d'apparence humaine... il était comme ces lépreux devant qui on se voile la face..., objet de mépris et rebut de l'humanité..."* (Is 52, 14 ; et 53, 3). La foule, hystérique, exige qu'on le mette en croix : *"Si tu ne le mets pas à mort, tu n'es pas l'ami de César !"* Il faudra aller à l'étape ultime, porter la lourde poutre de 45 kilos, le patibulum, qui a laissé sa trace sur l'épaule et sur l'omoplate opposée (fig. 4)... Mais il ne pourra pas la porter jusqu'au bout : les traces de boue sur les genoux, et sur le nez, attestent qu'il est tombé lourdement.

Les marques de l'enclouage, sur les mains (fig. 5) et sur les pieds vont faire tressaillir les médecins : le docteur Barbet repère le passage du clou dans l'espace de Destot (voir figure dans l'exposé du Dr. Jaume), qui entraîne la rétraction du pouce, mais aussi une douleur intolérable du nerf médian... Et il analyse l'angulation des deux coulées de sang, si nettes, correspondant aux positions d'affaissement et de relèvement, pour lutter contre l'asphyxie.

Ces mains croisées, pourtant, sont longues et belles : ce sont bien celles qui ont béni les enfants et multiplié les pains... ; et on peut dire, avec André Frossard : *"Tes mains qui ont tant donné et si peu reçu, Seigneur, Tes mains généreuses, fixées au bois, resteront éternellement ouvertes..."*.

Le Dr. Jaume, de son côté¹, observe que les pieds, sagement cloués l'un sur l'autre, montrent que le condamné ne s'est pas débattu : il était consentant ! **"Ma vie, on ne me la prend pas : c'est moi qui la donne..."** (Jn 10, 18).

C'est cela qui change tout, et qui fera dire au Bon Larron "Pour nous, c'est justice ; mais Lui, on voit bien qu'il est innocent !" ; ou, comme dit saint Pierre : *"Insulté, il ne proférerait pas de menace."* (1 P 2, 23).

Comment tenir trois heures, après cette accumulation de supplices qui l'ont épuisé et ont fragilisé le cœur ? Trois heures de lutte, pour prononcer sept paroles : on ne peut plus les écouter distraitement quand on sait ce qu'elles ont coûté. La dernière parole s'accompagnera d'un grand cri (tout à fait inhabituel pour ceux qui meurent d'asphyxie), qui fera dire au centurion : *"Vraiment cet homme était le Fils de Dieu !"*

Le Dr. Barbet pourra conclure : "Il est mort quand il a voulu, et de la façon qu'Il a voulu".

Mais le Linceul nous révèle encore cet ultime message : celui du cœur transpercé.

La lance a percé entre la cinquième et la sixième côte, du côté droit (fig. 5), pour atteindre l'oreillette droite du cœur, où le sang résiduel vient stagner après la mort, et va donc s'écouler abondamment, jusque dans le creux des reins. La plaie de 4,5 cm est restée ouverte sur 1,5 cm, signe que le corps était déjà mort.

On pourrait ajouter que le Christ ne veut plus refermer *"ce Cœur qui a tant aimé les hommes, même s'il ne reçoit qu'ingratitude"*, comme il le dira à sainte Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial. Elle a précisé d'ailleurs qu'elle voyait les plaies du Christ *"comme des soleils"*... Et voilà que le négatif du Linceul nous montre des blessures de lumière, puisque le sang sombre est devenu clair ! Comme pour nous guérir de nos peurs, et nous inviter

¹ Voir exposé précédent.

à venir nous désaltérer à cette source d'eau vive, pour combler la soif d'amour qui nous habite tous : "*Venez à moi, vous tous qui avez soif, et moi je vous soulagerai*".

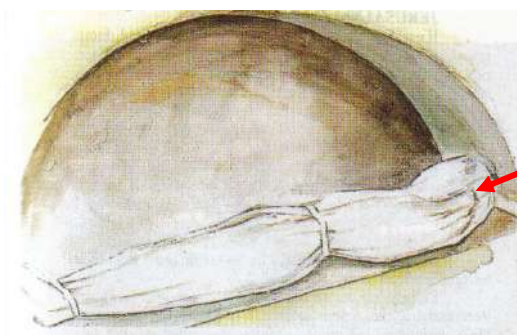
"*Mort, où est-elle ta victoire*", si la force du pardon est finalement le dernier mot, et si la souffrance terrifiante est dépassée par la douceur de l'amour ?

Il ne nous reste plus qu'à contempler Celui qui s'offre à nous, à Le découvrir vraiment : Osons regarder ce Visage silencieux, bouche close, yeux baissés, sans l'ombre d'un reproche ou d'une plainte, mais qui nous dit pourtant : "*Et vous, qui dites-vous que je suis ?*" Nous ne sommes plus devant une image, ni même une photo, nous sommes en présence de Quelqu'un, qui nous invite et nous attend, inlassablement...

Béatrice Guespereau



Fig.1 - Ensevelissement du Christ



Mentonnière

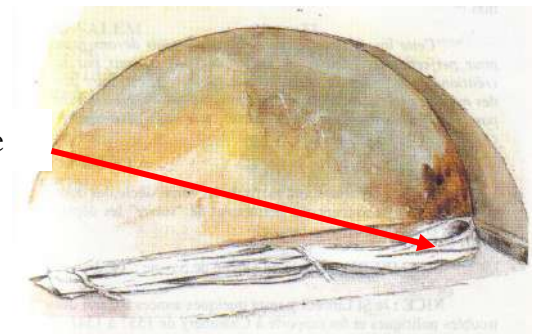


Fig. 2 - Les linges en place, puis affaissés



Fig. 3 - Casque d'épines



Fig. 4 - Portement du patibulum

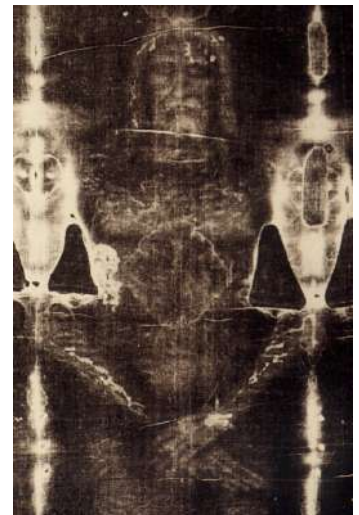


Fig.5 - Poignets percés
Plaie du côté

Exposition du Saint Suaire dans un lycée

par Catherine Nguyen

Professeur de gestion dans un Lycée professionnel, Catherine Nguyen présente ici son témoignage sur l'implication des jeunes dans la mise en oeuvre d'un projet sur un sujet qui leur est en général... peu familier !

A l'occasion de l'élaboration d'un "Projet", visant à réutiliser des connaissances professionnelles et générales, des élèves de Terminale¹, encadrés par deux professeurs, avaient décidé de créer un guide sur le "Tourisme industriel en Italie", avec le rêve avoué de s'y rendre. Ils sélectionnèrent la région de Turin, qui offrait comme avantage de concentrer deux de leurs passions, dont ils espéraient bien visiter les sites : les industries automobiles et des marques réputées de vêtements. A cet effet, ils organisèrent plusieurs actions afin de collecter les fonds qui leurs permettraient de financer ce projet.

Cependant, très vite, il leur apparut qu'ils s'étaient montrés très ambitieux et qu'ils ne pourraient financer un tel déplacement. Ils recherchèrent alors à réajuster leur projet en fonction de leurs moyens.

Lors de leurs recherches préliminaires sur le tourisme à Turin, ils avaient repéré, sans y attacher plus d'importance, que la ville disposait d'un musée sur le "Linceul de Turin". Or, peu de temps auparavant, Chantal Garde avait parlé de ses expositions itinérantes aux professeurs. Ils leurs suggérèrent alors de faire appel à elle, afin d'organiser une exposition dont le thème serait "Le linceul de Turin à la lumière des Evangiles et de la Science". C'est ainsi, qu'ils rencontrèrent une première fois Chantal Garde, qui leur fit un exposé sur le Linceul. Les réactions à cette première rencontre furent très contrastées : certains élèves trouvèrent "l'exposé trop orienté Catho", d'autres au contraire s'y reconnurent.

Le professeur d'Histoire-Géographie fit alors, auprès des élèves, un travail de définition du terme "témoignage". Elle mit en évidence que cette démarche consisterait avant tout à écouter, à la lecture des Evangiles, des "témoins" d'évènements s'étant déroulés il y a 2000 ans,

¹ Baccalauréat Professionnel Comptabilité, au Lycée Saint Eugène de Palaiseau.

d'en rechercher les traces sur le Suaire, et de les confronter aux analyses scientifiques. Le projet ainsi redéfini, rencontra l'adhésion des élèves qui mirent dès lors tout leur dynamisme au service de son exécution.

C'est ainsi qu'un projet d'exposition fut également présenté à l'ensemble des élèves de l'établissement, à partir d'une affiche annonçant l'exposition et montrant le Visage de "l'Homme du Linceul", tel que le révèle le négatif photographique. Il fut mis en évidence à quel point cela pouvait être troublant et nécessitait une relecture, à la lueur de la Religion et de la Science. Dès lors, les élèves se montrèrent intrigués, curieux et manifestèrent une envie de se rendre à l'exposition.

Les élèves de Terminale (Comptabilité) organisèrent, financèrent et participèrent à l'installation dans l'église Saint-Martin de cette exposition, qu'ils ouvrirent non seulement aux élèves de Saint-Eugène, mais également à tous ceux du secteur et à la population de Palaiseau, à l'occasion de la Semaine Sainte.

Il fut convenu que cette exposition serait commentée. Tous les élèves iraient par groupes de 20 personnes, encadrés par des professeurs, écouter pendant environ 45 minutes les explications de Chantal Garde. A la suite de cet échange, il leur était proposé un temps de recueillement dans l'Eglise. Ensuite, les élèves devaient regagner leur classe, où un jeu les attendait sur ce qu'ils venaient d'entendre. Il s'agissait de répondre à un "Quizz" par équipe, sur le Saint Suaire. Les 3 premières équipes gagnantes se voyaient décerner un gros lot.

Les professeurs organisateurs étaient très inquiets des réactions que provoquerait cette exposition. Les élèves étant souvent fort loin et se méfiant de tout ce qui touche à la religion, les professeurs craignaient des réflexions désobligeantes, des attitudes incorrectes, voire des chahuts.

Or, ce qui se produisit devait contredire leurs pires craintes. En effet, les élèves se montrèrent extrêmement attentifs aux explications données par Chantal Garde sur chacun des tableaux de l'exposition et en particulier sur les "hommes debout" (toiles du corps frontal et dorsal du Linceul tel que le négatif photo le révèle). Ils en apprécièrent la qualité, soit en tant qu'éléments religieux soumis à caution, soit en tant qu'indices

irréfutables pour mener leur propre enquête. Cette écoute fut active, comme le prouvent les résultats du "Quizz" qui suivit. En effet, départager les équipes fut très difficile, car les réponses étaient à 80% exactes. Quant au temps de recueillement proposé aux élèves, il fut intense. A la suite de celui-ci, certains élèves demandèrent à rencontrer un prêtre. Enfin, à la fin de l'exposition, lorsque nous avons fait un sondage en direction des élèves, mais également des professeurs accompagnateurs, sur ce qu'ils avaient pensé de l'initiative de leurs camarades, ils répondirent dans leur immense majorité que ça avait été un temps très fort, qu'ils remerciaient les élèves de Terminale Comptabilité de cette action et qu'ils souhaitaient qu'à l'avenir, d'autres évènements de ce type leurs soient proposés.

"Nous ne réalisons pas la beauté et la grandeur de cette photographie !" ont-ils dit.

Les professeurs ont été extrêmement étonnés de la soif de spiritualité qu'ont manifestée les jeunes à l'occasion de ces rencontres. Je n'en avais jusqu'alors pas conscience, et j'en ai conclu que nous étions souvent freinés dans nos démarches par nos propres frilosités. Ayant été "Témoin" de cette Semaine Sainte exceptionnelle, qui m'a permis personnellement de préparer et de vivre intensément "Pâques", je voudrais vous encourager à accueillir cette exposition, porteuse de si beaux fruits.

Catherine Nguyen



Exposition des jeunes à Palaiseau

Impact du Linceul auprès des jeunes

par Anne-Lise Rouyer

Professeur d'Arts Plastiques, et adjointe en pastorale scolaire en région parisienne, Anne-Lise Rouyer rencontre beaucoup de jeunes, souvent dénués de repères culturels et religieux, mais "assoiffés" de sens autant que d'objectivité scientifique. Son témoignage montre leur sensibilité à la découverte du mystère du Linceul.

1 - Entre les jeunes et l'image, il y a un rapport ambigu :

Télévision, publicité, internet, jeux vidéo... Nos adolescents ont grandi et vivent dans un quotidien qui les bombarde en permanence d'une impressionnante avalanche d'images. De fait, particulièrement attirés par cette forme de manifestation et de communication, ils "accrochent" donc facilement au Visage qui nous est présenté sur le Linceul, puisqu'au lieu de parler, dissenter, argumenter (...) d'un objet, d'une personne, de Dieu... on leur présente quelque chose à "voir". Enfin du concret !

Pour autant, familiers des images et fascinés par la puissance qu'elles peuvent véhiculer, ils savent également déployer face à elles une méfiance parfois considérable. Ceci est paradoxal... Frères de l'apôtre Thomas, ils accordent une dose de vérité supplémentaire à ce qu'ils voient de leurs yeux... et dans le même temps savent bien à quel point l'on peut aujourd'hui modeler les images à sa guise – eux-mêmes connaissent bien les logiciels de retouche ! - et, partant, se défient des apparences.

Face au Linceul – ou plus exactement au négatif de Pia - les jeunes, à ce que j'ai pu observer, se montrent dans un premier temps "scotchés", comme ils disent, par la force de ce Visage, son mystère, puis opposent à l'authenticité de l'Empreinte présentée à leurs yeux une kyrielle d'arguments d'incrédulité. *"De toutes façons, qui nous dit que ce n'est pas trafiqué... ?"*

2 - La science... digne de foi :

Les scientifiques, eux, semblent détenir, chez les jeunes, la plus haute palme dans leur hiérarchisation des personnes de confiance. Si le

domaine de la foi les insécurise, le domaine de la science, lui, apparaît "sérieux", "objectif", en clair "digne de foi" (un comble !).

L'un des atouts majeurs du Linceul pour susciter l'intérêt des jeunes me semble ainsi résider dans son humble soumission à l'étude scientifique... et dans l'énigme qu'il continue de représenter pour l'ensemble de la communauté des chercheurs. Qu'un intervenant n'ait pas crainte d'entrer dans les détails les plus pointus, de mêler à ses propos, sur un objet "religieux", des considérations chimiques, physiques, biologiques, nucléaires, médicales (...) les plus fouillées, force sans mal une attention sans équivalent, même chez les littéraires les plus convaincus.

C'est pourquoi la présentation des données scientifiques constitue une remarquable porte d'entrée et un solide appui, non seulement pour évoquer le mystère du Linceul, mais aussi et surtout pour initier une méditation sur le mystère de Celui dont le tissu nous parle. Exposé comme un objet de perplexité scientifique, de recherches continues et de découvertes stupéfiantes, preuves tangibles de celles-ci en main, le Linceul ouvre à une écoute étonnamment attentive des textes des prophètes et de la Bible, écoute très difficile à obtenir dans le cadre plus classique d'une séance de "catéchèse", "culture religieuse" ou autre intervention pastorale "classique". Si ce que concluent les scientifiques a à voir avec les Evangiles, alors là... peut-être cela vaut-il le coup d'écouter avant de blinder ses oreilles *a priori*, comme à l'accoutumée.

3 - Une génération en demande de relation

Mais il y a une donnée plus attirante encore : le fait que le Linceul soit l'empreinte de Quelqu'un. Qu'il nous donne à voir un Visage. Un vis-à-vis. Un face à Face.

Les jeunes qui croient peinent - comme nous tous ! - face au silence apparent de Dieu. Ceux qui ne croient pas avouent souvent "*penser qu'il y a p't'être quelque chose, mais comme de toutes façons il ne fait rien pour empêcher le mal...*". A tous ces jeunes en soif profonde de relation, voici que le Linceul propose le visage de Quelqu'un – non pas quelque chose ! **Quelqu'un** ! - qui peut peut-être leur dire quelque chose du Mystère de Dieu, ou à tout le moins de ce Jésus, à partir duquel avance notre calendrier et auquel croient deux milliards d'hommes de notre planète – et qui, en dépit de tout désir facile de l'éluder, a décidément bien existé ("*c'est même la prof d'histoire qui l'a dit*").

4 - Un Visage qui n'impose rien mais qui se donne

Mais le plus touchant sans doute est que ce Visage se laisse contempler. Il ne se défend pas de son propre regard. Les paupières closes, il se laisse toucher, boire et manger des yeux. Absorber de nos pupilles, à l'intérieur de nous.

Il n'est pas comme les images provocantes des publicités et des affiches, comme les regards de séduction ou les visages en forme de coup de poing ; il se laisse apprivoiser sans nous manipuler, sans nous posséder, sans nous forcer.

L'Homme du Linceul lui-même crie par toutes ses plaies et par sa mort, inscrite sur le tissu, sa vulnérabilité et son désarmement.

Il me semble que c'est cela sans doute qui fait mouche – et chez les jeunes en premier, qui, avec toutes les contradictions de leur âge, revendiquent haut et fort leur liberté et leur indépendance... - : l'humilité et l'appel à la liberté de croire ou non.

Le Linceul n'impose pas l'authenticité de son empreinte à celui qui ne veut pas faire le pari de la **croire** véritable. L'Homme, dont le Visage et le Corps tout entier révèlent la folie d'un don d'Amour assumé jusqu'au bout, se laisse aussi approcher en silence, sans chercher à agripper ni à dire autre chose de Lui-même que sa douceur et son humilité. "*Je suis doux et humble de cœur*". Libre à toi qui me regarde de me rejeter ou de me mépriser.

Nos adolescents qui n'ont du surnaturel qu'une représentation magique digne de Harry Potter ou des plus grandes épopées de science fiction, glaçante ou effrayante par le biais des récits sataniques, (re)découvrent le Visage d'un Dieu amoureux de leur liberté et tout donné pour leur vie.

Il y a là, pour celui qui veut bien se laisser toucher, pour celui qui sent bien au fond de lui le vide ou l'amertume que laisse creuser, malgré tous ses efforts de camouflage, notre société de l'avoir et de la réussite de façade, un appel fort à revisiter les modèles de réussite et d'amour donnés par le monde. A laisser bouleverser aussi l'image d'un Dieu lointain, indifférent ou encore vengeur, chassant l'homme avec son filet pour en faire une marionnette, un esclave, ou une grenouille de bénitier... !

Anne-Lise Rouyer

MONTRE-NOUS TON VISAGE

Association selon la Loi de 1901

215 rue de Vaugirard – 75015 PARIS

Site internet : www.suaire-turin.com

Bulletin d'abonnement

DATE :

MONTANT TOTAL : €

J'invite MNTV à répartir ainsi le montant total ci-dessus :

1. ABONNEMENT à la revue : €

(pour un abonnement me donnant droit à recevoir deux numéros par la poste).

Actuellement : 12,00 € pour un abonnement simple

10,00 € pour les adhérents

2 : COTISATION à l'association : €

Actuellement : 15,50 €, pour une année de cotisation couvrant les 12 mois qui suivent mon versement.

3 : DON : €

Nom et Prénom :

Adresse postale :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Tel :

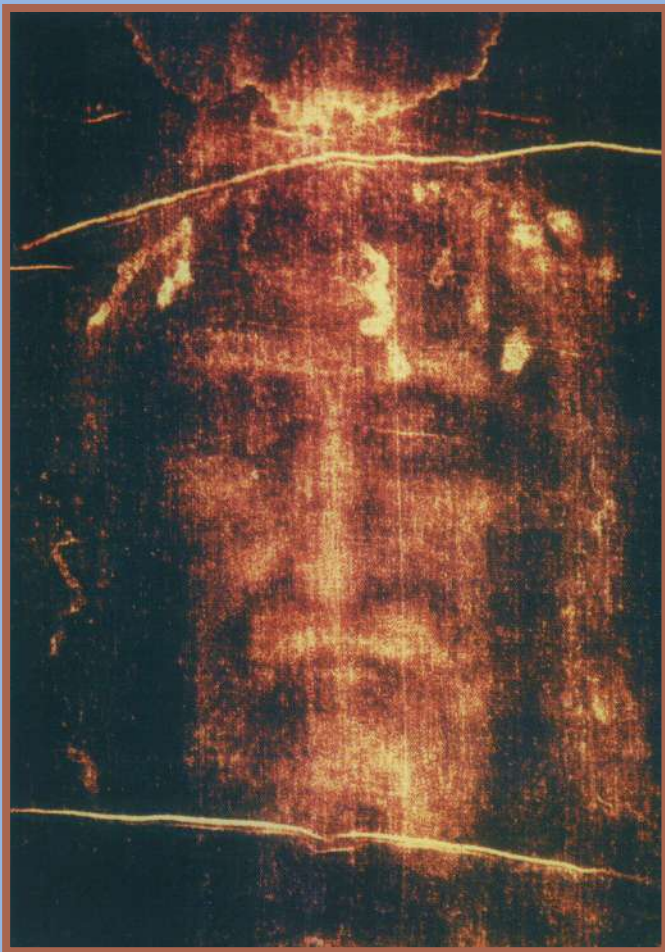
Courriel :



Le pape Benoît XVI se recueillant devant le Linceul, le 2 mai 2010 à Turin.



Messe pour les pèlerins de "Routes Bibliques", célébrée par le Père Dupont-Fauville.



ASSOCIATION
“Montre-nous Ton Visage”
215, rue de Vaugirard 75015 PARIS
www.suaire-turin.com - contactmntv@gmail.com

coût de ce numéro 12 euros

Date de parution de ce numéro : juillet 2010

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15^e